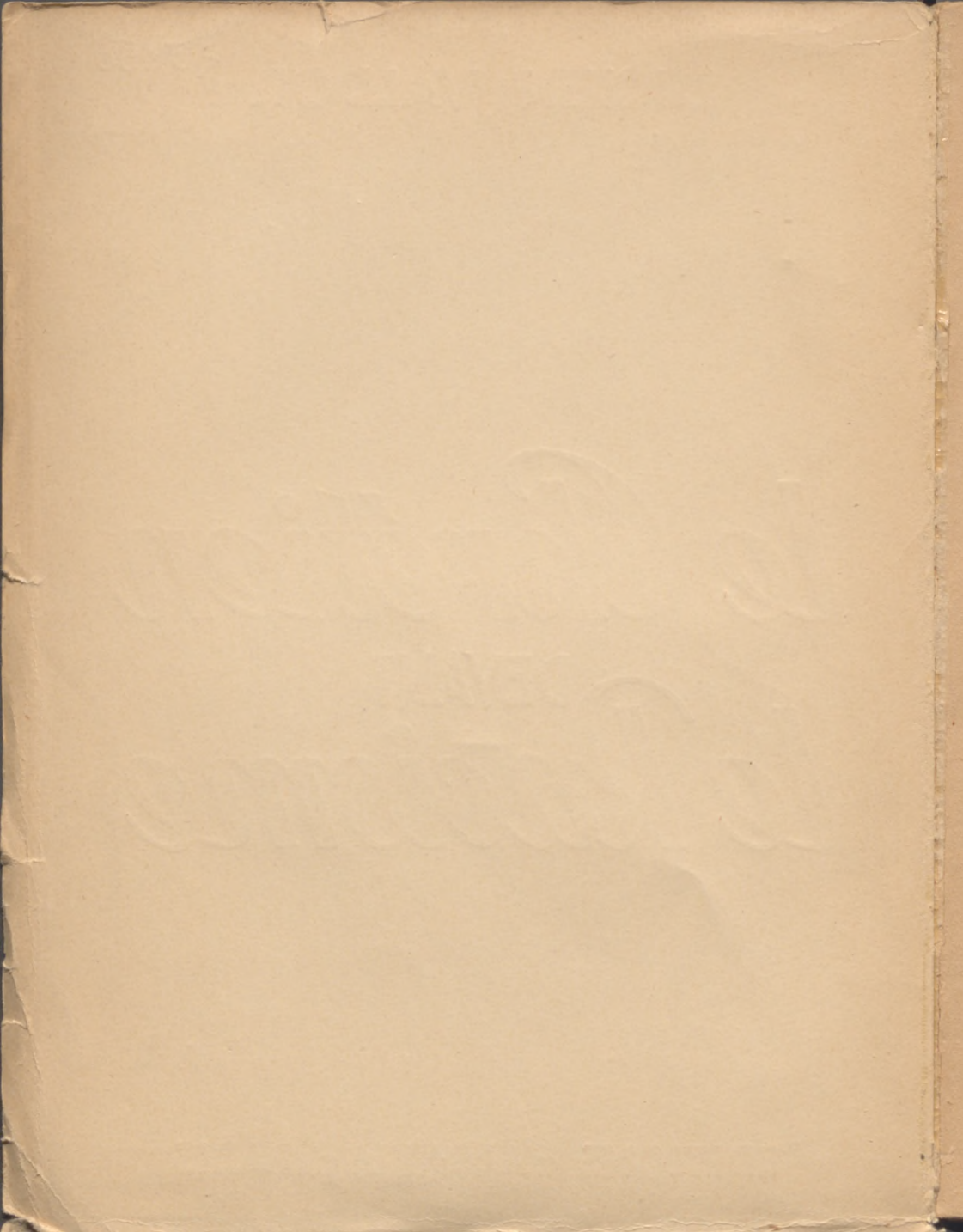


2374  
LUCIEN VALDOR

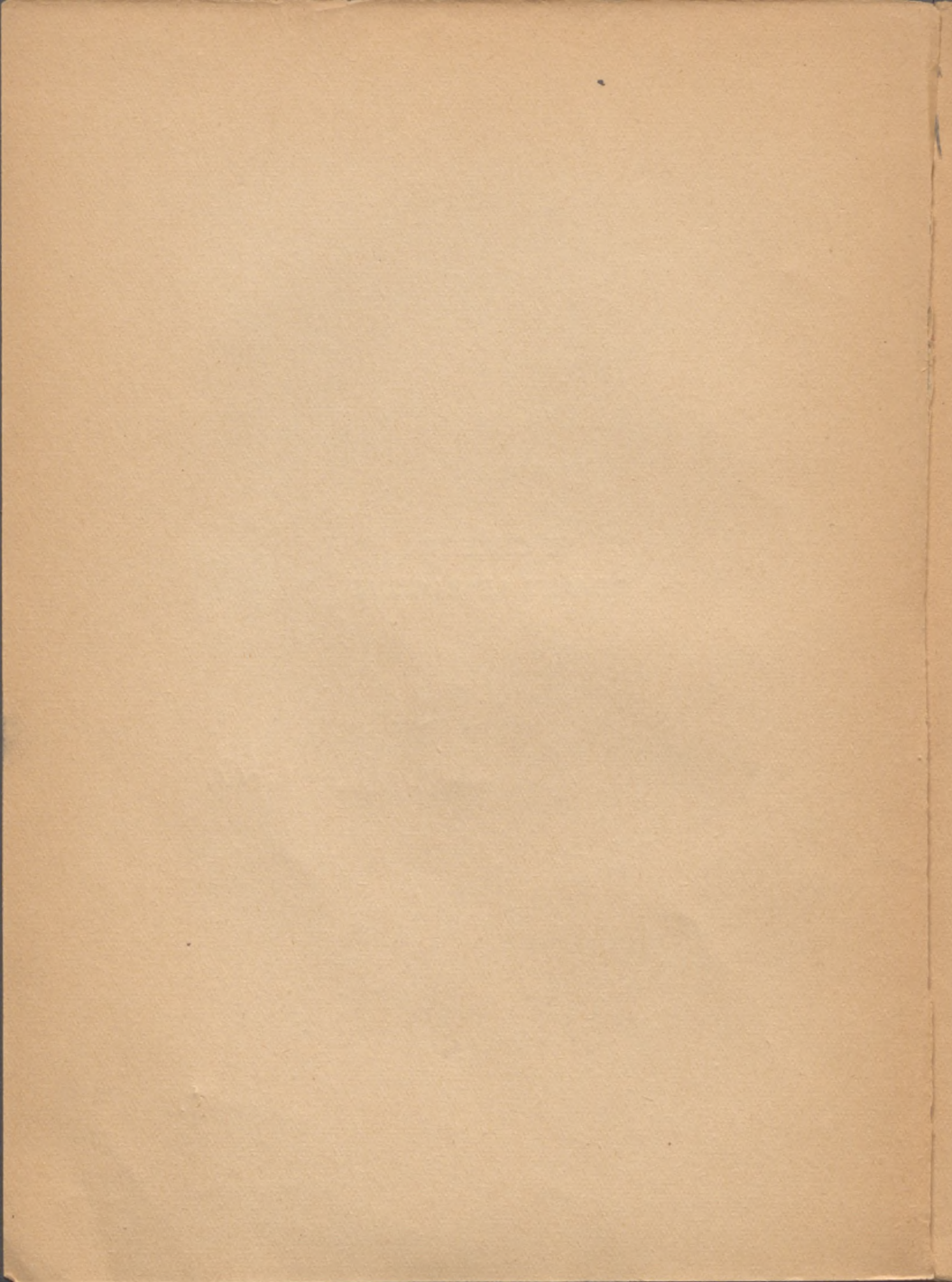
*Le Chrétien*  
DEVANT  
*Le Racisme*

4013  
935  
EDITIONS « ALSATIA » PARIS



**LE CHRETIEN  
DEVANT LE RACISME**

533  
M. M. 4547



LUCIEN VALDOR

---

**LE CHRETIEN  
DEVANT  
LE RACISME**

4<sup>me</sup> ÉDITION

---

EDITIONS « ALSATIA » PARIS (6<sup>e</sup>)  
1, rue Garancière, 1



4048

1466620



W566/21

0429/13

## PREFACE

*Il y a quelques mois, dans un Syllabus que l'on trouvera à la fin de ce volume, le Saint-Père, par la voix du Secrétaire de la Congrégation des Séminaires et Universités, invitait les membres du haut enseignement catholique à « consacrer tous leurs efforts et leur activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur » raciste. Depuis lors et à la suite de son principal défenseur, cette même erreur a trouvé dans l'Italie fasciste l'hospitalité que l'on sait. L'appel du Souverain Pontife n'en est que plus pressant.*

*C'est lui qui nous a décidé à publier ce petit volume. Ce n'est qu'une esquisse du sujet, qui appellerait de longs développements, que nous lui donnerons peut-être un jour.*

*En attendant, le lecteur trouvera ici un exposé rapide des thèses majeures et des applications principales du racisme outre-Rhin. Nous avons cherché à rendre sensible la logique, voire la rigidité de cette doctrine aux bases si fragiles. Une réfutation brève est donnée après chaque exposé. Il sera facile de la développer en s'inspirant des beaux travaux sur la personne humaine publiés ces dernières années par les Catholiques français.*

*Ce livre de vulgarisation, parfois un peu oratoire parce que l'auteur a traité plusieurs fois le sujet de-*

*vant des auditoires, s'adresse spécialement aux prêtres, aux Militants d'Action Catholique, à tous ceux qui doivent exposer, à un titre quelconque, la Doctrine de l'Eglise et la confronter avec les erreurs qui sont à l'ordre du jour.*

*L'attitude de Pie XI à l'égard du racisme a rempli d'admiration le monde entier. Ce petit livre ne cherche qu'à amplifier un peu plus la voix grave et ferme du Successeur de Pierre.*



## I. LES PRIVILEGES DE LA RACE NORDIQUE

Il y a 18 mois, la Chrétienté tout entière était dans l'angoisse: son grand Pontife était malade à mourir. La tristesse étreignait les cœurs, des prières ardentes montaient vers Dieu, tandis qu'un journalisme sans respect s'apprêtait déjà à exploiter commercialement la nouvelle fatale que tous nous redoutions. Et voici qu'au milieu du grand silence chrétien, provoqué par la maladie du Père commun, trois lettres encycliques parurent à quelques jours de distance, témoignant de l'émouvante sollicitude et de la vitalité miraculeuse du grand vieillard guéri sur l'intercession de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Le communisme athée, la situation religieuse au Mexique, la persécution religieuse en Allemagne, tels sont les thèmes de ces trois documents officiels conçus et rédigés dans la douleur. Le premier a été commenté, par des plumes autorisées et des plumes fantaisistes. Le dernier, jusqu'ici, n'a eu que les honneurs du journalisme. Aucune étude d'ensemble ne lui a été consacré chez nous. Je voudrais combler cette lacune en

parlant de l'hérésie nouvelle et dangereuse que le Saint Père condamne dans plusieurs de ses manifestations, le racisme. Cette même doctrine a été décrite et condamnée dans une sorte de syllabus adressé par la Sacrée Congrégation des Etudes aux recteurs de toutes les universités catholiques. Tout récemment dans plusieurs discours retentissants, Pie XI est revenu sur le même sujet avec force et clarté.

Ce n'est donc pas simplement le souci de l'actualité ou de la nouveauté qui m'a inspiré le choix de ce sujet. C'est le souci de la doctrine chrétienne et le souci de l'avenir de la civilisation issue de Jésus-Christ, lumière du monde.

Car le racisme, que l'on affecte de considérer parfois comme un produit et un danger purement allemand, comme l'une de ces théories fumeuses dont les cerveaux germaniques ont le secret et qui ne sortent pas de la poussière des bibliothèques, le racisme inspire la politique et la vie quotidienne d'un grand peuple, au dynamisme puissant, à l'avenir immense.

Mieux encore, ce racisme est devenu un produit d'exportation: il y a aujourd'hui un racisme britannique, un parti national-socialiste hollandais et suisse; un gouvernement raciste, éphémère il est vrai, a passé en Roumanie; dans tous les pays où il y a une minorité allemande, il y a aussi du racisme. L'Italie, qui en Abyssinie applique depuis plusieurs années certains principes racistes, va les appliquer désormais

aussi dans la Péninsule. Il faut donc connaître et, s'il est faux et dangereux, combattre le racisme, comme on bataille contre le communisme athée ou le naturalisme anti-chrétien.

Inutile de dire que, dans ces conférences, nous nous placerons, non pas au point de vue politique et culturel, mais au point de vue religieux et moral. C'est au regard de l'évangile et de la doctrine catholique que nous examinerons, que nous jugerons et que peut-être nous condamnerons le système raciste. Après ces préambules, j'entrerai tout de suite au cœur du sujet, en exposant les principes et les premières déductions du racisme.

Le premier principe du système est celui-ci : sur la surface actuelle du globe où grouillent tant d'humains de taille, de couleur, de coutumes si différentes, il y a cependant un certain nombre de familles homogènes, anatomiquement, physiologiquement, psychologiquement distinctes, autrement dit il y a de véritables races. Des races, c'est-à-dire des groupes qui se différencient essentiellement, non pas seulement par la langue qu'ils parlent, par la nation à laquelle ils appartiennent, par leurs traditions, mais par la qualité spécifique de leur sang transmissible, par la conformation de leur crâne, par la simplicité ou la complexité de leur système nerveux, bref par leur corps.

A cette différence du sang, du corps, correspondraient des différences intellectuelles, morales, reli-

gieuses, parce que civilisation et religion sont un produit, une efflorescence du sang. Il y a des races intelligentes et des races obtuses, des races artistes et des races grossières, il y a des races aristocratiques et des races esclaves, il y a des races monothéistes et des races polythéistes. Non pas seulement de fait, en vertu de l'évolution historique, mais en droit. Les dispositions intellectuelles, morales, religieuses sont des données fixes, définitives, particulières, comme la couleur des cheveux et le pourtour du crâne.

S'il y a des races véritables, des sortes d'îlots humains, physiques et psychiques, il y a cependant une hiérarchie parmi les races. Non seulement celles-ci sont différentes, mais il en est d'inférieures et il en est de supérieures. Les unes, dans la construction du monde, doivent être les manoeuvres, les autres doivent être les architectes ; les unes doivent prendre la tête de la civilisation, les autres doivent se mettre humblement à la suite. Autrement dit, à cause de la différence du sang, de la valeur raciale, des dispositions ethniques, il y a des races élues et des races maudites. Vous pouvez vous imaginer toutes ces races, blanches, noires, jaunes, rouges, brunes, sur une échelle des valeurs. Il y en a qui sont en haut, il y en a qui sont en bas, il y en a qui sont au milieu. Inutile de faire un palmarès. Il ne s'agit ici que du principe: la hiérarchie des races est donnée comme un fait, dont on doit tenir compte dans les relations nationales et internationales.

Au sommet de cette hiérarchie, de cette échelle des valeurs raciales, il y a une race merveilleuse, géniale, divine, la race aryenne. Cette race au sang riche, appelée aussi indo-germanique, s'est le mieux conservée dans un pays situé entre le Rhin et la Vistule, entre les Alpes et la Baltique, l'Allemagne. Pour simplifier on peut appeler cette race la race nordique ou germanique (1).

Les caractères anatomiques et physiologiques de cette race royale sont connus. Imaginez une jeune Cunégonde, un jeune Siegfried, représentants authentiques de la race. Instinctivement vous leur donnerez une haute taille, une carrure puissante, un crâne allongé, dolychocéphale comme disent les savants, un teint frais, coloré même, des cheveux blonds et très abondants, mais surtout des yeux bleu ciel ou bleu acier, où passent tantôt les flammes hautes d'un idéalisme rêveur et fantastique et tantôt l'éclair froid d'un réalisme sans pitié.

Mais cette race se distingue encore, au dire des anthropologues, par ses vertus intellectuelles et morales particulières. Ses vertus intellectuelles? Alors que d'autres races sont déductives, analysant froidement la réalité, coupant les cheveux en quatre, le Germain, intuitif, « perçoit immédiatement les divines énergies qui sont dans le monde. Bien mieux, il les

---

(1) La race nordique conserverait le plus purement les traits de la race aryenne. Par une sorte de synecdoque caurante, nous prenons parfois la partie pour le tout.

porte en soi. Du plus profond de lui-même, elles montent et viennent se traduire au dehors dans les grandes œuvres de la race ». Branchés pour ainsi dire directement sur la divinité créatrice, qui s'exprime en eux et par eux, les Germains sont essentiellement créateurs dans tous les domaines du réel. « Dans sa philosophie, dans sa poésie, dans sa musique, ce ne sont pas des individus qui parlent, c'est la puissance éternelle qui les remue. Sans doute, le mystérieux afflux n'atteint à cette plénitude d'expression que chez quelques-uns, mais il émane du fond de la race, du sang. Le génie sommeille en des centaines et des centaines de milliers d'âmes avant que l'être d'élection s'atteste entre tous les autres. L'art d'un homme de génie présuppose une abondante diffusion de génialité, une force collective répandue dans une foule d'individus divers » (1). Ainsi tout Allemand participerait sans le savoir à la souveraineté spirituelle d'un Kant, d'une Goethe ou d'un Beethoven. Et ce génie créateur, cette inspiration collective seraient réservés à la race nordique.

Celle-ci a aussi une morale et une religion propres. Un des Pontifes du système le dit expressément : « Dieu ne se révèle pas à tous dans une forme identique et cette manifestation de la divinité peut fort bien se faire sous des formes contradictoires. Comme jadis chaque cité avait son dieu, ses dieux, de même

---

(1) M. André Chevrillon. — La menace allemande. — Ch. VII. L'idée raciste. — Paris-Plon.

aujourd'hui, chaque race, chaque peuple, doit avoir le sien, car toute religion est propre à une race et à un espace: hors ces deux conditions, elle perd son caractère, donc sa raison d'être, car elle ne répond plus à un instinct. » Vous le voyez, la religion est un produit du sang. Plus le sang est riche, plus la religion est belle. Et comme le sang nordique est le premier des sangs, la religion nordique et germanique est la première des religions.

Quelle est-elle? En voici les propositions principales: « Le sentiment religieux nordique, c'est le désir inné de rester fidèle à la terre, au monde. La hantise de l'au-delà lui est inconnue. L'homme nordique n'a jamais déprécié le monde présent, visible, au profit d'un soi-disant au-delà. Jamais il n'a fait de la terre la vallée de larmes, le sombre royaume du péché; jamais, par conséquent, il n'a éprouvé le besoin d'une rédemption, la nostalgie d'une vie d'outre-tombe faite de béatitude éternelle. L'homme tout entier, fier de son honneur intact, se présente, tête levée, devant son dieu ou ses dieux. Toute piété qui diminue l'homme, qui essaie de l'abaisser devant une toute-puissance divine qui écrase l'univers, n'a rien de nordique. L'ascétisme, la peur de la damnation, la prière, l'humilité, le sentiment du péché, n'entrent pour rien dans la définition de la piété nordique, laquelle est synonyme de valeur, d'honneur, de fidélité à soi-même, d'héroïsme, de respect et de dévouement à la race, au sang. »

Inutile de dire qu'il n'y a rien de chrétien en tout cela. Le christianisme avec son dogme du péché originel, de la Rédemption, de l'au-delà, avec sa prière, ses sacrements, son crucifix est diamétralement opposé au sentiment religieux raciste. Il y a quelques mois est mort à Munich, dans une clinique catholique, un des propagateurs les plus acharnés de la religion nordique, le général Ludendorff. Dans la cellule où il attendait sa dissolution, il y avait un crucifix. Ses proches, en le voyant, demandèrent au Pontife de la foi allemande s'il fallait éloigner cette image qui lui était odieuse. Par égard pour les sœurs qui le soignaient bien, il en supporta la présence derrière lui. Ce fait est dans la logique du système.

Ainsi donc, la race nordique est la première, la plus douée intellectuellement et moralement, la plus géniale et la plus religieuse. Pour le prouver on invoque le passé de cette race. Si vous dites que partout en Europe il s'est rencontré des hommes de génie, on vous répondra que « le sang de la race géniale y a partout pénétré, vivifiant des terrains stériles; que les Germains sont le Dügervolk, le peuple engrais qui sur tous les autres a exercé son action fécondante. Point de grand homme de France, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre qui ne soit d'origine lombarde, burgonde, franque, visigothe ou saxonne. Proposition facile à démontrer, puisqu'il suffit, comme le faisait un Woltmann, d'opérer dans un nom célèbre les altérations convenables de consonnes et de voyelles pour



y faire apparaître une origine germanique. En Giotto, reconnaissez un Jotte, en Dante Allighieri un Aigler, en Buonarroti, un Bohnrod, en Vinci un Winke... un Arwied en Arouet, un Titroh en Diderot. Gounod même, sous le nom de Gundelwald, a l'honneur de figurer dans cette liste de grands Allemands. N'a-t-on pas été jusqu'à vouloir faire un Germain de Jésus, jusqu'à prétendre démontrer par des considérations phonétiques que son nom est celui-là même qui désigne la race supérieure? » (1).

On le voit, tout ce qu'il y a de grand, de beau, de noble dans le passé est dû à la race nordique. Les époques et les civilisations les plus brillantes ont été celles où les Germains ont eu la prépondérance. Dès lors on devine les conséquences, pour le présent et l'avenir, de cette doctrine. Nous les verrons en détail dans la suite: conservation, purification, unification de la race nordique; diffusion progressive de son influence dans le monde, pour faire participer celui-ci aux richesses spirituelles de la race nordique.

Il nous faut juger maintenant ces bases du système.

Et d'abord y a-t-il vraiment des races, des races homogènes, pures, avec une originalité physique, psychologique, absolue? L'enseignement de l'Eglise reposant sur les données inspirées de l'Écriture-Sainte nous déclare que tous les hommes sont issus du même

---

(1) Chevrillon. — Loc. cit.

couple primitif, Adam et Ève. Nos premiers parents étaient-ils blancs, noirs ou jaunes, on peut penser là-dessus ce qu'on veut. Mais toute l'humanité est sortie d'Adam et d'Ève, créés par Dieu. Et donc les différences entre les groupes humains ne peuvent pas être très grandes. S'il s'est développé dans la suite des noirs et des blancs, si, à l'intérieur de chaque espèce, des subdivisions ont eu lieu, c'est sous l'influence du sol, du climat, de l'alimentation, des habitudes de vie et d'autres facteurs. Ces différences sont donc historiques, non originelles, accidentelles, non essentielles, périphériques, non centrales.

Si ces différences se sont fixées assez longtemps dans des tribus ou des peuplades, habitant avec les mêmes conditions de vie dans des vallées isolées, aujourd'hui, singulièrement dans cette Europe qui nous occupe, qui nous intéresse, il n'y a plus de ces tribus différenciées, de ces races à l'état pur et il est impossible d'y revenir. Il faut citer ici des textes autorisés d'hommes de science. Voici Jean Brunhes, le fondateur illustre de la géographie humaine: « Si les races actuelles principales, blanches, noires ou jaunes, doivent être déjà considérées comme des agglomérats hétérogènes et variables, méritant à peine la dénomination rigoureuse de races, a fortiori doit-on proscrire des expressions aussi fautives que race latine, race slave, race chinoise. Quant aux formules qui ont été encore bien davantage des drapeaux politiques, panslavisme, pangermanisme, elles sont

nées de conceptions purement politiques et ne correspondent pas du tout à des réalités ethniques » (1). M. Neuville, dans la nouvelle Encyclopédie universellement estimée, déclare sans ambages: « L'humanité est depuis longtemps divisée en groupes n'ayant plus rien de racial. » E. Rabaud affirme de son côté: « Parler de races pures en Europe, revient à exprimer un contre-sens. » Deux autres spécialistes, Lester et Millot, écrivent dans un ouvrage célèbre consacré à cette matière: « Le racisme, tel qu'il s'est épanoui à notre époque dans certains pays, peut être condamné comme anti-scientifique. Il y a longtemps que nous ne croyons plus à la fixité des races humaines. Loin d'avoir une valeur absolue, les races comme les espèces et plus encore qu'elles, ne sont que des réalisations momentanées, soumises au milieu dans lequel elles vivent, en interaction constante avec lui et capables de subir les plus profondes et parfois les plus rapides transformations. L'anthropologie ne peut que sourire devant ceux qui à notre époque osent parler de la pureté de leur race. Depuis les temps historiques, les mélanges et les croisements se sont produits à l'infini. L'étude des réactions sérologiques vient confirmer que toutes les populations actuelles sont métisses et qu'aucune d'entre elles n'appartient tout entière à un seul groupe » (2). Jean Brunhes a trouvé les for-

(1) Jean Brunhes. — Les Races. — Paris. — Firmin-Didot.

(2) Lester et Millot. — Les Races humaines. — A. Collin 1936.

mules lapidaires que voici pour condamner les fantaisies raciales de certains pseudo-savants, qui ont prostitué la science à la politique, qui, pareils aux clercs de M. Benda, ont trahi :

« Il n'y a pas de race bretonne, mais un peuple breton.

Il n'y a pas de race française, mais une nation française.

Il n'y a pas de race aryenne, mais des langues aryennes.

Il n'y a pas de race latine, mais une civilisation latine. »

Autrement dit, il y a des groupements psychiques, moraux, politiques, que les mêmes goûts, le même idéal, les mêmes traditions ont façonnés, ont soudés ensemble. Il n'y en a pas que le seul sang, la seule anatomie, la seule physiologie aient unis. Ce fait, une fois de plus et de manière saisissante, montre la primauté du spirituel.

S'il n'y a pas de races pures, au sens fort du mot, il est clair qu'il ne faut pas parler davantage de la hiérarchie des races, de supériorité ou d'infériorité du sang. Bien entendu, il y a des peuples, des nations, qui, de fait, historiquement parlant, ont été supérieurs à d'autres à tel ou tel point de vue. Il y a eu le miracle grec et l'empire romain, il y a eu aussi la dégénérescence des pygmées et leur disparition. Ces différences ne viennent pas du sang. Ce qui le

prouve, entre autres arguments qu'il est impossible de développer ici, c'est que morale et religion sont de plus en plus semblables et pures au fur et à mesure qu'on se rapproche des époques primitives. Non, il n'y a pas de races aristocratiques et de races prolétaires, de races sublimes et de races terre-à-terre. L'observation des ethnologues et des psychologues est concluante à cet égard.

Voulez-vous des témoignages ayant du poids? Voici Lester et Millot déjà cités: « Peut-on parler de races supérieures? Les jaunes sont égaux aux blancs, les noirs l'emportent sur les blancs à certains points de vue. Aucun apôtre raciste ne nous convaincra que le Méditerranéen ou le Sémite ont moins contribué que le Nordique à enrichir le patrimoine humain supérieur. Les races ne sont jamais pures, elles sont en incessante transformation, aucune ne peut être dite véritablement supérieure aux autres, il n'y en a pas de prédestinées à former des maîtres ou des esclaves. » En Amérique, où le problème racial est si aigu, où la supériorité des blancs et l'infériorité des noirs est un dogme aux yeux de beaucoup, un ethnologue de valeur, M. Garth, ose cependant écrire: « Il n'y a pas de moyen pour mesurer les capacités mentales de deux races. Pour ce qui est de la complexité des lois de l'hérédité, un cerveau blanc pourrait être logé sous une peau noire. Pour ce qui est des capacités sensorielles, il n'y a pas de différences, ni quantitativement, ni qualitativement. Les capacités intellectuelles

changent suivant l'éducation. Au point de vue moral, il y a les mêmes impulsions. Conclusion: Il n'est pas sûr qu'il y a des différences raciales dans les traits mentaux. »

Cette observation des ethnologues et des anthropologues, notre philosophie chrétienne la corrobore et l'explique profondément. Voici comment. La valeur d'un groupe, même d'un groupe racial, dépend en dernière analyse de la valeur des individus qui le composent. Mais d'où vient la valeur de l'individu? De son sang, de son anatomie, des dispositions héréditaires enracinées dans le corps? Oui, partiellement, mais principalement de son âme spirituelle et immortelle. Plus que le corps, c'est l'âme qui détermine la personnalité. Or, cette âme est créée immédiatement par Dieu; elle n'est pas l'efflorescence, l'épanouissement de la matière vivante, elle est la forme du corps, forme sortant directement des mains du Créateur. Dans le composé humain, c'est elle qui joue le rôle principal. Or, qui dira que Dieu est obligé de créer des âmes identiques suivant qu'il les destine à telle race ou à telle autre. Qui donc peut enchaîner la liberté souveraine de Dieu? Qui donc peut lier le suprême législateur à des lois fantaisistes imaginées par des pseudo-savants? Et donc, il peut, si cela lui plaît, donner à un Cafre ou à un Hottentot une âme supérieure et à un Aryen pur sang une âme inférieure. Rien ne prouve qu'il ne le fait pas, au contraire. Et donc l'uniformité raciale, dont on nous rabat les

oreilles, est un pur mythe, le mythe du vingtième siècle.

Si la nature de l'âme et donc de l'individu dépend de la libre création de Dieu, le développement des dons spirituels, la formation ultérieure de l'âme dépendent aussi du libre concours et de la libre grâce de Dieu, plus que du sang et de la physiologie. Dès lors, s'il y a plus de liberté que de fixité dans la création et l'activité des âmes, personne n'a plus le droit de parler de supériorité raciale, de hiérarchie raciale.

De cette doctrine philosophique, l'Eglise catholique tire les dernières conclusions. S'il n'y a pas de hiérarchie raciale, il y a ici bas, dans nos sociétés, une nécessaire hiérarchie de fonctions basée sur les dons inégaux du cœur, de l'intelligence, de l'énergie, de la grâce. Dans la société spirituelle visible, dans l'Eglise de Dieu, il y a aussi des fonctions diverses. Au sommet de cette hiérarchie, il y a des hommes revêtus de pouvoirs divins, des hommes qui sont des grandeurs sociales et des grandeurs religieuses, des hommes qui consolent les âmes endolories, éclairent les âmes enténébrées, redressent les âmes prostrées, des hommes jetant des ponts entre le ciel et la terre par leur prière et par le culte qu'ils président, des hommes sur la parole desquels Dieu descend sur l'autel et la paix dans les âmes pécheresses. Ces hommes ce sont les prêtres, les évêques, les Papes. Ne faudrait-il pas, pour ces fonctions divines, choisir des représentants d'une soi-disant race noble, aristocra-

tique? L'Eglise ne connaît pas de race. Faites en esprit le tour du monde. Aujourd'hui, sur toute la surface du globe, dans les forêts africaines et les glaces polaires, dans les églises ou chapelles de toutes les tailles, de tous les styles, la messe a été dite. Au son de la cloche, des millions de chrétiens se sont inclinés devant le miracle eucharistique réalisé par des milliers de prêtres. Regardez ces prêtres, qui portent les mêmes vêtements, qui parlent la même langue liturgique, qui accomplissent les mêmes rites sacrés. Regardez, il y en a de toute race, de toute couleur, comme à Jérusalem le jour de la Pentecôte. Il y a des prêtres noirs, il y a des prêtres jaunes, il y a des prêtres bruns, à côté des prêtres blancs. Mieux encore, il y a des évêques chinois, des évêques indous, demain sans doute il y aura des évêques africains. Est-ce assez clair? L'Eglise croit à la primauté de l'esprit et non à la primauté du sang. Elle ne reconnaît aucune hiérarchie raciale, matérialiste, collective, mais uniquement une hiérarchie spirituelle des personnes humaines.

Non seulement il n'y a plus de races pures, non seulement il n'y a pas de races supérieures ou inférieures, mais, tous les ethnologues de valeur l'affirment, les races soi-disant mêlées et les individus au sang mêlé sont les plus remarquables. Lester affirme que la fécondité est plus grande chez les sangs mêlés que chez les sujets de race relativement pure. Il dit encore: « L'histoire nous fait savoir, de la façon la



plus nette, que les races les plus pures n'ont guère marqué leur passage à la surface de la terre et les grandes œuvres humaines sont, au contraire, dues aux peuples à hérédité complexe. Le fait est que les Grecs de la grande époque étaient un indéchiffrable mélange de navigateurs venus d'Afrique et d'Asie, de Sémites, de Méditerranéens, d'envahisseurs alpins et nordiques. Rome n'avait pas une population moins mêlée et le désordre ethnique n'était pas moins grand en Egypte... Si des races nous passons aux individus, les observations sont de même sens et orientent vers les mêmes conclusions. La proportion des hommes de génie, à demi étrangers aux peuples qu'ils ont illustrés, est considérable. Ni Horace, ni Virgile, ni Térence, ni Sénèque, ni Martial, ni Catulle, n'étaient de purs Romains. »

S'il n'y a pas de races pures, s'il n'y a pas de hiérarchie dans les races, on voit ce qu'il faut penser des prétentions de la race nordique, indo-germanique, aryenne. Elle n'existe pas; elle n'est donc pas supérieure aux autres. Dès lors, ce qu'on appelle le génie naturel allemand, la religion naturelle allemande, sont des produits historiques, des produits qui se sont provisoirement cristallisés dans une nation, ce ne sont pas des produits du sang, de la race. Il est sûr que cette soi-disant race nordique, en Scandinavie et en Allemagne, était parfaitement stérile, quand les autres portaient des fruits merveilleux de culture humaine. Il est sûr aussi que quelques-uns de ceux

qui prétendent aujourd'hui représenter cette race auraient assez mauvaise grâce, après certains événements, à revendiquer une quelconque supériorité. Mais ne passionnons pas le débat.

Dès lors, que penser d'une politique, d'une éducation, d'une religion, d'une culture bâties sur ce mensonge, sur ce mythe de la pureté raciale et de la supériorité nordique? Que penser d'un gouvernement aidée de quelques pseudo-savants complaisants, qui mène tout un peuple par le bout du nez? Car, nous le verrons, ce dogme faux de la pureté du sang germanique est pris au sérieux outre-Rhin et ailleurs. Des poètes, des dramaturges, des pontifes nouveaux exaltent le sang allemand. C'est une adoration, une idolâtrie. Le Saint-Père l'a dit formellement dans l'Encyclique que nous commentons: « Quiconque prend la race ou le peuple et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créées et voulues par Dieu. »

Tels sont les fondements théoriques du racisme. Il était nécessaire de les examiner avant d'aller plus loin. Ne disons pas, encore une fois, que ce sujet exotique ne nous regarde pas. Hier aussi on disait que le bolchevisme ne nous regardait pas. Le racisme empoisonne l'Allemagne, que nous n'avons pas le droit d'ignorer; il sévit aux Etats-Unis, où il crée des conflits sociaux de la dernière violence; demain, lorsque l'Allemagne aura retrouvé des colonies, il empoisonnera l'apostolat missionnaire, qu'il entrave déjà.

Si nous ne prenons garde, il envahira et il matérialisera le monde.

Je terminerai ce chapitre par une confidence. En le préparant, je lisais d'un côté les écrits de Hitler, Rosenberg, Bergmann, Gobineau, où l'on parle de sang, de race, d'instinct, d'élan vital, de forces aveugles, de la mystique nordique. Je me croyais — que l'on m'excuse — dans une sorte de haras particulier, dans un monde spécial où des animaux doués de la parole auraient le privilège de s'analyser et de décrire leur psychologie rudimentaire. C'est une atmosphère étouffante et humiliante pour l'esprit humain. A d'autres heures des mêmes journées, je lisais, par obligation professionnelle, une thèse de doctorat, non encore publiée, consacrée à une mystique chrétienne, âme exquise, droite, pure, spirituelle, héroïque dans la souffrance intérieure et extérieure, docile à l'Esprit-Saint, amante éperdue du Christ, avec cela lucide, écrivain ferme et délicat, analyste clairvoyante. Quelle différence d'atmosphère! D'un côté la matière, de l'autre l'esprit, d'un côté Satan, de l'autre Jésus-Christ.

Nous savons où est la vérité. Notre choix est fait.

## II. EUGENISME ET STERILISATION

Si l'on voit dans la race le bien suprême, un bien divin, source de tous les autres biens, intelligence, culture, religion; si l'on est persuadé qu'une race, la race nordique, émerge parmi toutes les autres, qu'elle est une race élue, qui doit soulever les autres au-dessus d'elles-mêmes et les conduire aux cimes les plus élevées de la civilisation, il est naturel de penser qu'il faut protéger, assainir, développer, cultiver, faire proliférer à tout prix cette race royale. Comme on sélectionne les chiens et les chevaux, comme on veille à garder pur leur pédigree, riches leurs quartiers de noblesse. Si un Etat, un gouvernement issu du peuple, représentant de la race, se considère, à tort ou à raison, comme le propriétaire, le défenseur de cette richesse raciale, de ce haras national, on comprend, qu'à côté des lois qui règlent le transit des marchandises, le programme scolaire ou la représentation parlementaire, il veuille promulguer des lois, imposer des décrets ou des sanctions ayant pour but exclusif le bien de la race confiée à ses soins et qui constitue un patrimoine sacré. C'est dans la logique du système.

Le gouvernement présidé par M. Hitler et d'autres gouvernements qui s'inspirent des mêmes principes et des mêmes doctrines, n'ont pas manqué de tirer cette conclusion des prémisses posées par eux. L'avant-dernière phrase du célèbre « Mein Kampf », le livre du chancelier allemand et le bréviaire de son mouvement, est ainsi rédigée: « Un Etat qui, à une époque de corruption raciale, se consacre à la culture de ses meilleurs éléments raciaux, doit un jour devenir le maître de la terre. » On le voit, la culture de ses meilleurs éléments nordiques, tel est le but principal et immédiat de la politique intérieure allemande. La domination du monde, telles sont ses visées lointaines.

En décrivant cette politique raciale allemande, en la jugeant au point de vue humain et chrétien, nous atteindrons du même coup une vingtaine d'Etats américains, plusieurs provinces canadiennes, plusieurs cantons suisses, plusieurs Etats scandinaves, qui emploient dans le même but, quoique généralement avec moins de brutalité, les mêmes méthodes de prophylaxie raciale. Pour plus de clarté et de force nous distinguerons le point de vue négatif et le point de vue positif. Nous verrons ce que le gouvernement raciste fait pour éliminer, raréfier les éléments tarés, malades de la race nordique et les mesures qu'il a prises et qu'il prend pour augmenter, pour mettre en valeur les éléments sains, forts, insignes de la même race.

Les chimistes allemands n'ayant pas encore trouvé le moyen de fabriquer de toutes pièces de petits Aryens aux yeux bleus, au crâne allongé, à la chevelure fauve, le renouvellement de la race nordique est malheureusement abandonné à l'initiative privée. Comment le gouvernement remplira-t-il dès lors sa mission d'empêcher la génération d'enfants tarés, dégénérés, indignes de la race? Il emploie aujourd'hui, en attendant des mesures plus radicales, deux moyens surtout, le certificat prématrimonial et la stérilisation.

Grâce à l'influence persistante du christianisme, c'est le plus souvent après un mariage religieux ou légal, que l'humanité se renouvelle par la naissance de jeunes citoyens du monde. C'est par le mariage qu'est passé de génération en génération le flambeau de la vie, que se fait sur notre vieille terre une effusion continuelle de fraîcheur, d'innocence, d'illusions, de fleurs humaines. Mais le mariage, pour jouir de certains privilèges substantiels, doit être ratifié par le gouvernement civil. Celui-ci peut, avec ou sans raisons, légitimement ou arbitrairement, refuser cette ratification. Il peut poser certaines conditions avant de donner son consentement. En le refusant, il peut donc, jusqu'à un certain point, empêcher la fécondité d'hommes ou de femmes dont il juge indésirable la postérité. L'Etat raciste n'a pas manqué d'utiliser à ses fins cette possibilité.

Aussi, en vertu de la loi du 18 octobre 1935, tout

Allemand et toute Allemande voulant contracter mariage, toute étrangère voulant épouser un Allemand, doivent passer devant une commission de médecins hautement persuadés de la nécessité de maintenir pure la race; ils doivent se faire examiner soigneusement, répondre à un grand nombre de questions, fournir un nombre imposant de certificats. Ils n'auront le droit de passer à la Mairie pour se marier, que si cet examen est concluant, positif, si le ou les médecins examinateurs jugent utile pour la race leur fécondité.

Ne croyez pas que c'est là une pure formalité. Vous ne connaissez pas le sérieux, le fanatisme racistes. Des milliers de jeunes gens et de jeunes filles se sont vu refuser ce certificat. En effet, il y a onze cas prévus officiellement, du point de vue racial — car il y a d'autres empêchements — comme imposant par la force des choses le refus du certificat. Voulez-vous connaître en détail quelques-unes de ces raisons d'exclusion matrimoniale?

Eh bien! si l'un des deux conjoints souffre d'une maladie contagieuse grave, qui aurait pour suite de nuire sérieusement à l'autre ou de se reporter sur les enfants, le mariage est interdit. Si l'un des partenaires a été condamné par les tribunaux à perdre ses droits civils, le mariage est pareillement défendu. Si l'un des deux candidats est affecté, non pas de maladie mentale déclarée, mais simplement de troubles mentaux qui rendent l'union indésirable pour la communauté, il ne peut pas se marier. Enfin, si l'un des deux ama-

teurs d'hyménée a souffert ou souffre d'une des huit maladies imposant la stérilisation dans les maisons de santé, il ne peut davantage contracter mariage. Il s'agit de maladies jugées héréditaires et transmissibles à la postérité: épilepsie, cécité et mutisme congénitaux, surtout maladies mentales et nerveuses. Notons en passant qu'un stérilisé n'a pas le droit de se marier, parce que celle qu'il épouserait deviendrait incapable dès lors de contribuer pour sa part à l'enrichissement de la race.

Tel est le premier moyen employé par l'Etat raciste pour éliminer les naissances indésirables. Enoncée sèchement, comme nous venons de le faire, cette petite loi a l'air bien innocente, bien raisonnable, bien charitable même pour la communauté, dont elle veut éloigner la maladie et la souffrance. Mais devinez-vous ce que cette loi renferme au fond de cruauté, d'inhumanité, ce qu'elle accumule de tortures intimes, de tentations, de désespoirs? Explicitons-la par deux exemples, qui ne sont pas chimériques. Voici un jeune homme et une jeune fille qui se connaissent au sanatorium. La solitude, l'hyperesthésie consécutive à leur maladie fait lever entre eux des sentiments tendres, qui deviennent bientôt l'amour, de la passion. Ils ne sont pas à la mort, ils espèrent même guérir. Ils sont honnêtes, chrétiens, droits, refusant de recourir au péché pour se témoigner leur amour. Ils demandent le certificat prématrimonial. Il leur est refusé parce qu'ils sont malades. L'Etat raciste piétine lourdement



leur tendresse, leur amour, leur honnêteté. Franchement, croyez-vous que la moralité et la race y gagneront?

Voici une autre jeune fille. C'est une grande nerveuse, d'humeur instable et de caractère passionné. De famille honorable, elle a commis une faute lourde qui jettera le discrédit sur ceux qu'elle aime. Cette perspective l'effraie à un tel point que pendant quelques jours sa pauvre raison chavire, que des troubles nerveux graves s'emparent de celle qui porte un terrible secret qu'elle est seule à connaître. Un médecin de campagne ignorant en neurologie lui trouve de la schizophrénie ou de la manie dépressive. Et lorsqu'au bout de quelques semaines, ayant obtenu de son séducteur qu'il consente à l'épouser, elle se présente pour avoir le certificat requis pour se marier, on le lui refuse, parce qu'elle a eu des troubles nerveux. Elle devra porter sa honte et celle de sa famille parce que les enfants à qui elle donnerait la vie après le premier pourraient ne pas faire honneur à la race nordique. C'est elle qui prime et il faut savoir souffrir pour elle. Croira-t-on qu'ici encore la morale et la race y gagneront? Croira-t-on que cette jeune fille nerveuse, qui dans sa faute a connu la volupté défendue, sera chaste parce que le gouvernement le veut ainsi?

Mais le gouvernement raciste se moque bien de sa vertu, de sa chasteté. C'est son infécondité qu'il veut. Et si le refus du certificat prénuptial n'y suffit

pas, il saura employer un moyen radical. Il saura, par des interventions chirurgicales, tarir à jamais les sources de la vie chez ceux dont il considère la descendance comme indésirable, comme préjudiciable à la race. C'est la stérilisation eugénique. Bien des Etats la pratiquent. La loi du 1<sup>er</sup> janvier 1934 la rend obligatoire en Allemagne à certaines conditions. Ne croyez pas ces conditions draconiennes et impossibles à réaliser. Si d'après les médecins il faut s'attendre avec une grande probabilité à une descendance tarée, malade, dégénérée, s'il y a une demande d'intervention faite par l'individu, par son tuteur, par son médecin, par un directeur d'asile, si le tribunal de la santé héréditaire donne une réponse affirmative, l'odieuse opération peut et doit se faire. Les maladies, qui tombent sous la loi, sont surtout les suivantes: arriération psychique, schizophrénie, psychose circulaire, épilepsie héréditaire, chorée de Huntington, cécité, surdité, malformation héréditaires. Ne croyez pas non plus que ce sont là des maladies rares, des maladies de luxe. Pour telle d'entre elle, paraît-il, le code sanitaire allemand compte, à l'heure actuelle, 284.000 sujets nationaux.

La loi oblige tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque de malades, à signaler aux tribunaux spéciaux toute personne, qu'ils auraient au cours de leur activité professionnelle reconnue atteinte d'une maladie héréditaire. Au paragraphe 12 de cette loi il est dit: « Si le tribunal a ordonné la stérilisation,

celle-ci doit être effectuée même contre la volonté de l'intéressé et au besoin en ayant recours à la force. » Le commentaire officiel qui l'accompagne donne les précisions, je ne dis pas les adoucissements que voici : « Il y a lieu de souligner, de la manière la plus catégorique, le fait suivant : ni la bénignité du cas, ni la fugacité d'un accès, ni sa guérison plus ou moins complète, même jusqu'à la parfaite restitution du rendement social, aucune de ces circonstances n'atténue la nécessité de la stérilisation. Au contraire. Les symptômes précurseurs les plus ténus ne justifient pas seulement, mais imposent la stérilisation le plus promptement possible, afin qu'il ne soit pas trop tard. »

Qu'on remarque les mots « bénignité du cas, accès fugace, symptômes ténus, probabilité de la dégénérescence des enfants ». Dès lors il est à prévoir que le zèle intempestif des délateurs intéressés, l'ignorance et la platitude conjuguées de certains médecins bassement conformistes, la haine même, la cupidité, la flagornerie ou l'illuminisme raciste multiplieront les cas, multiplieront ces interventions odieuses arrêtant le fleuve de la vie. Avec la possibilité d'être père ou mère, de splendides rêves, d'exquises anticipations, de nobles sentiments, d'émouvants dévouements seront ainsi amputés, anéantis dans des âmes plus raffinées et plus émotives que d'autres. Ici encore, l'État raciste est sans pitié. Il refuse de se laisser attendrir par les individus. Seule la communauté, seule la race qu'il

faut à tout prix maintenir pures, l'intéressent et le passionnent.

Mais il ne s'agit pas seulement d'assainir la race par l'élimination des naissances indésirables. Ce travail négatif, s'il n'était compensé par un autre positif, ayant pour but de développer les bons éléments raciaux, conduirait peu à peu à l'extinction de la race qu'il s'agit de sauver. L'Etat raciste s'attache avec une persévérance passionnée et ingénieuse à relever la natalité. Il a employé à cet effet plusieurs moyens inégalement efficaces. Il y a d'abord une série de moyens économiques et sociaux. Il est incontestable qu'une bonne politique sociale et économique est aussi la meilleure politique de repopulation parce que les hommes dans l'ensemble ne se soucient pas de mettre au monde des enfants qui souffriront de la faim. La suppression progressive du chômage, la poussée économique due à l'industrie militaire, l'assainissement de l'économie agricole, les allocations familiales, les secours divers aux familles pauvres, voilà des mesures indirectes à qui beaucoup de petits aryens aux cheveux blonds doivent la vie.

Parmi ces moyens, le prêt au mariage nous paraît particulièrement heureux et efficace. Le montant de ce prêt, consenti par l'Etat aux jeunes époux, n'est pas fixé une fois pour toutes. Il ne peut dépasser 2.000 Marks (27.000 francs). Ce sont les besoins et la situation des époux qui en déterminent le taux. Ne portant pas intérêt, il est remboursable en huit ans à raison

de 1 % par mois, à supposer qu'aucun enfant ne naisse. Mais — c'est le point important — toute naissance d'enfant entraîne la remise d'un quart de la dette. L'année qui suit la naissance aucun versement n'est obligatoire. De la sorte des ménages d'une fécondité très grande pourraient en quatre ans avoir la remise totale du prêt. Celui-ci, qui doit être utilisé pour l'achat de meubles et d'autres objets domestiques, est particulièrement intéressant pour les ménages ouvriers. Les résultats « natalistes » en sont certains. Depuis l'avènement du gouvernement raciste il y a eu progression constante et importante des naissances en Allemagne. On se rappelle le discours triomphal du chancelier Hitler en février 1938. En 1936 il y a eu 300.000 enfants de plus qu'en 1932 et la courbe ascendante des naissances en Allemagne s'est accentuée depuis.

Ce succès, du reste, est dû à d'autres causes encore. Il vient en partie de la répression sévère de l'avortement. Car — hélas! — en Allemagne, comme dans d'autres pays, il y a des milliers et des milliers de femmes, de mères, qui connaissent et pratiquent le secret effrayant de faire la tombe avant le berceau, d'interrompre la vie en fleur. De ces meurtres clandestins, suivant certaines statistiques, on en aurait compté environ 600.000 en Allemagne autrefois. Les mesures très sévères, les sanctions brutales imposées par le gouvernement, la surveillance exercée par les membres du parti ont rendu beaucoup plus dange-

reuse et, en conséquence, beaucoup plus chères ces interventions criminelles. C'est un gain de premier ordre pour la cause sacrée de la race nordique.

Mieux encore peut-être que par ces mesures précises, la cause raciale est servie par ce qu'on peut et doit appeler la mystique de la race. Si la mystique en général est l'attitude d'un individu ou d'un groupement qui, soulevés par des sentiments en partie obscurs et les dépassant eux-mêmes, sacrifient leur activité, leurs biens, consacrent leurs pensées et leur cœur à une idée, à une personne, à une cause, la mystique de la race en particulier consiste en ce que les représentants d'un peuple pur ou se croyant tel, considèrent comme idéal primordial digne d'amour et de sacrifice, la vigueur de leur race. Cette conviction leur donne de l'élan, de l'enthousiasme, du courage, de la confiance. Elle les soumet corps et âme à ceux qui dirigent la politique raciale.

On l'a très bien dit : « Plus importante encore que toutes les mesures économiques, politiques et sociales, que j'appellerai volontiers une politique indirecte de la population, plus importante aussi que les mesures populationnistes directes, est la politique psychologique de la population, c'est-à-dire l'art de se saisir des âmes et de les influencer dans le sens de la procréation. Tout succès de la politique populationniste dépend en dernière analyse de la politique psychologique », autrement dit de la mystique. C'est là ce que M. Hitler a réussi. « Le sentiment d'être

gouvernés par un homme énergique et sûr de lui a rendu à beaucoup d'Allemands confiance dans la vie, l'orgueil national, la volonté de rester un grand peuple. Grâce au racisme il y a une renaissance sentimentale du peuple allemand, à qui l'avenir apparaît désormais tout en rose, de sombre qu'il était. Ils sentent de nouveau que leur peuple a une mission en vue de laquelle il vaut la peine d'élever une famille » (1).

Cette mystique raciale est soigneusement entretenue par les dirigeants du parti. Livres savants et livres de vulgarisation, radio et cinéma, théâtre et littérature, musique et art plastique, pédagogie et discours, suggestion collective et journalisme synchronisé, tout est mis au service de la race et de la cause raciale. Dans un Etat, où ne subsiste aucune liberté de presse ou de parole, où le Ministre de la Propagande est tout-puissant au royaume des idées, il est possible de cultiver jusqu'à l'extrême cette mystique. Il est possible de créer une nouvelle table des valeurs, un monodéisme collectif, qui se traduira en gestes quasi-automatiques. Le mot race voltige sous les nuages allemands, sous la coupole des universités, dans les rues populeuses des cités, dans les classes enfantines. Comment voulez-vous que ne se développent pas dans cette immense serre chaude qu'est l'Allemagne hitlérienne, cette mystique, cette religion de la race qu'Alfred Rosenberg a exprimé de la ma-

---

(1) Cf «Pour la Vie » revue de M. Jordan, janvier et février 1938.

nière suivante: « Une foi mythique nouvelle surgit aujourd'hui, la foi mythique du sang, foi par laquelle on croit que la nature divine de l'homme peut être défendue par le sang; foi appuyée par une science très claire, par laquelle il est établi que le sang nordique représente le mystère qui se substitue aux sacrements antiques et les dépasse. »

Sans aucun doute cette mystique aura son efficacité. De nombreux garçons blonds et de nombreuses fillettes aux tresses blondes doivent à cette mystique de pouvoir jouer au cerceau ou à la poupée.

Tels sont les moyens négatifs et positifs employés par les Etats racistes pour arriver à leurs fins. Il nous reste à porter un double jugement sur ces moyens.

Que faut-il penser d'abord du souci d'empêcher les naissances indésirables et des deux principales mesures imposées à cet effet, le certificat prénuptial obligatoire et la stérilisation?

Nul doute que ce souci lui-même est légitime. La qualité physique d'un peuple doit être recherchée autant que la quantité de ses sujets. Qu'un Etat se préoccupe de la santé, de la vigueur, même dans certaines limites de la pureté raciale de ses citoyens, rien de mieux. Nous croyons aussi à l'importance, même morale et spirituelle, du corps humain, qui sera glorifié un jour et qui est le compagnon de l'âme immortelle. Que ce même Etat cherche à diminuer, à empêcher



ces maladies héréditaires et mentales, qui sont une des plaies de notre époque, rien de mieux encore. Bien des réformes sociales utiles, y compris la réglementation du bruit et de la vitesse, pourront y contribuer.

Mais il y a des moyens qui dépassent ses pouvoirs, que la loi naturelle aussi bien que la loi positive de Dieu lui défendent d'employer. L'EXAMEN prénuptial n'est pas de lui-même de ce nombre. Bien des mariages ont été malheureux parce que les conjoints n'ont pas osé se révéler mutuellement avant leur union leur état de santé ou qu'ils n'ont pas, pour des raisons peu honorables, voulu le faire. L'examen médical préalable est donc désirable. Mais il doit être entouré de discrétion et de délicatesse. Il est désirable aussi, que les candidats au mariage tiennent compte de ses résultats et que, si vraiment leur postérité doit être dégénérée, doit à coup sûr être un embarras pour la famille, un poids pour la communauté nationale, pour elle-même, ils renoncent spontanément au mariage. Mais l'autorité civile n'a pas le droit de leur imposer cette renonciation. Dans son Encyclique « Casti conubii », le Saint-Père le dit expressément: « Il n'est pas permis que des hommes d'ailleurs capables de se marier, dont, après un examen attentif, on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soient inculpés d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que, souvent, le mariage doive leur être déconseillé. »

S'ils y tiennent malgré l'examen, il est inadmis-

sible que le gouvernement les empêche de se marier. Pourquoi? D'abord, parce que le droit de se marier, de procréer, appartient directement, personnellement à l'homme, en vertu de la loi naturelle voulue par le Créateur. Il y a des droits qui sont antérieurs à toute société, qui sont sacrés comme le droit de vivre. Le droit au mariage est de ceux-là. Ensuite parce que l'homme et la femme doivent sauver leurs âmes. Le but unique du mariage n'est pas la fécondité, mais aussi l'apaisement de la concupiscence. L'instinct sexuel est le plus puissant des instincts. Il faut une grande énergie, aidée de la grâce de Dieu, pour discipliner cet instinct. Croyez-vous que tous ceux à qui l'Etat refuserait le droit de se marier, renonceraient à la satisfaction de cet instinct? C'est puéril de le penser. Ils pratiqueront l'union libre avec toutes ses lamentables conséquences sociales, morales, religieuses. Ils mettront au monde des enfants qui ne seront pas plus sains, mais qui souffriront toute leur vie de ne pas être issus d'une famille régulière. Enfin, parce qu'il peut y avoir des mariages qu'exige un devoir supérieur, soit de réparation ou de régularisation. Il y a des conditions morales du mariage. Les méconnaître, c'est du matérialisme. Pie XI le dit bien : « Ceux qui agissent de la sorte oublient que les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le ciel et pour l'éternité » (1).

---

(1) Cf. L'Eglise et l'Eugénisme. — Ed. Mariage et Famille, p. 122 sq.

Si le certificat prématrimonial, incluant la défense du mariage, est un abus de l'Etat, à plus forte raison la mutilation pour des fins eugéniques est-elle inadmissible. Si l'on peut tolérer que pour châtier un crime, l'autorité civile peut tuer ou mutiler, il est défendu de le faire pour empêcher la naissance d'enfants tarés. Et cela pour des raisons morales. Nous l'avons dit, la liberté de procréation est un droit premier de l'être humain. Le septième commandement défend non seulement de tuer, mais de blesser. La pratique officielle de la stérilisation eugénique conduit logiquement, a conduit déjà dans certains pays à l'avortement eugénique, c'est-à-dire au meurtre organisé. Elle conduit aussi nécessairement à une conception matérialiste, purement terrestre de la vie. Elle fait oublier qu'un être même taré, même difforme comme Quasimodo, même lépreux ou schizophrène, est capable de Dieu, capable de la grâce transfigurante, capable de voir un jour la Beauté éternelle et de posséder la Bonté éternelle.

Il faut ajouter : l'Etat ne doit pas mutiler ses sujets, pour des raisons scientifiques et médicales. Des savants autorisés et à l'esprit parfaitement libre affirment que leur connaissance des phénomènes héréditaires n'est pas suffisamment exacte et certaine surtout, que le pronostic de l'avenir ne le sera sans doute jamais assez pour autoriser une intervention aussi radicale que la stérilisation. Ils disent encore que pour être vraiment efficace, cette intervention devrait

atteindre tous les individus tarés sans exception, ce qui est impossible, parce que chez la plupart la tare est invisible tout en étant transmissible. Ils prouvent encore par des faits que la nature elle-même, créée par Dieu, est probablement mieux adaptée que la grossière méthode de stérilisation à la lutte contre le fléau de l'hérédité pathologique. La nature se défend elle-même. Autrement l'humanité depuis longtemps serait anormale dans sa totalité.

Enfin, il n'est pas dit du tout que ces maladies nerveuses et soi-disant mentales qui légitiment la mutilation aux yeux des racistes, ne sont pas un mal nécessaire, contribuant au bien de l'humanité; il n'est pas dit que les grands nerveux ou les grandes nerveuses sont inutiles ou nuisibles. Peut-être, au contraire, sont-ils des sources créatrices de premier ordre. Je pense ici à un texte magnifique de Marcel Proust, juif et névropathe, deux raisons pour qu'il ne soit pas agréé par les racistes germaniques: « Supportez d'être appelée une nerveuse. Vous appartenez à cette famille magnifique et lamentable qui est le sel de la terre. Tout ce que nous connaissons de grand, nous vient des nerveux. Ce sont eux et non pas d'autres qui ont fondé les religions et composé les chefs-d'œuvre. Jamais le monde ne saura ce qu'il leur doit et surtout ce qu'ils ont souffert pour le lui donner. Nous goûtons les fines musiques, les beaux tableaux, mille délicatesses, mais nous ne savons ce qu'ils ont coûtés à ceux qui les ont inventés d'insomnies, de

pleurs, de rires spasmodiques. » Je ne signe pas des deux mains cette hymne à la neurasthénie. Mais il indique tout de même un des éléments du problème.

La santé physique n'est pas tout. Le génie n'obéit pas aux mêmes lois que le talent. Dès lors, comme on l'a dit remarquablement, « la stérilisation est une intervention illégitime de l'esprit géométrique et matérialiste dans le domaine infiniment qualitatif et nuancé de la pathologie mentale ». Si, il y a cent ou deux cents ans, la stérilisation avait été pratiquée en Autriche, « on peut se demander si l'Allemagne n'aurait pas été privée de son Führer génial et par contre-coup de la loi sur laquelle il compte si fermement pour la sauver de la dégénérescence fatale » (1).

Un autre dictateur, de civilisation latine, pense, ou du moins a pensé à ce sujet avec beaucoup plus de bon-sens. A un journaliste français qui faisait remarquer à M. Mussolini que dans sa politique démographique il ne tenait pas compte de l'eugénisme, de la qualité, le chef fasciste répondit: « Le mystère de la vie est impénétrable et nous devons la laisser agir. C'est parfois l'enfant de deux êtres chétifs qui deviendra un génie et par conséquent une gloire pour son pays. On ne peut pas sélectionner les hommes comme les chevaux, parce que l'homme a une intelligence et une âme avec lesquels il faut compter. La question

---

(1) Cf. pour tout ce développement un article très remarquable du Dr Bernard Frey, dans le bulletin de Saint-Luc, mars 1937. Nos citations sont de lui.

physique pour les hommes n'est pas la principale... Je ne puis mieux faire que de dire à mes fils: tâchez de prendre une femme de votre pays, qu'elle soit saine et bonne à reproduire la race; mais si celle que vous choisissez est malade et que vous l'aimiez, prenez-la. » C'est la sagesse même, la sagesse profonde, tenant compte de toutes choses, voyant loin. La sagesse raciste est à courte vue, elle est grossière parce qu'elle ne tient pas compte de la vérité incontestable que voici: « Les inconvénients résultant de la suppression d'un principe sont parfois plus graves que la somme des accidents entraînés par son maintien. »

Il faut être moins sévère pour les moyens positifs préconisés par le racisme pour encourager la natalité. Les allocations familiales et le prêt au mariage sont excellents et tout à fait en harmonie avec la doctrine sociale catholique. Nous devrions nous en inspirer. La répression de l'avortement criminel est aussi un grand bien, qui devrait être généralisée dans tous les pays.

Quant à cette mystique raciste qui soulève le peuple allemand, elle a de bons et de mauvais côtés. Les peuples sont voulus par Dieu et destinés à jouer un rôle dans l'harmonie du monde. Pour pouvoir le faire, ils doivent être sains, forts, unis, ils doivent avoir le sentiment et l'amour de leur communauté nationale et ethnique. Tout ce qui, dans les limites de la justice et de la charité, développe la valeur et l'union d'un peuple est légitime et désirable.

Mais cette mystique est mauvaise si elle repose sur une erreur. La mystique raciste allemande repose, nous l'avons vu plus haut, sur l'erreur de la pureté actuelle des races, de leur hiérarchie, de la supériorité de la race indo-germanique. De là ses exagérations, ses intransigeances, ses exclusions qui deviennent dangereuses. Cette mystique est mauvaise encore parce qu'elle canonise, divinise le sang, le corps, la matière, dont la religion, la morale, la culture ne seraient que des fonctions. Elle est mauvaise, parce qu'elle ne recule pas devant les pratiques immorales pour arriver à ses fins. Rosenberg n'a pas hésité à penser que « la polygamie serait une chose tout à fait légitime, mais bien entendu, qui serait réservée aux hommes capables de transmettre à leurs descendants de précieuses dispositions héréditaires ». Cette canonisation du sang logiquement devra aller plus loin, à la suppression des indésirables. Hitler lui-même, dans un Congrès du Parti, a déclaré: « Si l'Allemagne voyait naître annuellement un million d'enfants et qu'elle fût disparaître 7 à 800.000 des plus faibles, le résultat serait pour elle une augmentation de force. » Qui dira que dans un pays sentimental, passionné, désaxé, fanatisé, ces paroles n'ont pas déchaîné des actes! Cette même divinisation du sang doit conduire logiquement à... la procréation dirigée. On choisira les sujets les plus représentatifs de la race nordique pure et ils seront chargés de repeupler l'Allemagne d'enfants authentiquement aryens. Nous avons des raisons de croire que

ce dessein monstrueux et immoral n'est pas purement imaginaire. Nous voici en pleine biologie, en pleine zoologie. Nous ne dirons rien de plus. Une mystique raciale qui conduit à de pareilles aberrations est une flétrissure pour le peuple qui en vit et pour l'humanité tout entière.



### III. ANTISEMITISME

Le système raciste, dont les bases sont fragiles comme celle du colosse figurant Nabuchodonosor dans l'Écriture, est d'une logique rigide dans ses déductions théoriques et pratiques. Admettant, comme un dogme, qu'« au commencement était la race nordique aux yeux bleus et aux cheveux blonds; qu'elle a répandu sur terre tout ce qui est perfection et civilisation; que tout le mal provient d'influences étrangères exercées sur cette race nordique », il cherche, nous venons de le voir, à assainir cette race par l'élimination des éléments faibles et malades, par la culture des éléments forts. Mais il doit aussi chercher à garder pure, à protéger son « splendide isolement », son originalité. Il doit empêcher le sang aryen de se mêler à d'autres sangs, qui le feraient déchoir, qui le contamineraient irrémédiablement. Voici comment le Führer exprime cette idée: « C'est au moment où l'Aryen a renoncé à la pureté de son sang, qu'il a perdu le paradis qu'il s'était lui-même créé. Il fut submergé par le mélange des races, perdit de plus en plus ses capacités culturelles, jusqu'à ses ancêtres... Le mélange du sang et

l'abaissement du niveau racial qui en est la conséquence est la raison unique de la mort de toute civilisation. Les hommes ne meurent pas à la suite de guerres perdues, mais par la perte de cette force de résistance qui est le propre d'un sang pur » (1).

L'Aryen doit surtout veiller à ce que des races inférieures, esclaves, ne se mêlent pas à la race royale. De ces races inférieures, il y en a en Afrique, en Asie, en Australie. Mais elles n'entrent guère en contact avec les Germains, puisque ceux-ci n'ont plus de colonies. Mais il y a une race particulièrement vile aux yeux des Aryens, particulièrement redoutable et indésirable, c'est la race juive. Il y a, ou du moins il y avait, il y a cinq ans, six cent mille juifs en Allemagne. Et il y a 18 millions de Juifs blancs dans le monde.

Les racistes allemands prétendent que ces Juifs constituent une véritable race, homogène, n'ayant rien de commun avec la race aryenne et nordique. Le Führer l'affirme à dix endroits de son livre célèbre: « C'est le Juif qui forme le contraste le plus accentué avec l'Aryen. Aucun autre peuple de la terre ne possède un instinct de conservation aussi puissant que le peuple élu. La meilleure preuve en est le simple fait qu'il subsiste encore. Où est le peuple qui, en deux mille ans, a aussi peu changé de caractère et de tempérament? Et cependant où est le peuple qui a subi de plus grandes révolutions que lui? Qu'il n'ait

---

(1) « Mein Kampf », page 324.

pas changé, n'est-ce pas une preuve éclatante de son instinct racial de conservation? » Il s'agit donc bien d'une race véritable. Ailleurs le même M. Hitler pulvérise ou croit pulvériser l'objection de ceux qui prétendent que l'unité des Juifs vient de leur religion, non de leur sang commun. Il prétend que les Juifs ont inventé et développé leur religion précisément pour mieux garder leur originalité au milieu des peuples où ils vivent, pour rester ethniquement purs, séparés (p. 336).

Ce soi-disant dogme de la pureté raciale des Juifs, quelques savants allemands ont fait des prodiges de dialectique et d'inductions aventureuses pour le démontrer. Au Congrès mondial de la population qui s'est tenu en 1938 à Paris, quelques-uns d'entre eux, dûment stylés par leur gouvernement, sont venus défendre leur thèse ou leur hypothèse. Ils ont été reçus assez fraîchement par l'Aréopage européen où ils siégeaient. En tout cas les maîtres de la politique allemande ne mettent pas en doute ce dogme.

Bien entendu cette race juive si pure est déclarée inférieure. Elle serait exactement à l'antipode de la race nordique. Physiquement, intellectuellement, moralement. L'Aryen est grand, blond, droit; le Juif est petit, noir, rabougri. L'Aryen possède une intelligence intuitive, créatrice, constructive, le Juif est doué d'un esprit dissolvant, critique, qui ne vit que du bien des autres. L'Aryen est altruiste, dévoué à ses semblables, prêt à mourir pour la communauté; il

place par-dessus tout l'honneur, la fidélité, le courage, tandis que le Juif est essentiellement égoïste, poltron, attaché à son intérêt propre, oublieux des autres, capable de toutes les bassesses et de toutes les trahisons quand il s'agit de se sauver ou de s'enrichir; il ne met rien au-dessus de sa sécurité, de sa prospérité, de ses jouissances personnelles. Autrement dit, c'est l'eau et le feu, le jour et la nuit.

Dès lors, il faut qu'un gouvernement soucieux de la santé de son peuple, empêche à tout prix sa contamination par la race juive. Il s'agit d'empêcher tout contact physique entre les deux races, qu'il soit suivi ou non de fécondité effective, car en toute hypothèse ce contact ravale le sang allemand, le vicie, le contamine. Il s'agit d'empêcher toute influence intellectuelle des Juifs, qui aurait pour résultat la désagrégation des qualités aryennes natives et la judaïsation de la culture germanique. Enfin il s'agit d'empêcher toute influence morale, psychologique, de l'âme juive sur l'âme nordique, qui doit rester elle-même, fidèlement, héroïquement, comme le Créateur l'a faite.

Car cette obligation, l'Etat allemand la considère comme sacrée, comme voulue de Dieu, comme essentiellement religieuse, comme découlant du respect que l'on doit avoir pour l'œuvre du Tout-Puissant.

La croisade pour la pureté du sang est donc une croisade sainte, c'est une guerre religieuse, qui justifiera l'emploi de moyens radicaux, violents, de moyens extrêmes que de petites âmes, des âmes veules, des

âmes contaminées ne comprendront jamais, mais qu'aux yeux d'Aryens purs et pénétrés de leur dignité, de leur supériorité, de leur mission mondiale, la sainteté de cette cause sublime excuse et justifie, impose même s'il n'y a pas d'autres moyens efficaces pour arriver au but.

Ces moyens, le gouvernement allemand les a employés et les emploie, comme nous allons le voir. La matière est tellement étendue que je ne sais comment la présenter. Puisque j'ai employé à l'instant le mot de croisade, gardons ce mot et distinguons dans la lutte antisémite engagée en Allemagne, la croisade des lois, la croisade des faits, la croisade des délateurs, la croisade des enfants. Ces rubriques ne nous permettront d'ailleurs que d'esquisser le sujet.

Le parti national-socialiste ne fut pas pris au dépourvu lorsque le pouvoir lui tomba entre les mains en janvier 1933. Il avait une législation toute prête qu'il appliqua aussitôt avec une énergie surprenante. Naturellement il y avait un certain nombre de paragraphes sur les Juifs. Quelques-uns d'entre eux furent sanctionnés officiellement au Congrès de la liberté à Nuremberg en 1935. D'autres avaient déjà parus ou parurent dans la suite. En voici la substance dans son horrible nudité:

Seuls les citoyens allemands jouissent des droits politiques reconnus par la constitution allemande. Or, seuls les individus de sang allemand ou de sang apparenté peuvent devenir citoyens allemand. La consé-

quence est que les Juifs ne sont plus considérés comme citoyens allemands, mais comme une minorité allogène d'un genre tout particulier, sorte d'esclaves au service de la race royale. Les mariages entre Juifs et citoyens allemands sont interdits. Ceux qui contreviendraient à cette loi seraient punis de forteresse et verraient leur mariage déclaré nul, même s'il avait été contracté à l'étranger. Mais, pour assurer la pureté raciale, cette défense ne suffit pas. Tout contact intime, conjugal ou extraconjugal, doit être interdit entre Juifs et Aryens. En conséquence voici un autre paragraphe, plus étonnant: Toute relation intime extraconjugale entre Juifs et citoyens allemands est interdite et punie par la prison et par la forteresse. Mais comme on sait que la chair est faible et que la fuite des occasions est parfois l'unique sauvegarde, un paragraphe est prévu qui supprime certaines tentations. Il est ainsi conçu: Les Juifs n'ont pas le droit d'employer dans leur ménage de citoyennes allemandes âgées de moins de 45 ans.

En vertu d'autres lois, les Israélites n'ont plus le droit d'être fonctionnaires du Reich, à aucun degré. Les tribunaux ont le droit d'annuler les dispositions testamentaires d'un Aryen en faveur d'un Juif. Les notaires juifs sont supprimés d'un coup de plume. Les médecins juifs, qui étaient au nombre de 8.000, sont réduits à la clientèle privée de leurs coreligionnaires, car ils ne peuvent plus être médecins de caisses, ce qui constituait les cinq sixièmes de leurs revenus. Des

ordonnances officielles défendent aux Aryens de se faire soigner par eux.

Dans le domaine culturel, c'est la même intransigeance. Bien entendu, les professeurs juifs sont écartés. Les peintres et les sculpteurs ont la défense d'exposer leurs œuvres. De leur côté, les architectes voient leurs plans refusés. Aucun théâtre, cinéma ne peut licitement utiliser d'acteur ou d'ouvrier de race non aryenne. Les œuvres de musiciens juifs ne peuvent plus être exécutées; les livres des grands écrivains juifs ne sont plus édités, quelques-uns ont été solennellement brûlés sur les places publiques de Berlin ou de Salzbourg. Les grandes maisons d'édition sont fermées aux Juifs. Quant aux entreprises commerciales, industrielles, hôtelières, elles sont confisquées ou boycottées. Toute cette législation a été renforcée depuis l'annexion de l'Autriche, et plus encore depuis l'assassinat à Paris du conseiller von Rath.

Qu'on ne croie pas que cette croisade des lois et des paragraphes reste lettre morte. Si le Concordat avec le Saint-Siège est déchiré, foulé aux pieds tous les jours par l'Allemagne, les lois de Nuremberg et les décrets antisémites sont observés. A côté de la croisade légale, il y a la croisade de l'exécutif et des faits. Des preuves? Allez à Francfort, la ville juive par excellence. Dans le centre de la ville, un magasin sur trois est à louer. Allez à Berlin. « Berlin a tout perdu avec ses Juifs, Berlin est mort; ce sont eux qui apportaient dans l'énorme ville le levain qui faisait lever

la pâte. C'étaient eux qui formaient l'élément cultivé, la partie curieuse, ouverte, avide de choses nouvelles... L'Allemagne a perdu d'un coup toute son élite intellectuelle, tout ce qui mettait dans sa vie des relations, de l'air, du mouvement. Pour rompre avec cette grisaille de fer, rien d'autre que les pompes nationales, les défilés, les revues, l'ivresse de la force, l'exaltation dans la solitude, à coups de fanfare et de grosse caisse. » (1) Allez à Paris, à Prague, vous rencontrerez des centaines et des milliers d'Israélites qui vous raconteront les plus effroyables histoires. Au moment d'émigrer, on a confisqué 95 %, au moins 80 % de leur fortune, et maintenant ils végètent dans des pays dont ils ne connaissent pas la langue, grossissant le nombre des mécontents et peut-être des révolutionnaires. Allez dans les maisons d'Israélites en Allemagne, car si 100.000 ont émigré, il en reste 500.000 dans l'inaction, dans la solitude forcée, dans le désespoir. Médecins sans malades, avocats sans causes, professeurs sans élèves, ouvriers sans travail. Allez dans les prisons et dans les camps de concentration. Des milliers de Juifs y souffrent, les uns pour leurs idées libérales, les autres pour leurs idées socialistes. Beaucoup pour ce qu'on appelle là-bas « Rassenchändung », profanation de la race.

Si vous aviez circulé dans les rues de Hambourg il y a trois ans, à tel jour et telle heure, vous auriez

---

(1) M. Louis Gillet. — Rayons et Ombres d'Allemagne. — Paris 1938.



rencontré une troupe excitée de hitlériens en uniforme, suivant en criant et en chantant un jeune Juif et une jeune Aryenne. Les deux malheureux portaient des écriteaux sur la poitrine où ils avouaient qu'ensemble ils avaient profané la race aryenne. De temps en temps on arrête le cortège, on lit des passages de livres antisémites, on injurie les pauvres coupables et l'on continue l'odieuse tournée. Avant la fin, la jeune fille eut une crise de nerfs. Elle fut conduite dans un camp de concentration. Ce ne sont pas là des faits isolés. Ils sont relativement fréquents. Toutes les semaines il y a dans certaines revues antisémites du parti, par exemple le « Stürmer », des descriptions de ce genre, hautes en couleurs, nauséabondes, abondamment illustrées. Si vous voulez savoir si les lois anti-juives sont observées, allez enfin dans certains cimetières. On vous y montrera la tombe des Juifs que le désespoir a conduits au suicide ou que la police secrète hitlérienne a sommairement exécutés. C'est M. Gillet, je crois, qui rappelle deux faits qui sont du domaine public. Au printemps de 1937, en pleine Assemblée de la Société des Nations, un jeune journaliste israélite, portant le beau nom de Lux, se fit sauter la cervelle pour attirer l'attention du monde entier sur la misère morale de sa race. Pendant les Jeux Olympiques à Berlin, c'est un jeune officier particulièrement distingué et courtois, le lieutenant von Fürstner, qui fut chargé de l'organisation et de la direction du village olympique, où séjournaient les athlètes étran-

gers. Il s'acquittait de sa tâche délicate avec un tact parfait, jusqu'au jour où quelque Nazi 100 % découvrit qu'une de ses grand'mères était juive. Ce fut un beau tapage. « Aussitôt les libelles injurieux, les journaux satiriques, toutes les guêpes racistes de faire rage et de protester. » On se contenta de mettre le lieutenant sous les ordres d'un colonel sans le déplacer. La campagne de dénigrement ne désarma point. L'officier fit son service jusqu'au bout avec calme et bonne grâce. Mais le lendemain des fêtes, on le trouva mort, suicidé. La haine basse l'avait poussé à bout. Il était père de deux gracieuses fillettes.

Ces faits ne sont pas isolés non plus. L'auteur de ces lignes a vu une liste nominale des Juifs tués ou suicidés depuis cinq ans. Elle est impressionnante et contient le nom de beaucoup d'hommes éminents. C'est là un succès dont le Führer ne s'est pas vanté dans son long discours rétrospectif du 20 février dernier. Vraiment cette croisade de l'exécutif est efficace. Tous les jours elle obtient des résultats nouveaux. Les faits qui ont eu lieu récemment, après l'assassinat mentionné plus haut, sont particulièrement odieux et ont révolté la conscience du monde entier.

La croisade des délateurs et des sycophantes vient s'ajouter aux deux autres. C'est un des aspects les plus repoussants de certains régimes dictatoriaux, que l'apparition de ces fonctionnaires ou de ces partisans qui font du zèle, de la surenchère, qui dénoncent ceux qui contreviennent aux lois et qui espèrent se faire

payer la mouchardise. En Allemagne, il se trouve toujours aujourd'hui devant les magasins ou les restaurants juifs des jeunes gens qui attirent l'attention des passants sur la tache jaune qui les distingue. Il se trouve des photographes bénévoles pour prendre ceux qui entrent néanmoins. Ils envoient ces images déshonorantes aux feuilles antisémites, qui s'empres- sent de les publier avec un commentaire désobligeant. Il se trouve aussi des archivistes intéressés, qui fouil- lent la généalogie de leurs semblables, à la quête d'un peu de sang juif au tableau ancestral. Ils se font payer cher, suivant le cas, le silence ou la révélation. Il se trouve aussi des espions bénévoles et haineux pour suivre pas à pas les Juifs, pour surprendre leurs secrets les plus intimes et les dénoncer à l'autorité. Au temps de Titus, les zélotes fanatiques, ennemis de la conta- mination païenne, étaient dans les rangs juifs. Au- jourd'hui ils sont parmi les Aryens aux yeux bleus et ils sont pires que les sycophantes athéniens stigmatisés par Démosthène.

Le plus triste, c'est la croisade, la nouvelle croi- sade des enfants. Que les enfants juifs soient éloignés des classes, des jardins d'enfants, des colonies de vacances, des plages, c'est déjà fort. Qu'il y ait cin- quante villes où l'on refuse de donner du lait aux enfants israélites, c'est abominable. Mais ce qui est pire, c'est que dans les cours élémentaires et moyens on inculque systématiquement aux enfants aryens la haine des Juifs. Un décret ministériel dit ceci : « L'en-

seignement raciste doit commencer dès la première année auprès des enfants de six ans, conformément à la déclaration de Hitler disant qu'aucun garçon et aucune fille ne doit quitter l'école sans savoir que la pureté de la race est une absolue nécessité. » Ce décret est appliqué avec cette surenchère de bonne volonté qui est une tradition chez les fonctionnaires allemands et singulièrement chez les maîtres d'école, qui se font gloire de leur conformisme. L'espace nous manque pour résumer les programmes de l'enseignement antisémite, certains cours d'instituteurs sur le sujet, certains articles caractéristiques dans les revues pédagogiques. On remet aux enfants le « Stürmer », qui contient des illustrations honteuses. On frémit en pensant de quelle manière vulgaire d'innocents enfants sont familiarisés avec les mystères de la vie et les mystères du vice.

On leur demande de réagir activement à cet enseignement écrit. Ils écrivent des articles au « Stürmer », montrant qu'ils ont compris et qu'ils ont au cœur la haine vigoureuse du Juif. On trouve dans cette feuille odieuse des compositions enfantines comme celle-ci : « A l'école nous avons parlé du coucou. Il est le juif parmi les oiseaux. Son bec recourbé rappelle le nez sinueux du Juif. Ses pattes sont petites et l'empêchent de bien courir sur la terre, comme le Juif qui n'a pas non plus une démarche élégante. En criant coucou, coucou, il fait sans cesse des compliments comme le Juif qui veut que nous

autres Allemands nous achetions sa marchandise. Tous les deux sont parasites, c'est-à-dire ils veulent devenir gros et gras aux dépens des autres. La femelle du coucou pond ses œufs dans les nids des autres. A peine né, le petit coucou est insolent. Il happe les meilleurs morceaux et veut toujours tout avoir. Il repousse au second plan les vrais enfants du nid, dès que père et mère viennent avec la nourriture. Il est jaloux et glouton. Sa devise est : « Intérêt personnel avant l'intérêt de la communauté. » Et cela continue ainsi. C'est ingénieux, mais c'est haineux. Et c'est signé « Helga Gerbing », une enfant.

Des millions d'enfants allemands sont élevés ainsi dans l'erreur, dans le fanatisme, dans la haine à l'égard de leurs semblables. Et ils mettent en pratique leurs convictions. Ils mettent leur entrain, leur ingéniosité, leur temps au service de l'antisémitisme; ils prennent rang dans le cortège des espions et des mouchards. Et on les récompense, on les cite à l'honneur pour cet odieux travail. Et ils déchargent leurs ressentiments sur les petits Juifs qu'ils rencontrent. Evidemment dans le cœur de ces derniers, des réserves formidables de tristesse, de rancune, mais aussi de haine s'accumulent.

Des drames ont lieu parfois dans les familles à propos de ces enfants. Je ne sais plus quel publiciste français a raconté qu'une veuve catholique, dont le mari avait été un israélite converti, priait tous les soirs avec ses enfants devant l'image du père défunt.

Les enfants allaient à l'école, ils assistaient aux cours d'enseignement raciste, ils étaient tous les jours en proie aux vexations de leurs camarades. Finalement ils n'y tinrent plus, l'amour de la race triompha de l'amour filial. Un portrait du Führer remplaça le portrait du père. Quel triomphe du racisme! Car des faits de ce genre sont considérés comme des victoires et proclamés comme telles. Mais combien ces faits laissent deviner de souffrances, de luttes, de déchirements dans les âmes enfantines! Et qu'elle est triste, cette nouvelle croisade des enfants.

Il est sans doute inutile de porter un jugement sur ces méthodes de gouvernement raciste. A toute âme bien née elles apparaissent immédiatement comme des aberrations monstrueuses. Cependant essayons d'y porter un peu de clarté intellectuelle. Notons néanmoins qu'il est question ici de l'antisémitisme allemand, à base raciste; qu'il n'est pas touché au problème international juif, très épineux, qu'il faut chercher à résoudre juridiquement et humainement.

L'antisémitisme raciste, tel que nous venons de le décrire, est à condamner sans aucune réserve, parce qu'il piétine à la fois la vérité, la justice, l'humanité et la charité.

Dans ses prétentions scientifiques il blesse la vérité, car le soi-disant dogme de la race juive, du sang juif est aujourd'hui un mythe. Pas plus que le sang aryen, le sang juif n'est biologiquement pur. Voici quelques textes autorisés. M. Lods, professeur

à la Sorbonne, grand ethnologue, écrit : « Il n'existe pas de race hébraïque pure. Les Israélites, dès le temps qu'ils vivaient en Palestine, étaient un mélange d'Hébreux nomades et de Chananéens sédentaires; ceux-ci, en effet, subjugués par les rois nationaux Saül, David et Salomon, furent finalement assimilés par les nouveaux venus. Cette population chananéenne absorbée par Israël, était elle-même le résultat du brassage d'éléments ethniques très divers. Parmi ces éléments, il y en avait qui n'appartenaient pas au groupe sémitique. Depuis que la religion d'Israël s'est transformée en une religion universelle aspirant à devenir celle de l'humanité tout entière, des prosélytes de toute provenance ont été admis en foule dans l'« Eglise » juive, qui se confondait avec le peuple juif; recrues faites parmi les Grecs, les Romains, les Egyptiens. Parfois des royaumes entiers, comme celui des Khazars, au Sud de la Russie, se sont convertis et ont été incorporés au judaïsme. » Un autre savant, M. Brutzkus, a pu dire au Congrès mondial de la Population, devant la délégation allemande : « L'histoire du prosélytisme explique des phénomènes paradoxaux, à savoir que les Juifs de Berlin, par exemple, sont d'après l'examen de leur sang, des Européens d'un type plus pur que les Allemands eux-mêmes et que les Juifs de la Crimée sont des Asiatiques d'un type plus pur que les Tartares proprement dits. » Un très grand nombre de savants affirment la même chose.

L'on objectera : comment expliquer alors le type

juif, reconnaissable aux traits physiques et psychologiques nettement marqués ? Ce type du Juif européen, âpre au gain, méfiant, rancunier, égoïste, essentiellement commerçant, spéculateur, joueur, jouant avec les billets de banque, jouant avec les personnes humaines, jouant avec l'amour, jouant avec les idées, jouant avec les devoirs, ce type, malheureusement, existe, il nous a fait du mal, il a empoisonné une partie de notre histoire et de notre littérature, mais il n'a rien à faire avec le sang, avec la race. C'est un produit historique; de manière plus précise c'est un produit du ghetto, de l'isolement dans lequel on a trop longtemps tenu les Juifs européens, c'est une vengeance de l'histoire. En conséquence, que l'on combatte certaines formes de la littérature, de l'art et de la conception de la vie inspirées par certains Juifs, c'est parfaitement légitime. Mais qu'on ne généralise pas, qu'on ne dise pas que les Juifs sont inguérissables, surtout qu'on laisse hors de cause leur race et leur sang.

Or, tout l'antisémitisme allemand repose sur l'idée de race. Il repose donc sur un mythe, il repose sur le mensonge. N'est-il pas grave de tromper tout un peuple, de bâtir toute une politique, toute une civilisation sur un malentendu, sur l'erreur? Veritas liberabit vos. La vérité délivre. Le mensonge collectif met aux mains et aux pieds de terribles chaînes. L'Allemagne le regrettera un jour. On ne pêche pas impunément contre la vérité.



Ni contre la justice. Car tout individu, toute personne humaine, toute famille humaine aussi a reçu du Créateur certains droits sacrés, qu'aucun Etat, totalitaire ou non, n'a le pouvoir de méconnaître et de fouler aux pieds. Le droit à la vie, le droit à l'honneur, le droit à l'amour dans les frontières de la morale, le droit au travail, le droit à la propriété des biens acquis légitimement, tous ces droits sont sacrés. Et ces droits, les Juifs allemands, qui ont laissé beaucoup des leurs sur les champs de bataille, qui ont payé leurs impôts comme les autres citoyens, qui ont collaboré comme les autres à la prospérité nationale, au renom scientifique du peuple allemand, en ont été violemment, arbitrairement dépouillés. Qu'il y ait un problème juif en Allemagne, soit. Mais il faut le résoudre en respectant, en faisant respecter les droits sacrés de l'individu et de la famille. Les mesures injustes, révoltantes, que l'Etat allemand a prises contre les Juifs, se retournent et se retourneront de plus en plus contre lui. On ne pêche pas impunément contre la justice.

Ni contre l'humanité. Il y a une certaine délicatesse, une certaine courtoisie, une certaine finesse dans les relations, un certain respect de la personne humaine comme telle que l'on croyait une des acquisitions les plus exquises de notre civilisation occidentale et chrétienne. Ce sont ces vertus qui rendent le commerce aisé, qui créent parmi nous un climat spirituel agréable et tonique ensemble, qui nous restaurent

et nous reposent dans la lutte inhumaine pour la vie que nous avons à soutenir, ce sont elles qui, malgré toutes nos divergences doctrinales, unissent nos mains et nos cœurs. Renoncer à cette humanité, employer à l'égard d'êtres humains des méthodes s'inspirant de la pure force, de la pure haine, c'est une affreuse régression, un péché contre la nature humaine, un péché contre la civilisation occidentale et chrétienne.

Ernest Noth, un Allemand aryen, exilé volontaire, dans un de ses romans, qui évoquent de manière si colorée et si exacte la nouvelle Allemagne, décrit une scène de violent antisémitisme dans les rues de Berlin. Il montre une femme aux cheveux blonds, une Allemande authentique, qui pleure devant ce spectacle inhumain. Un vieil officier lui demande ce qu'elle a. Elle répond: « J'ai honte d'être Allemande. » Beaucoup d'Allemands pensent et sentent comme cette jeune femme. Tous les êtres nobles, généreux, délicats d'esprit et de cœur, se sont éloignés avec horreur de l'Allemagne raciste à cause de son inhumanité dans la campagne antisémite. On ne pêche pas impunément contre l'humanité.

Moins encore contre la charité, ce plus grand des commandements. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, pour l'amour de Dieu. » Ce commandement n'a jamais été rapporté. Tous les hommes doivent être l'objet de cette charité, y compris les Juifs, les compatriotes de Celui qui nous a enseigné l'amour universel. Car, ne l'oublions pas, nous chrétiens, que « ce

qu'il y a de plus doux, de plus suave, sous le ciel, l'Évangile, est sorti des tribus sémitiques. Sur cette rocailleuse terre de Syrie a germé le lys des champs, dont, après dix-neuf siècles, le parfum embaume encore le monde. Le plus beau mot des langues humaines, le mot de charité, est tombé de la bouche de ces fils de Sion » (Leroy-Beaulieu). Est-ce que des chrétiens excluront de leur charité ces fils de Sion, frères du Christ, qui est leur lumière et leur fierté? L'État raciste, qui se dit rallié à un christianisme positif, l'a fait. C'est une preuve qu'il n'est pas chrétien, malgré ses protestations. Parce qu'il a manqué, parce qu'il manque tous les jours de charité, il ne sera pas béni de Dieu, car Dieu est charité: Deus caritas est.

## IV. EDUCATION RACISTE

Pour assainir, fortifier, purifier la race nordique, il ne suffit pas de contrôler les naissances et d'empêcher la contamination par les Juifs, il ne suffit pas même d'assurer la naissance régulière de nombreux enfants authentiquement aryens, il faut les conserver, les éduquer suivant des principes et des méthodes conformes au système, pour qu'ils soient un jour des représentants authentiques de la race et qu'ils puissent à leur tour passer le flambeau de la vie sous l'égide de l'Etat. Autrement dit, il s'agit d'imprégner l'éducation des enfants des principes du régime. C'est cette éducation que nous allons étudier. Nous allons voir qui en a et qui n'en a pas la charge, quelle en est la théorie et la pratique.

Ce n'est pas l'Etat en tant que tel qui en Allemagne revendique le droit d'élever les petits Allemands. Les nationaux-socialistes se défendent d'être des Etatistes. C'est le peuple lui-même qui détient théoriquement l'autorité et qui, sans avoir été consulté, par acceptation tacite, délègue cette autorité aux meilleurs de ses fils, aux représentants les plus purs de la race. Le gouvernement est donc, théorique-

ment au moins, la quintessence de la race nordique, la fleur du peuple allemand et, à travers lui, c'est donc la race elle-même qui gouverne. Des plébiscites sans surprise consacrent de temps en temps ce principe populiste, qui veut être un démocratisme naturel, spontané, sans parlementarisme. En fait, ce gouvernement racial se comporte exactement comme un Etat autoritaire, totalitaire, dictatorial. Mais il prétend n'être qu'une efflorescence, un épanouissement suprême de la race avec la mission sacrée de défendre celle-ci, au besoin contre elle-même. Théoriquement cet Etat produit et protecteur de la race, est très sympathique, il est très près de la communauté, comme le conseil d'une tribu. Pratiquement c'est un système juridique revendiquant l'omnipotence. Et c'est l'Etat ainsi compris qui se déclare seul compétent pour imposer une méthode d'éducation, pour en contrôler l'exécution, pour en nommer et en instruire les exécutants.

On demande ce que devient la famille en tout cela. Elle n'a rien à dire. Les maîtres de l'Allemagne ont répété mille fois que l'enfant appartient, non pas à l'Etat, terme récusé, mais à la communauté, au peuple, à la race plus qu'à la famille. Le sang allemand unit intimement, mystérieusement tous ceux qui l'ont reçu en partage. La famille est là simplement pour donner ce sang. Une fois que les enfants sont nés, ils appartiennent à la nation. La famille doit les nourrir, elle doit les faire vivre dans un climat favo-

rable à l'épanouissement de la race, elle doit contribuer à leur éducation, mais sous le contrôle, sous la direction de l'Etat qui représente le peuple et la race.

Si l'on abandonnait l'éducation à la fantaisie des parents, qui donc garantirait l'unité et l'uniformité raciales? Car il y a une âme nordique, comme il y a un sang nordique, il y a des traditions et des vertus nordiques, comme il y a des crânes nordiques, autrement dit il y a des valeurs proprement raciales accumulées depuis des siècles. Les familles seraient incapables de les transmettre si on les laissait faire à leur fantaisie. Leur rôle est donc purement négatif: ne pas empêcher l'éducation raciste. Le rôle constructif, positif revient exclusivement à l'Etat et à ceux qui le représentent authentiquement dans cette tâche difficile.

Si les parents protestent, s'ils parlent d'intimité familiale, des droits paternels et maternels, on leur répond qu'ils doivent, comme tout le monde, faire des sacrifices à la communauté, vraie propriétaire de leurs enfants. On leur répond encore que la grandeur nationale assurée par une éducation homogène et authentiquement raciale, transcende les petits intérêts de ces groupements minuscules et égoïstes, qu'on appelle familles. On leur répond enfin que dans les clans et les tribus des forêts germaniques, préfiguration de l'Etat raciste, il n'y avait pas non plus un esprit de famille, mais un farouche esprit de communauté.

Qu'on ne croie pas que nous exagérons. Voici un

texte de M. Hitler lui-même dans son livre-programme, que personne ne peut récuser: « L'éducation dans l'Etat populiste n'est pas l'affaire de l'individu; elle n'est pas non plus une tâche qui incombe en première ligne aux parents et qui ne regarde qu'en deuxième ou troisième ligne la communauté nationale; elle est exigée par la nécessité de sauvegarder le peuple représenté par l'Etat. De même que celui-ci, en ce qui concerne l'instruction, limite déjà le droit de l'individu et des parents en rendant obligatoire la scolarité, sans tenir compte de la volonté des parents, de même et dans une mesure bien plus grande, l'Etat populiste devra imposer son autorité, envers et contre tous, en matière d'éducation raciste. » C'est bien un monopole absolu de l'enseignement que l'Etat raciste revendique pour lui-même, au nom de la communauté et de la race.

Monopole! Et donc la compétence de l'Eglise, catholique ou protestante, est pareillement récusée en cette matière. L'Eglise ne connaît pas de races, puisqu'elle est répandue sur le monde entier, puisqu'elle adresse son message aux âmes spirituelles indépendamment de l'enveloppe corporelle, puisqu'elle vise l'au-delà et non pas cette terre. Or, l'éducation a pour but unique de développer dans les enfants tous les germes que la race a déposés en eux, de les mettre en possession de toutes les richesses raciales conditionnées par le sang. Donc l'Eglise, internationale et surnaturelle, n'a rien à voir dans cette tâche. Ce prin-

cipe est appliqué dans toute sa rigueur depuis cinq ans, en dépit du Concordat, en dépit des protestations courageuses de l'Episcopat. Les écoles confessionnelles ont été fermées l'une après l'autre dans les régions les plus catholiques, des milliers de sœurs ont été chassées, parfois en plein hiver, de leurs classes, des écoles soi-disant simultanées, en réalité national-socialistes, ont été établies partout. Des centaines de prêtres, malgré les traités, se sont vu refuser le droit de pénétrer dans les écoles pour enseigner le catéchisme.

Ce n'est pas tout. Les associations catholiques de jeunesse, d'abord brimées seulement, refoulées dans les églises et les sacristies, avec la défense de se produire au dehors, d'avoir la moindre activité profane et même de chanter autre chose que des cantiques, ces associations, même les plus innocentes comme celles des enfants de Marie ou de la croisade eucharistique, ont été interdites dans un grand nombre de provinces. Logiquement elles le seront partout, y compris dans l'ancienne Autriche. Le prétexte est l'activité anti-nazie des directeurs. La vraie raison, c'est que dans ces groupements une éducation est donnée aux enfants en dehors du gouvernement, qui veut en avoir le monopole.

C'est de cette manière qu'il faut expliquer le discrédit que systématiquement le gouvernement raciste a jeté sur le clergé, surtout sur le jeune clergé, qui s'occupe d'éducation. Des procès odieux, annoncés à



grand fracas par les journaux et les revues, plaidés en public et commentés avec complaisance, ont exploité quelques faiblesses ou quelques ignorances isolées pour faire suspecter en général la pureté des mœurs ou la pureté du patriotisme chez les prêtres. Chansons, caricatures, discours écœurants de certains ministres à la radio ont poursuivi le même but : discréditer le prêtre éducateur et légitimer aux yeux du public les mesures qui lui arrachent la jeunesse qu'il élevait chrétiennement. Bientôt ce sera fait, l'Etat raciste sera seul à s'occuper de la jeunesse, avenir de la race pure et forte.

Cette éducation est donnée dans les écoles officielles, où des instituteurs et des professeurs particulièrement conformistes et surveillés de très près enseignent, dans les associations hitlériennes, obligatoires pour tous les garçons et toutes les filles du III<sup>e</sup> Reich, dans les camps de travail où tous les jeunes Allemands doivent passer avant le service militaire, dans les écoles supérieures de civisme et de racisme, généralement installées dans de vieux châteaux, où les plus doués d'entre les jeunes gens et les jeunes filles, les futurs « Führer », sont méthodiquement endoctrinés, fanatisés.

Quelle est donc cette éducation raciste? L'idéal s'en trouve formulé dans une cinquantaine de pages du livre « Mein Kampf ». En voici la substance. D'abord, soulignée très fort, la primauté du corps et de la santé corporelle. C'est dans la logique du

système; c'est le corps qui est porteur de l'hérédité, transmetteur de la race et du sang, d'où s'élancent naturellement l'âme et l'idéal de cette race. Il faudra donc assurer à tout prix la santé et la vigueur physique des jeunes Aryens. Exercices, bains, gymnastique, sports de toutes sortes doivent devenir matière principale dans l'enseignement. Le Führer rompt plusieurs lances avec les programmes scolaires qui n'accordent que deux heures de gymnastique par semaine aux écoliers. Il trouve cette ration ridiculement insuffisante. « Aucun jour ne devrait passer sans que le jeune Aryen ne soit entraîné une heure le matin et une heure le soir à la gymnastique et au sport multiforme. » Le vieux lutteur politique fait en particulier l'apologie de la boxe, à laquelle il trouve des vertus éducatives et patriotiques singulières.

Primauté du corps et du sport dans l'éducation, oui. Mais le jeune raciste qui lutte, qui nage, qui boxe, qui excursionne, le fait avec âme, avec solennité, avec émotion, avec religion, parce qu'il est intimement pénétré de la vérité de ce dogme, que le sang qu'il travaille à purifier et à enrichir, que la chair qu'il veut rendre souple et forte, portent en eux réellement, séminalement, la culture aryenne tout entière. Il s'agit ici, au sens technique, théologique, d'un culte, d'une religion du corps. Lorsque ces jeunes éphèbes aux yeux bleus foulent de leurs pieds durs le sol ancestral, parmi les chênes séculaires de la forêt germanique, ils se disent avec émotion que le corps qu'ils

entraînent est irrigué du même sang que celui de Siegfried ou d'autres héros nationaux; que grâce à la force de ce corps, demain, d'autres Siegfried, d'autres Wagner, d'autres Hitler surgiront de la terre germanique.

Après la culture physique vient, non pas encore la culture intellectuelle, mais la culture morale. Elle consiste à développer parallèlement les vertus de communauté et les vertus rudes et guerrières.

C'est un des dogmes du système que l'individu n'a pas de droit et de destinée propre; il doit participer au sort de la race, se mettre à sa disposition, au besoin se sacrifier pour elle. Il doit être capable de servir, de défendre, de mettre en valeur la race et la communauté. C'est là un absolu, une norme de moralité.

La première de ces vertus de communauté est l'oubli de soi, non pas pour laisser la place à Dieu ou au prochain, mais pour assurer le bien, la puissance, la grandeur de la race. Le jeune Aryen doit accepter d'être absorbé par la collectivité, d'être un anonyme dans un service obscur.

Cet oubli de soi ne doit pas aller de pair avec l'insignifiance. Au contraire, chaque membre du troupeau doit avoir une énergie extraordinaire. Energie active et passive, capable d'agir et de pâtir au maximum pour la communauté. Energie dure, ennemie de tout sentimentalisme et de toute douceur soi-disant

évangélique. Le jeune raciste doit être irrésistible comme un bolide, quand il s'agit du bien de sa nation.

C'est pour développer cette énergie que le Führer recommande certains sports violents, où se donnent et se reçoivent beaucoup de coups. Certains aspects de cette énergie au service de la race doivent être spécialement inculqués à la jeunesse: le jeune Aryen doit savoir se taire, porter de lourds secrets qui regardent le bien de la communauté; il doit surtout avoir une idée élevée de la fidélité à sa parole, à son pays, à ses chefs, à sa race surtout. L'idée de perdre la nationalité allemande, l'idée de se marier avec une non-Aryenne, l'idée de trahir son chef ou sa patrie, doit exercer une répugnance invincible sur le jeune Nordique. La fidélité doit être sa grande fierté.

Avec l'esprit de sacrifice pour la communauté. Cet esprit est du reste un des aspects du racisme en général et il a pour but de donner du ton, de la vigueur, de l'élan à la nation tout entière. Semaines de soixante heures, succédanés acceptés à la place des produits naturels plus savoureux, simplification des repas une fois par semaine, quêtes annuelles faites dans tout le pays pour les pauvres, ce sont quelques-uns des moyens pédagogiques employés pour garder en bonne forme spirituelle le peuple. L'emploi du sacrifice doit être au dire du Führer beaucoup plus systématique auprès des jeunes. Qu'ils aillent ramasser des fâines dans la forêt, des chiffons ou de la ferraille dans les poubelles, qu'ils travaillent, étu-

dians, dans les champs pendant les vacances, il s'agit de créer une mentalité, un tempérament; le dévouement jusqu'à la souffrance, jusqu'au sang, jusqu'à la mort, à la race, à la communauté.

Si l'on peut penser que cet idéal ressemble fort à celui des Spartiates, on doit cependant reconnaître que ces vertus de communauté nationale ont aussi leur grandeur et que, si elles étaient mises au service d'une cause plus spirituelle, elles transformeraient le monde.

Ce n'est qu'après cela que vient la culture intellectuelle. En réaction contre la vieille Allemagne des philologues et des savantasses, le chef du III<sup>e</sup> Reich, autodidacte puissant, se gausse volontiers des professeurs et des programmes scolaires chargés d'inutilités. Il préconise une lutte à mort contre l'abus de la spécialité, qui crée des monstres, des hypertrophiés, des unilatéraux. Il est pour la culture générale antérieure à toute spécialité, contre l'accumulation des notions mortes, des pures curiosités.

Dans cette éducation intellectuelle, qui doit rendre apte à comprendre et à agir, plutôt que meubler l'esprit, M. Hitler veut qu'on insiste sur l'étude de l'histoire, qui fait prendre conscience du passé national et de l'originalité raciale. Il veut que toutes les occasions soient saisies pour développer chez l'enfant le patriotisme. A ses yeux l'une des tâches essentielles des éducateurs est la sélection des meilleurs éléments

raciaux, qu'il faudra orienter vers les écoles de chefs racistes partout établies maintenant.

Il veut aussi que la valeur et le goût du travail au service de la communauté soient inculqués à tout instant aux écoliers. C'est une des idées les plus chères au chef du III<sup>e</sup> Reich, ancien ouvrier et très laborieux. Il veut qu'on fasse comprendre à la jeunesse que le genre du travail accompli n'a pas d'importance en soi. Les castes, les classes si développées dans l'ancienne Allemagne, si exclusives et parfois si ridicules dans leur exclusivisme, ne doivent plus exister. Le travail quel qu'il soit est une noblesse et c'est de le mettre au service de la grandeur nationale qui lui donne une âme, une flamme, une mystique, dont il faut pénétrer à fond la jeunesse.

Le fondement et le couronnement de cette formation intellectuelle est l'enseignement de la dogmatique raciste. Tout ce qui a été dit précédemment sur l'existence des races, sur la préexcellence de la race aryenne, sur l'infériorité de la race juive, sur la nécessité d'éliminer celle-ci et de fortifier celle-là, tout cela constitue la matière principale de l'enseignement. Celui-ci doit créer peu à peu une atmosphère, des évidences, des réflexes, des plis intellectuels et spirituels, il doit entrer dans la chair et le sang.

Tel est l'idéal de l'éducation raciste conçu par le Führer. Essaie-t-on de le réaliser? Y a-t-on réussi déjà? Il faudrait des volumes pour répondre à ces questions. Il faut se dire a priori, qu'un Etat totali-

taire, fort, brutal, ayant tout le pouvoir entre ses mains, n'étant retenu par aucun scrupule religieux et moral, un Etat qui veut durer et qui est persuadé qu'il a accompli une révolution comme jamais aucune autre ne s'est vue dans le monde, fera tout pour appliquer ses principes d'éducation. Il a besoin de la jeunesse, il vit par la jeunesse.

En fait le III<sup>e</sup> Reich ne néglige rien pour exécuter le programme élaboré par son chef. Impossible de décrire tout ce qu'il a fait pour cela. Nous signalerons simplement deux entreprises particulières efficaces.

D'abord le service obligatoire, pour garçons et filles, de travail manuel. Une loi prescrit à tous les jeunes gens de se mettre pendant six mois au service de la communauté nationale. Etudiants, paysans, ouvriers, employés de bureau ou de banque, cordonniers, boulangers sont embrigadés dans des formations ayant extérieurement une allure militaire. Les jeunes gens vivent dans des camps, des baraques ou de vieilles casernes. Ils exécutent ensemble des travaux utiles, en évitant cependant de concurrencer les entrepreneurs publics ou privés. Ils défrichent ou assèchent des terres, ils creusent des tranchées, ils construisent des routes, ils déboisent ou reboisent des terrains. Ils ont des chefs qui ont reçu une formation spéciale. Le règlement est sévère et met en œuvre toute la théorie hitlérienne de l'éducation décrite à l'instant. A côté d'un programme important de culture physique, à côté du travail, il y a une heure quotidienne de forma-

tion civique et patriotique, où toutes les idées racistes sont inculquées aux jeunes travailleurs, dont on fait des nazis cent pour cent.

Le but de ces camps n'est pas seulement d'occuper les jeunes chômeurs. « Les dirigeants racistes mettent tant de soins au bon fonctionnement du service de travail, parce qu'ils le considèrent comme un des instruments les plus efficaces pour substituer à l'esprit de classes, aux préjugés de classes, à l'incompréhension qui, si souvent, sépare les citoyens d'un pays, cet esprit de communauté populaire, qui est jugé essentiel au développement de la race. Et l'on veut aller plus loin encore. Par la vie dure, commune, l'échange d'idées et de distractions, tous ces jeunes gens de milieux différents doivent retrouver une âme commune, l'âme de la race, qui transcende toutes les petites diversités. On veut encore apprendre aux fils de bourgeois, de fonctionnaires, de diplômés à respecter le travailleur et à honorer le travail » (1).

Il y a en Allemagne d'autres camps. Des camps de concentration où des milliers d'ennemis politiques du régime gémissent dans les fers, des camps de jeunesse hitlérienne pareils à ceux de nos scouts et de nos routiers, mais il y a encore des camps de formation raciste pour les élites de la jeunesse. Ce sont les pépinières du régime, où sont formés les entraîneurs de la jeunesse, des noviciats, avec une quarantaine

---

(1) Marcei Laloire. Nouvelle Allemagne, Bruxelles 1938, p. 260 sq.



de novices, où le règlement est sévère et l'atmosphère toute imprégnée de religiosité raciste. On y fait la prière du matin et du soir autour du drapeau et cette prière consiste à lire et à commenter des maximes du Führer. Certains cultes mêmes s'y déroulent qui ne doivent rien au christianisme. « La formation est à la fois théorique et pratique. Matin et soir, les meilleures heures sont réservées aux conférences et aux examens, les autres assignées aux exercices physiques. Les conférences portent sur la biologie, races, sexualité, stérilisation; sur l'histoire, sur l'instruction civique. Pour mieux garantir l'unité de doctrine, ces conférences, celles d'histoire en particulier, sont rédigées à l'office central, imprimées et envoyées au chef de camp. Elles doivent être données rigoureusement dans leur texte original. » C'est dans ces « Schulungslager » que l'on inculque méthodiquement aux jeunes cerveaux allemands la « Weltanschauung » raciste, c'est-à-dire une conception totale du monde et des choses, pure de tout marxisme et pure de tout christianisme. Ces camps sont répandus à travers toute l'Allemagne.

On le voit, l'idéal éducatif élaboré par le Führer dans la prison de Landsberg ne reste pas lettre morte. Il les traduit dans les faits avec une ingéniosité, une obstination, une véhémence dignes d'une meilleure cause. Qu'il ait du succès, qu'aujourd'hui l'Allemagne possède une jeunesse forte, dynamique, unie, dans l'ensemble loyaliste à l'égard du régime, tous les voya-

geurs qui reviennent d'Allemagne le disent. Qu'elle soit matérialiste pour une bonne part, c'est vrai aussi.

Dans cette éducation, il y a du bon incontestablement. L'éducation physique est souhaitable. Ce n'est pas l'Eglise qui le niera, dont le Maître s'est incarné, qui croit à la résurrection des corps, qui croit à l'efficacité de ces signes sensibles que sont les sacrements, qui admet que l'âme est la forme du corps et que tous deux se complètent, voire s'exigent mutuellement. Elle se félicite donc de tout ce qui se fait dans l'ordre pour que le corps soit un instrument digne de l'âme.

Pareillement l'Eglise admet la priorité de la culture morale sur la culture intellectuelle. Elle sait qu'aimer est plus important que connaître, que dans la lutte spirituelle et dans la lutte pour la vie, les qualités du caractère sont plus importantes que celles de l'esprit.

Mais dans l'éducation raciste, elle doit réprouver plusieurs principes et plusieurs applications. Tout d'abord le totalitarisme. D'après sa doctrine souvent exprimée, l'Etat n'a pas le monopole de l'éducation. Celle-ci revient à trois sociétés, l'Eglise, la famille, l'Etat. L'Eglise revendique pour elle-même le premier rang. Elle a reçu du Christ la mission d'enseigner toutes les nations, donc aussi les enfants, et elle a le droit d'employer tous les moyens jugés nécessaires par elle pour remplir cette mission, pour enseigner la doctrine et la morale chrétiennes, pour les faire pénétrer

dans les esprits et dans les cœurs. Et donc la suppression des associations catholiques, des écoles confessionnelles, est une injustice, une injure au Christ, Maître du monde et Sagesse du Père.

L'Eglise place les droits éducatifs de la famille avant ceux de l'Etat. « Dieu, dit Pie XI dans son Encyclique sur l'éducation de la jeunesse, en communiquant immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, lui donne le droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre. La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable, parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit. » Et donc mettre les parents dans l'impossibilité de donner ou de faire donner à leurs enfants l'éducation morale et religieuse qu'ils veulent, leur arracher continuellement et contre leur gré leurs fils ou leurs filles, pour leur enseigner une doctrine fautive, c'est un péché contre la nature et un péché contre Dieu.

Le deuxième principe faux, c'est le racisme même, base de l'enseignement en Allemagne, le racisme qui divinise, qui canonise le sang, lui attribuant un pouvoir qui ne revient qu'à Dieu. C'est au fond un matérialisme qui s'oppose absolument à la vision chrétienne et surnaturelle du monde, qui répu-

die le péché originel, la prière, l'humilité, l'obéissance à la hiérarchie, les vertus intérieures. Pas besoin d'insister.

Les applications du système sont aussi contestables à plusieurs points de vue. Si le patriotisme est bon, un excès de nationalisme orgueilleux et exclusif tel qu'il est enseigné en Allemagne est mauvais. Si les exercices physiques sont bons, leur exagération qui abêtit et matérialise est mauvaise. Si les vertus guerrières et rudes sont bonnes et toniques, l'esprit de violence est mauvais. Si le dévouement à la communauté nationale est beau, les droits de la personne, de l'individu subsistent et ne doivent pas être piétinés. On pourrait faire d'autres critiques. Mais nous sommes en France et nous sommes loin du racisme.

Il y a cependant une conclusion à tirer de ce chapitre. Cette jeunesse allemande infectée de matérialisme, est un danger, non seulement pour la civilisation chrétienne, mais pour la civilisation tout court. A cause même du dynamisme puissant du peuple allemand. Alors il s'agit de lui opposer dans tous les pays, sans haine, sans rancune, sans esprit de conquête, une autre jeunesse; une jeunesse aussi saine de corps, aussi souple de muscles, aussi disciplinée, aussi dévouée, aussi virile, aussi héroïque au besoin, mais une jeunesse au service de la cause de Dieu, de la cause du Christ, de la cause de l'Amour. Hélas! notre jeunesse est-elle capable de se mesurer avec la jeunesse hitlérienne? Elle le sera. Nos Jocistes,

nos Jécistes, nos Jacistes se lèvent. Ils ont un idéal magnifique, harmonieux, prenant, où corps et esprit s'unissent dans une synthèse parfaite. Ils sont ardents, ils sont courageux, ils sont fiers. C'est à eux, c'est à cette jeunesse catholique du monde entier, qu'il appartient de faire le pont entre les deux jeunesse totalitaires, celle de droite et celle de gauche. Il faut tout faire pour rendre plus serrés leurs rangs, plus lucides leurs esprits, plus trempés leurs caractères. C'est servir à la fois la cause de la civilisation et la cause de Dieu.

## V. RELIGION RACISTE

La communauté ou l'Etat raciste ne reposent pas seulement, suivant les théoriciens du système, sur l'identité du sang, mais aussi sur une culture, une morale, une religion uniforme, qui en sont le développement, l'expression spirituelle. Autrement dit, il y a une âme raciale, une sorte d'âme universelle comme les idées de Platon, à laquelle tous les individus de la race doivent communier. Cette âme doit déterminer toutes les réactions spirituelles, les attitudes morales et religieuses, mentales et sociales du peuple. Elle a certaines vertus authentiques, elle s'est exprimée et doit s'exprimer dans des monuments de toutes sortes. Ces attitudes, ces vertus, ces monuments sont les valeurs raciales, qui conservent pure, forte, la race, dans la mesure où la communauté s'en inspire, où les lois en sont imprégnées. Valeurs esthétiques, morales, religieuses.

Une des tâches essentielles du gouvernement gardien de la race, est d'expulser du sein de son peuple tous les éléments culturels hétérogènes, comme il doit expulser tout sang qui n'est pas pur. Il doit

éliminer ce qui contamine l'âme de la race, aussi originale que son sang.

Parmi ces éléments étrangers, il peut y avoir la religion ou du moins certaines formes de religion, soit en elles-mêmes, soit parce qu'elles charrient certaines réalités culturelles qu'elles se sont plus ou moins assimilées et qui ont fini par s'identifier avec elles.

Eh bien! le racisme germanique, sans toujours l'avouer ouvertement, considère que le christianisme en général et le catholicisme en particulier, sont hétérogènes à la race aryenne, lui sont étrangers, lui enlèvent son originalité. En conséquence, il fait des efforts immenses, d'abord pour rejeter les idées religieuses non aryennes, ensuite pour remettre à l'honneur les valeurs religieuses authentiquement nordiques. Examinons ces efforts négatifs et positifs.

Il faudrait d'abord faire l'inventaire des idées, des pratiques, des valeurs chrétiennes que le racisme allemand considère comme lui étant inassimilables. En premier lieu, il faut mettre tout ce qui, dans le christianisme, subsiste de judaïque. Rejetant tout surnaturalisme, toute Révélation, considérant les idées et les mœurs, même religieuses, comme conditionnées par le sang, les racistes prétendent que l'Ancien Testament tout entier est simplement l'expression, heureuse d'ailleurs et remarquable, de la vieille civilisation sémitique et judaïque. C'est une religion, une conception du monde, comme celle des Chinois ou celle des Hottentots. L'expression de cette conception,

les livres de la Bible, intéressante comme témoin, n'a pas plus de valeur absolue que les Eddas et les Sagas, le Baghavat Sita ou les livres de Confucius.

Toute cette idéologie de l'Ancien Testament est d'autant plus à rejeter, que le sang aryen est plus incompatible avec le sang juif, que le mélange des deux sangs est plus catastrophique. Elle l'est aussi parce que plusieurs des attitudes, des rites, des idées imposés par l'Ancien Testament sont à l'antipode des pratiques, des attitudes, des idées naturelles à l'âme germanique. Telle, par exemple, l'idée de la crainte morbide de Dieu, telle l'habitude des purifications supposant des souillures, telle l'habitude de la prière qui avoue une détresse.

Pour la même raison, beaucoup de racistes prétendent qu'il faut rejeter en bloc le Nouveau Testament. Quelques-uns veulent faire de Jésus un Aryen aux cheveux blonds et aux yeux bleus et consentent à admettre dès lors la partie de son message qui n'a pas une saveur juive trop prononcée. Mais tout ce qui dans le Nouveau Testament prolonge l'Ancien, tout ce qu'ils appellent en particulier l'apport de saint Paul, cet ancien Pharisien, est pareillement et pour les mêmes raisons jeté par-dessus bord. Le dogme paulinien du péché originel est spécialement l'objet de leur sarcasme. A aucun prix ils ne veulent admettre que l'enfant nordique naisse pécheur, coupable, souillé. L'enfant aryen naît pur et le reste, parce que sa race est pure. Evidemment ce rejet du péché origi-



nel, au nom de la race, fait supprimer du même coup d'autres dogmes essentiels du christianisme. S'il n'y a pas de péché, il n'y a pas de Rédemption, ni de Rédempteur; la grâce n'est pas nécessaire pour guérir des blessures et pour secourir des faiblesses inexistantes; il n'y a plus de prières ni de sacrements pour amener ces grâces. Il n'y a plus non plus de pénitence pour expier ces péchés, ni d'enfer ni de purgatoire qui en sont la sanction.

Nous ne prétendons pas que tous les racistes vont jusque-là. Les plus logiques, les plus influents, Alfred Rosenberg entre tous, n'hésitent pas à dire qu'il y a aujourd'hui trois religions en Allemagne, la religion marxiste, la religion chrétienne et la religion raciste, toutes trois radicalement opposées, et que la dernière doit employer tous les moyens pour supprimer au plus tôt les deux autres.

La religion catholique est déclarée particulièrement incompatible avec l'âme nordique, parce qu'elle est liée à Rome et à l'Italie. Les formes de piété, tout le culte extérieur, mais aussi l'organisation, le droit canon, les divisions hiérarchiques, enfin tout le développement historique, juridique, liturgique de l'Évangile porteraient le cachet romain, latin et seraient imposés comme définitif, comme absolu, à des races qui n'ont rien de latin. Le romanisme, disent les racistes, donc le catholicisme sont aussi contraires à l'âme nordique que le judaïsme. Ils ajoutent que les époques historiques où ce catholicisme a été prépon-

dérant en Allemagne ont été des époques de décadence, d'humiliation pour l'esprit national.

Pour comprendre l'objection qu'on se rappelle la « Corinne » de Mme de Staël. On y voit une jeune Italienne, pleine de feu, de caprices, de talent poétique, très libre de mœurs et pieuse néanmoins, allant régulièrement à l'église, s'y abandonnant librement à ses sentiments, ses effusions, très familière, camarade avec Dieu et ses Saints, ne comprenant pas chez les autres le sentiment du sacré et du respect. On y voit aussi un Anglais, un Nordique, n'ayant pas le sens des formes extérieures, du culte, des prescriptions rituelles, ayant en revanche un sens aigu de la liberté intérieure, du devoir, de la majesté de Dieu. Or, diraient les Racistes, aujourd'hui, pratiquement, Rome veut que Lord Elvil devienne Corinne, que des formes romaines soient adoptées par l'âme germanique. C'est impossible, ajoutent-ils, contre nature, contre la volonté du Créateur.

Si l'Eglise de Rome était vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, non liée à un peuple et à une civilisation, la difficulté n'existerait plus. Mais « le catholicisme actuel est imprégné de romanisme, d'italianisme. Non seulement les Papes sont toujours Italiens, non seulement la curie romaine est en majorité italienne, mais le droit canon, la liturgie et le magistère sont au fond romains et ont cherché une uniformisation morale et religieuse du monde entier. Alors que Rome a tenu compte de l'originalité ethnique et

liturgique des peuples slaves et orientaux, des Syriens, Arméniens, Melchites, des Russes et des Grecs, elle n'a rien fait de semblable pour les quarante millions de catholiques germaniques, mais elle a voulu les romaniser ». L'âme allemande, dit-on, a toujours regimbé, au moyen âge par Eckhardt, au seizième siècle par la Réforme allemande de Luther, au dix-neuvième siècle par des tentatives réitérées d'Eglises nationales allemandes. C'est une preuve que catholicisme et germanisme sont incompatibles (1).

Enfin, ce qui déplaît encore dans le catholicisme, ce que le racisme combat en lui, ce sont ses prétentions politiques et sociales ou ses prétentions terrestres. L'Etat raciste, représentant la communauté, réclame pour lui seul le droit et le devoir de résoudre les problèmes politiques, économiques, culturels, sociaux de ses sujets. Tout ce qui regarde la terre lui appartient, tout ce qui regarde le ciel regarde l'Eglise. Mais celle-ci prétend s'immiscer dans la vie même de la nation, contrôler l'éducation de la jeunesse, l'organisation des loisirs, le droit public civil et pénal, elle a une doctrine sociale et économique et avec sa puissante organisation hiérarchique, elle cherche à faire pénétrer dans les faits cette doctrine. Enfin c'est un Etat dans l'Etat, chose inadmissible. D'autant plus que c'est un Pape étranger, un pouvoir étranger, une puissance internationale qui prétend règle-

---

(1) Mgr Hudal. Die Grundlagen des Nationalsozialismus. Passim.

menter un Etat national, empiéter sur lui dans des domaines qui lui sont propres. Et comme ces prétentions terrestres sont inhérentes au système catholique, c'est ce système même, cette puissance humaine qu'il faut abattre à tout prix.

Et l'on fait tout pour cela. Pas besoin d'énumérer toutes les mesures de persécution qui sont prises en Allemagne pour déchristianiser, pour décatholiciser celle-ci. Les journaux et les revues en parlent assez et n'exagèrent pas. Le gouvernement allemand ayant nié cette persécution, le Souverain Pontife, intrépide, a lancé son Encyclique qui commence ainsi: « C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Eglise, et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite. » Il s'adresse aux catholiques allemands « qui, comme tous les fils souffrants et opprimés, sont plus particulièrement présents au cœur du Père commun. » Le jour de Noël 1937, dans son allocution officielle, le Pape a dit ces graves paroles: « Il y a une persécution religieuse en Allemagne, plus grave peut-être que celle de certains pays où coule plus de sang. » On pourrait grouper en mesures directes et indirectes les efforts faits pour détruire le catholicisme. Mesures indirectes: on jette les discrédit sur la hiérarchie, les religieux et les religieuses, en les traînant devant les tribunaux, en répandant des chansons et des caricatures qui les ridi-

culisent, en pratiquant dans la presse officielle le plus odieux anticléricalisme; on ridiculise le culte catholique, on bafoue la Croix en particulier, ce gibet ju-daïque. L'effet ne s'est pas fait attendre. Dans tel diocèse, l'évêque a pu signaler seize cas de profanation de Croix, dont les auteurs, parfaitement connus, n'ont pas été inquiétés par la justice. Moyen indirect encore: Les associations catholiques professionnelles d'instituteurs, de médecins, d'artisans, qui permettent au clergé de faire pénétrer la foi dans la vie quotidienne, sont supprimées. Les journaux catholiques n'existent plus; les revues catholiques, l'activité des libraires et des imprimeurs sont soumises à une censure rigoureuse. Sous le moindre prétexte, ces entreprises de diffusion chrétienne sont supprimées. Ainsi seize imprimeries catholiques qui avaient eu le courage d'imprimer l'Encyclique du Pape, sont devenues la propriété de l'Etat par un coup de plume. Si tous ces moyens n'atteignent pas leur but, à la longue cependant ils agissent, surtout sur la jeunesse.

A côté de ces moyens indirects, on en emploie de directs pour vider les églises et provoquer l'apostasie. Une pression quotidienne est faite sur les fonctionnaires du parti et de l'Etat pour qu'ils sortent officiellement et si possible avec fracas de leur Eglise, catholique ou protestante. Des milliers et des milliers l'ont fait. Comme moyen direct, il y a encore les innombrables livres écrits par des membres souvent très en vue du parti et qui combattent et ridiculisent

le christianisme lui-même et le présentent soit comme dépassé, soit comme perversi.

Mais ce sont là les moyens négatifs. On ne détruit que ce qu'on remplace. Les racistes reconnaissent la nécessité du sentiment religieux et ils ont tout fait ou du moins ils font de grands efforts pour susciter une religion nouvelle, une religion purement germanique.

Jusqu'ici rien de grand encore, ni rien de définitif n'est sorti de ces efforts. Mais des millions d'âmes ont été égarées.

Des pasteurs complaisants et acquis aux idées gouvernementales ont essayé de couper en deux le protestantisme. Ils ont créé la confession des chrétiens-allemands, mixture écœurante de douceur évangélique et de brutalité germanique. Ils ont, sans en avoir l'air, vidé le christianisme de son vrai contenu, en donnant aux termes théologiques un sens nouveau. Ils ont jeté par dessus bord un certain nombre de commandements de Dieu et mis à la place des commandements de M. Hitler. Beaucoup se sont laissé séduire et ont troqué leur évangélisme contre le racisme. Mais la résistance a été héroïque.

Pareillement des efforts ont été faits et sont faits, surtout depuis l'annexion de l'Autriche, pour créer une Eglise catholique nationale, qui garderait, au moins provisoirement, le dogme catholique, mais sans dépendre de Rome ; elle aurait son Pape allemand, sa liturgie allemande et, petit à petit,

bien entendu, ferait comme les chrétiens-allemands, changerait la foi du Christ contre la foi de M. Hitler et serait tout à la dévotion de l'Etat. Ce serait une religion nationale, autrement dit une religion humaine, terrestre, malgré ses prétentions surnaturelles. Il y a toujours eu des tentatives dans ce sens en Allemagne et en Autriche. Aujourd'hui elles sont favorisées officiellement et elles ont déjà conquis un certain nombre d'esprits protestants et catholiques. Dans son Encyclique le Saint-Père met en garde contre ces efforts, ce qui prouve la gravité du danger : « Si des hommes qui ne sont même pas unis dans la foi au Christ, viennent vous présenter la séduisante image d'une Eglise nationale allemande, sachez que ce n'est autre chose qu'un reniement de l'Eglise unique du Christ ; l'évidente trahison de cette mission d'évangélisation universelle à laquelle seule une Eglise mondiale peut suffire et s'adapter. L'histoire vécue par d'autres Eglises nationales, leur engourdissement, la façon dont elles ont été enchaînées et domestiquées par les pouvoirs terrestres, prouve la stérilité sans espoir à laquelle est vouée, avec une immanquable certitude, tout sarment qui se sépare du cep vivant de l'Eglise. » Mais ce mirage séduit des âmes qui n'entendent plus parler que de nation, de race, de germanisme, de mission allemande dans le monde, de peuple élu. Il séduit des esprits brouillons et ambitieux, qui cherchent à jouer un rôle, qui cherchent une auréole ou une crosse. Et il se trouve tou-

jours des âmes naïves ou incultes pour les suivre. Lorsque l'autorité encourage et subventionne de pareils individus, ils deviennent un danger public.

Cependant, ce n'est pas dans ce sens que le racisme semble s'orienter. Puisqu'il est antichrétien dans son fond, les chrétiens-allemands, l'Eglise nationale allemande sont des solutions provisoires. Il faut tirer la religion de la race elle-même. C'est ce qu'on a fait. Il s'est trouvé des hommes qui ont élaboré un dogme purement racial, purement germanique, dont la vérité première est la supériorité du sang allemand et dont le premier précepte est le respect, l'adoration de ce sang. Mais une religion a besoin d'un culte. Eh bien, qu'à cela ne tienne ! On a fait appel au culte des vieux Germains. On a ressuscité Wotan et Freia. On fait des cérémonies émouvantes sous les chênes séculaires au lever ou au coucher du soleil. Les vieilles fêtes des moissons, des vendanges, sont réintroduites avec leur décor purement païen et naturaliste. Des hymnes païens au sang nordique, à la race nordique sont composés et chantés. Bien mieux, le Pontife de ce culte néo-païen a administré le mariage raciste. Le soir, au clair de lune, sous des chênes vénérables bien enracinés dans le sol germanique, en murmurant des formules cabalistiques empruntées au vieux folklore, il a mis la main d'une blonde Aryenne dans la main d'un blond Germain et il a les a adjurés d'être fidèles à la race comme les grands Ancêtres. C'est la Foi Allemande. Longtemps



encouragé par le gouvernement, ce mouvement, auquel le général Ludendorff a voué les dernières années de sa vie, sous la férule de sa seconde femme Mathilde, est moins encouragé maintenant. Son paganisme avoué gêne tout de même les Maîtres de l'Allemagne.

Alors on en vient de plus en plus à une religion purement naturelle et terrestre, le culte du souvenir, le culte des héros nationaux, la mystique de l'honneur national, sans y faire intervenir Dieu. On donne alors aux cérémonies patriotiques, aux commémorations du parti, un tel éclat, une telle ferveur, que ceux qui ont besoin d'un sentiment religieux peuvent très bien l'y mettre. On cite des textes du Führer avec le même respect que nous citons ceux de Jésus, on commence la journée en pensant à lui et l'on voue sa vie tout entière, sans reste, sans contrôle, à l'obéissance à ce chef. Religion, si l'on veut. L'on consacre certains édifices spécialement à ce culte. Ce sont des églises sans Dieu. Peut-être que peu à peu cette religion de la Nation, de la Patrie prendra des formes rituelles et dogmatiques. En attendant, elle suffit à des millions d'Allemands qui n'en pratiquent plus aucune autre.

Prenons conscience un instant de la gravité de cette situation. Un grand peuple, puissant, armé, enthousiaste, fanatique qui, avec les Allemands dispersés dans le monde et qu'il revendique comme siens, compte 100 millions de sujets, dont la force est désormais redoutée et dont les autres nations recher-

chent l'alliance, un peuple organisateur, énergique jusqu'à la brutalité, rejette le christianisme et lui substitue un déisme qui est un naturalisme. Des cœurs chrétiens et catholiques ne peuvent pas rester indifférents devant ce fait formidable.

Nous ne réfuterons pas longuement les idées fausses du racisme au sujet du christianisme. Nous mentionnerons seulement celles qui existent aussi chez nous identiques ou semblables.

Vouloir rejeter l'Ancien Testament et une partie du Nouveau, parce que juifs, parce que produit d'une civilisation dépassée et contraire à la nôtre, c'est oublier une chose essentielle : Dieu, le Tout-Puissant, l'Eternel, l'infiniment Sage, a voulu se servir d'un peuple pour nous faire parvenir sa Révélation. Il est faux de dire que la Bible est un produit historique, un produit du milieu. Elle est inspirée par Dieu. Elle nous a apporté des vérités et des devoirs nouveaux, qu'aucun esprit humain n'aurait jamais trouvés, du reste admirables au regard même de la seule Pensée humaine. Vérités et préceptes qui sont donnés comme universels, comme absolus, comme s'imposant à tout esprit et à toute conscience humaine. Il ne faut pas séparer les deux Testaments qui s'appellent, qui se complètent. Car celui qui garantit infailliblement la vérité de toute l'Écriture, c'est la Sagesse même de Dieu, c'est le Verbe même du Père, Verbe qui a voulu prendre chair dans le sein de la Vierge Marie. Et ce Verbe, qui a inspiré l'Évangile et expliqué l'Ancien

Testament, a fait des miracles, dont quelques-uns sont encore sous nos yeux, pour prouver sa divinité, son autorité, son infaillibilité. Aucun homme n'a le droit de cribler son message.

Si dans la forme extérieure de ce message il y a une coloration juive, cela n'a aucune importance et c'était inévitable, parce que tout langage humain est nécessairement contingent. Mais en lui-même, dans sa substance, ce message est universel, parce qu'il vient de Dieu, lequel n'est conditionné par aucune civilisation, par aucun sang, par aucun langage.

Rejeter le catholicisme, parce qu'il est romain, parce qu'il est latin, c'est aussi déraisonnable. La doctrine catholique n'est ni latine, ni germanique, elle est universelle, comme la Parole de Dieu, dont elle est l'expression, l'explication. Que cette doctrine dans sa formulation, ait profité de la clarté latine, de la supériorité dialectique des Latins, qui ont déjà pensé quand les Germains ne faisaient encore que tuer l'aurochs, qui s'en plaindrait ? Du reste, elle ne demande qu'à profiter pareillement, pour être expliquée et présentée, de la profondeur germanique. Rien ne s'y oppose et rien s'y est jamais opposé.

Quant à la liturgie catholique, elle n'est d'abord pas le catholicisme lui-même. Il en existe de plusieurs sortes, et la centralisation romaine à cet égard n'est pas nécessairement définitive. Des concessions ont déjà été faites aux Allemands à ce sujet et pourraient être amplifiées, pour accorder le catholicisme, sans le

trahir, à l'âme germanique. Car, si l'Eglise est intransigeante au point de vue doctrinal et moral, elle admet fort bien dans les formes extérieures de la piété une liberté dont tout le monde peut user. Jamais elle n'imposera aux Allemands du Nord, plus froids, plus secs, plus raisonnés, plus intérieurs, l'exubérance naïve, bruyante, bariolée de la piété napolitaine. C'est donc calomnier l'Eglise que de mettre en équation catholicisme et romanisme.

C'est aussi injuste de vouloir la rejeter parce qu'elle s'ingère dans les affaires de l'Etat. L'objection n'est pas nouvelle. Louis XIV l'avait déjà faite. Mais il y a là une méprise. Si des catholiques font de la politique et parfois même de la mauvaise, s'ils doivent même en conscience en faire pour le bien de leurs concitoyens, l'Eglise comme telle n'en fait pas. Mais comme tout acte humain, la politique, la sociologie, la finance, l'économie, relèvent de la morale, de la loi de Dieu, dont l'Eglise est la gardienne et qu'elle a mission de promulguer.

L'Eglise, sans avoir d'idée sur les régimes politiques en tant que tels, ne peut pas plus approuver les injustices collectives et pseudo-légales que les injustices privées et individuelles. Si les gouvernements manquent au décalogue, s'ils commettent des injustices, ce n'est pas l'Eglise qui les juge, c'est le Dieu Tout-Puissant, dont elle est simplement le porte-voix. Et si les gouvernements imposent aux Catholiques des attitudes, des actions incompatibles avec leur cons-

cience et qu'ils résistent, ce n'est pas l'Eglise qui les dresse contre un gouvernement qui dépasse ses pouvoirs, c'est Dieu, Créateur du ciel et de la terre, qui réclame ses droits.

Que l'Eglise ait une doctrine sociale, une doctrine juridique, déduite de la loi naturelle et de la Révélation, qui peut s'en plaindre ? N'est-ce pas plus de vérité sur terre ? Et qu'elle pousse ses enfants à en tenir compte, est-ce une ingérence illégale ? C'est entendu qu'on n'a plus le sens de la vérité, ni le sens de Dieu. Mais l'Eglise l'a et elle ne peut pas y renoncer. Voilà pourquoi, tant que les Etats seront gouvernés au nom de principes faux et arbitraires, il y aura conflit avec l'Eglise.

L'expérience montre que ce n'est pas l'Eglise mais l'Etat qui y perd. En Allemagne on méprise la doctrine morale et sociale de l'Eglise, on met en pratique un matérialisme mystique, on exalte la force, on divinise la race, on divinise un homme. Peut-être que quelques années de délicieuse exaltation s'en suivront. Mais c'est Dieu qui aura raison. Le Saint-Père le dit dans son Encyclique : « Celui qui, dans une sacrilège méconnaissance des différences essentielles entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants des hommes, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous les temps, aux côtés du Christ, bien plus, au-dessus de lui ou contre lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant, auquel s'applique le mot effrayant de l'Ecriture : Celui qui

habite dans les cieux se moque d'eux, Qui habitat in coelis irridebit eos. »

Lorsque la méconnaissance de la doctrine chrétienne aura mis l'Europe à feu et à sang, lorsque l'orgueil racial aura amené la conflagration qui en est l'aboutissement fatal, l'Eglise, aujourd'hui honnie et combattue, l'Eglise force constructrice et force maternelle, avec douceur et sérénité, simplement, avec la force de l'Eternel, rebâtira les ruines de la Cité.

## VI. DROIT PENAL RACISTE ET GUERRE TOTALE

Le lecteur s'est peut-être demandé avec stupeur au cours de ce livre comment un grand peuple, qui se pique de science et de culture, pouvait, en plein vingtième siècle, commettre des actes aussi injustes que la stérilisation forcée, l'antisémitisme intégral, l'emprisonnement dans des camps de concentration. On se dit que ce sont là des phénomènes morbides, pathologiques, dus à une sorte de délire collectif ou de folie nationale. Toutes ces mesures, toutes ces sanctions et beaucoup d'autres, que nous avons dû passer sous silence, font partie d'un système moral et juridique, d'un code pénal nouveau, raciste évidemment, qu'il nous reste à étudier.

Pour nous autres chrétiens, la morale est universelle. Nous croyons que la sagesse et la volonté de Dieu en sont la source authentique. Nous croyons qu'en créant le monde des choses et le monde des âmes, Dieu a réalisé un plan préconçu, comme un architecte ou un peintre réalisent dans la pierre ou sur la toile un idéal qu'ils ont dans l'esprit. Nous croyons que

Dieu a rendu sensible ce plan dans les lois qui gouvernent le monde. Le monde physique, en obéissant fatalement aux lois qui le régissent, réalise sans mérite le plan du Créateur, et cela fait l'ordre et la beauté de l'univers. Le monde des âmes libres, soumis à des lois morales, peut s'y soustraire, mais c'est une révolte contre l'ordre. Ces lois morales, que la conscience droite révèle à l'âme, que Dieu a précisées dans le Décalogue, que le Christ a précisées encore dans l'Évangile, que l'Église messagère authentique du Christ monnaie et promulgue, ces lois morales sont absolues, sont universelles. Elles s'imposent à tous les individus et à toutes les collectivités, à toutes les époques et sous tous les climats. Elles constituent l'univers spirituel. Observées, elles créent dans cet univers l'ordre, la beauté, la paix, le bonheur. Elles sont à la base du code civil, du code pénal, du droit des gens et du droit international. Elles doivent inspirer la législation de tous les peuples. Voilà ce que nous croyons.

Eh bien ! En Allemagne on a changé tout cela. Pour les racistes il n'y a pas de morale universelle, pas plus qu'il n'y a une esthétique, une littérature, une musique universelles. Les nègres ont leur art rudimentaire et naïf, les Grecs ont leur poésie subtile et raffinée. Rien d'absolu en tout cela. De même pour la morale. Chaque race a le droit qui correspond à ses besoins et à ses instincts.

Autrement dit, pour les racistes la morale indi-



viduelle et sociale est essentiellement relative, subjective, nationale.

Voici quelques principes très simples qui sont à la base de cette morale nouvelle. On ne prétend pas les imposer aux autres, mais on prétend qu'ils valent en Allemagne et ils inspirent la législation et le code.

PREMIER PRINCIPE : Une action est moralement bonne, doit être exigée par la communauté, exécutée par l'individu, lorsqu'elle est utile à la race, utile à sa grandeur, à sa puissance, à son honneur, même si elle est en contradiction avec les exigences intérieures ou extérieures de l'individu, même si elle s'oppose à ce qu'il appelle sa conscience, évidemment mal formée si elle s'oppose à celle de la race. Car,

DEUXIEME PRINCIPE : l'intérêt de la communauté, de la race prime l'intérêt individuel. La personne isolée doit toujours céder ses droits, ses biens, ses plaisirs, lorsque l'intérêt de la race, de la communauté le demande.

TROISIEME PRINCIPE : Est moralement mauvais, non pas ce qui est défendu par Dieu, mais ce qui est nuisible à la race. Celle-ci a le droit de châtier ceux qui commettent des actes racialement mauvais et de mettre les délinquants hors d'état de poursuivre leur action néfaste.

Tels sont les grands principes. Mais alors une question nouvelle se pose. Comment apprécier concrètement, dans la vie réelle, les actions à poser ou à ne pas poser ? Car la vie est complexe, multiforme,

enchevêtrée. Qui aura mission pour éclairer, pour former selon les vrais principes racistes, les consciences individuelles ? Qui aura le droit de proclamer d'un nouveau Sinaï les commandements racistes, les lois racistes, de les expliquer authentiquement, de les commenter et d'en exiger l'application ?

C'est ici qu'il importe de bien faire attention. En principe, c'est la race elle-même qui est source et juge de moralité. De même qu'une fourmi bâtit sa fourmilière, l'abeille sa ruche, le castor son barrage, de même le représentant authentique de la race nordique devrait INSTINCTIVEMENT, en obéissant à l'appel de son sang aryen, trouver ce qui convient ou ne convient pas à la race, donc ce qui est bon et mauvais. Mais si cet instinct est trop faible, est dévié, il faudra trouver des précisions, des règles d'action jaillies sûrement de la race elle-même et s'imposant pour cette raison.

Comment les trouver ? Il y a deux méthodes. La première est la méthode historique. Il s'agit, en se penchant sur les vieux documents, de trouver les coutumes, les habitudes ancestrales, vraiment germaniques, autochtones, raciales, et restées vivantes dans le peuple, conformes par conséquent à son instinct de conservation et de croissance. Ces coutumes doivent être maintenues, au besoin ressuscitées et elles doivent inspirer la législation nouvelle. Le travail actuel des juristes consiste à déterrer et à juger sous cet angle le droit coutumier germanique.

Mais cette méthode est insuffisante. Il y a des cas de conscience modernes, qui ne rentrent dans aucune catégorie, qu'aucune coutume n'aidera à résoudre. Qui alors fera connaître, à défaut de l'individu, la solution utile à la race ?

Ici nous arrivons au nœud du problème et du système. Les vrais racistes déclarent qu'une sélection raciale se fait au sein de la communauté. Les éléments les plus sains, les plus doués, les plus instinctifs, les plus purs émergent nécessairement dans une communauté où aucun favoritisme, aucun préjugé de classe ne sévit. Comme dans les clans, dans les tribus sauvages. Ce sont ces éléments qui deviennent des chefs dans les différentes branches de l'activité communautaire, des « Führer ». Ces chefs, guidés par leur instinct racial, commanderont. Non pas au nom de leurs principes, mais au nom de la race qui parle à travers eux. Ce sont à la lettre des inspirés, des Mages, au sens où Victor Hugo a employé ce mot. Des Mages, qui sont en communication immédiate non pas avec le Dieu personnel que les Racistes ignorent, mais avec le génie tutélaire de la race, dont ils sont des incarnations vivantes. Il est fortement question de grouper ces hommes dans une sorte d'ordre religieux teuto-nique, pour augmenter leur prestige, pour les imprégner de l'importance de leur mission. On les forme soigneusement dans de vieux châteaux, où l'on cherche à créer une mystique aussi ardente que possible.

Ils légifèrent, ils condamnent, ils récompensent. Dans leur département, ces représentants sélectionnés de la race, sont sources de moralité et de droit. Ils décident ce qui est bon et mauvais.

Dans cette élite raciale il y a des élites encore, des êtres plus près de la race, plus instinctifs que les autres. Au sommet de cette pyramide est le chef de la race tout entière, celui qui l'incarne le plus purement et qui s'impose à cause de cela. Aujourd'hui c'est Adolf Hitler. C'est lui qui, au point de vue moral et juridique, est la dernière instance. Il a le droit, dans tous les domaines de l'activité nationale, de commander et de défendre au nom de la race. C'est le Mage suprême, le prophète infaillible, devant lequel tous doivent s'incliner.

Il faut noter cependant que tous ces chefs racistes étant en même temps les chefs politiques de l'Etat national-socialiste, on a en dernière analyse tout simplement l'Etat absolu de Hegel ou de Macchiavel, l'Etat Souverain, l'Etat-Dieu, qui prétend légiférer en dernière instance et s'imposer à la conscience de ses sujets. Mais la grande habileté ou le grand illuminisme de Hitler, c'est de créer une mystique autour de cet Etatisme classique ; c'est de faire de ses collaborateurs et de lui-même des prophètes. Le peuple allemand sentimental, très prisonnier de ses impulsions, plus irrationnel que rationnel, savamment endoctriné ou endormi, accepte cette mystique, en vit, s'en enveloppe, s'en repaît, s'en saoule. Un témoin autorisé

nous a raconté qu'il a vu des centaines d'Allemands et surtout d'Allemandes toucher religieusement les vêtements du D<sup>r</sup> Goebbels, comme la pauvre femme de l'Évangile cherchait à toucher le manteau du Christ...

Que l'on ne croie pas cette synthèse artificielle, arrangée pour les besoins de la cause. Au risque de lasser le lecteur nous citerons des textes authentiques.

En voici un, tiré du droit populaire, du « Volksrecht », invoqué des centaines de fois par les dirigeants nationaux-socialistes, au nom du droit vital opposé aux formules mortes : « Justice est ce qui est utile au peuple allemand, tout ce qui lui nuit est injuste. » Et Hitler : « Le but exclusif de l'État qui légifère est la conservation et l'épanouissement des meilleurs éléments raciaux. » Autrement dit, le but des lois, leur condition, la norme de leur bonté, c'est la race, c'est le sang. Et Goering : « La pureté de la race, source du droit en Allemagne, est divine. » Le Ministre de la Justice, Frank, écrit de son côté : « Le droit allemand sera désormais un droit racial. L'Académie de droit allemand a la tâche de développer et d'explicitier de plus en plus ce droit racial. » Ces textes suffisent : C'est bien la race, en Allemagne, qui crée et conditionne morale et droit.

Quant à l'interprétation authentique, à l'autorité illimitée du Führer, voici des textes qui ne laissent rien à désirer :

« La volonté du Führer doit être le fondement de

notre système juridique. » (Frank.) « Le droit et la volonté du Führer sont une même chose. » (Goering.) « En fait de principes juridiques et de sources d'interprétation, le juge a à sa disposition le programme national-socialiste, le livre « Mein Kampf », les discours du Führer. » (Rathgeber.) Certains juristes nazis vont plus loin et admettent l'invalidation de la loi en vigueur par une parole du Führer. « La parole du Führer et celle de son entourage immédiat vaut actuellement plus que tout droit acquis et légalement défini. » (Gerber.) Et voici le bouquet : « Le droit naît du Führer. Source du droit : les ordres du Führer, même lorsqu'ils ne revêtent pas la forme d'une loi. Il y a des gens qui prétendent que chaque conversation, chaque déclaration du Führer est une source de droit en soi. »

De ces principes, on a tiré un code pénal nouveau, qui est une révolution dans le droit public. Nous n'en donnerons que quelques paragraphes.

Dans toutes les législations juridiques européennes, on admet le principe suivant : « Nulla poena sine lege. — Pas de peine s'il n'y a pas transgression d'une loi. » Le nouveau code pénal a supprimé ce principe et lui a substitué celui-ci : « Nullum crimen sine poena. — Aucune faute sans châtement. » En conséquence, toute action préjudiciable à la communauté raciale, même si elle n'est pas opposée à une loi, doit être châtiée. Pour apprécier la culpabilité ou proportionner les châtements, juges et avocats s'ins-

pirent du paragraphe suivant : « Sera puni quiconque commet un acte que la loi considère comme passible d'une peine ou qui mérite une punition, d'après l'analogie d'une loi ou le bon sens populaire. » Ce bon sens populaire servant de critère de légalité, c'est encore l'instinct racial. Et c'est le juge lui-même, Führer juridique, qui est supposé en possession de cet instinct. Le juge devient législateur.

Parce que l'utilité de la communauté est la règle suprême de la moralité, l'avocat doit défendre les intérêts de l'Etat avant les intérêts du client ; l'accusé ne peut plus choisir son défenseur, sous peine d'aggravation de son châtement, il doit dire la vérité.

Les principes libéraux et humanitaires sont remplacés par l'idée de vengeance et d'expiation. La peine de mort est prévue pour un très grand nombre de cas. « Peine de mort pour celui qui commet un attentat contre la personne du Führer. Peine de mort pour tout attentat contre les juges, procureurs, fonctionnaires de la police, membres de la Reichswehr, des S. A. ou S. S. Peine de mort pour ceux qui abusent de l'uniforme du parti. Peine de mort enfin pour préparation ou instigation de haute trahison, maintien d'une organisation interdite, désagrégation de la Reichswehr ou de la Police, propagande contre le régime, divulgation d'un secret d'Etat. »

Ces paragraphes sont appliqués dans toute leur rigueur. Des centaines de communistes ou d'autres adversaires politiques du régime actuel ont été mis à

mort pour haute trahison. Il y a deux ans, trois jeunes femmes de l'aristocratie prussienne ont été exécutées à la hache pour avoir livré aux Russes des documents de l'Etat-Major. Le 30 juin 1934, sans procès, sans jugement et sans loi, le Führer s'est débarrassé de plusieurs milliers de ses adversaires politiques. L'un de ses secrétaires d'Etat, commentant cette journée, osera dire : « Le 30 juin montra à nouveau clairement que le droit écrit n'est qu'une partie du droit en vigueur. L'expédition punitive du Führer était l'application du droit suprême. On ne pourrait contempler qu'avec l'admiration la plus profonde et un respect muet la poussée élémentaire du sentiment du droit vivant dans le peuple. »

En vertu du même principe les traités sont des chiffons de papier : on occupe la zone démilitarisée, on déchire les conventions fluviales, on confisque les biens des juifs, on annexe un Etat de six millions d'habitants. Et demain l'on continuera.

Si le bien de la race est en jeu, il n'y a plus de vie personnelle qui compte. Donc, s'il est nécessaire pour maintenir le ton, la bonne forme de la nation, de se livrer à ce petit exercice salutaire qu'on appelle la guerre et dont les maîtres de l'Allemagne vantent la valeur psychologique et morale pour un peuple jeune et fort, on fera la guerre totale.

C'est là une expression trouvée et développée par le général Ludendorff qui s'est réconcilié avec Hitler



## DROIT PENAL RACISTE ET GUERRE TOTALE 111

un an avant de mourir et qui est lui-même une des incarnations les plus réussies du germanisme.

Cette guerre totale doit commencer en temps de paix par la préparation directe des corps et des âmes; des âmes surtout, en expulsant d'elles tout ce qui peut les désunir et les affaiblir, y compris le christianisme efféminé et surnaturaliste. Elle doit, si elle est déchaînée, mettre le peuple tout entier, sans aucune exception, au service de la guerre. Pendant cette guerre, la politique et le gouvernement doivent pareillement se soumettre au général en chef. Il s'agit, sans fausse pitié ou fausse humanité, de mettre dans cette guerre le maximum de vigueur. La fin dans ce cas justifie les moyens. Cette fin est la plus sublime qui soit, la conservation et l'accroissement de la race élue. Dès lors, on pourra commencer les hostilités sans déclaration de guerre, on pourra bombarder les villes ouvertes, on pourra faire la guerre chimique. Tout le reste est à l'avenant. Tout, absolument tout est permis, s'il s'agit de sauver la race, qui est l'Absolu.

Il est impossible de réfuter toutes ces erreurs. Quelques indications seulement. D'abord il n'est pas vrai que la morale et le droit sont essentiellement relatifs, conditionnés par les races et par le degré d'évolution des civilisations. Il y a des lois fixes imposées directement par le Créateur à tous les êtres humains. Et pareillement il y a un droit naturel de l'individu qu'aucun gouvernement n'a le droit de négliger. Cette loi et ce droit sont absolus. Dieu les a

proclamés du haut du Sinaï. Du reste, plus on se rapproche des origines de l'humanité, plus on découvre une morale pure. Tout ce qui est en conflit avec ce droit naturel est injuste et doit être combattu.

S'il peut y avoir des coutumes différentes d'un pays à l'autre, elles ne peuvent pas être en conflit avec ce droit naturel. Voilà pourquoi il faut les cribler de temps en temps et éliminer ce qui est mauvais. C'est pour enseigner aux peuples dégénérés la morale évangélique et naturelle que les missionnaires vont au loin, obéissants à la parole de Jésus : « Allez enseigner toutes les Nations. »

Et donc la prétention de confier à des individus de race soi-disant plus pure le soin de constituer la morale est monstrueuse. Faire d'un clan, surtout faire d'un chef une source de droit, les mettre au-dessus de la loi naturelle et positive, c'est soumettre un pays à l'arbitraire, au caprice, à un tempérament d'aventurier. Interpréter le droit par l'instinct, c'est vouer la conduite d'un peuple à l'illuminisme.

Quant au nouveau code pénal, il néglige absolument les droits de l'individu, de la personne humaine; il fait de l'homme un numéro, un anonyme perdu dans la foule sans destinée particulière, il ignore absolument la fin dernière pour laquelle l'individu et la société ont été créés, à savoir la gloire et la possession de Dieu.

On parle beaucoup de lois non écrites en Allemagne. Il s'est trouvé chez les Grecs un poète magni-

fique pour décrire cette loi. Lorsqu'Antigone apprit la mort violente de son frère et la défense portée par Créon le Tyran d'enterrer le cadavre, la jeune fille n'hésita pas. Bien qu'elle sût que la mort l'attendait, après avoir fait des adieux touchants à la lumière qu'elle ne verrait plus et à la maternité dont elle ne connaîtrait jamais les joies, Antigone désobéit à la loi positive de Créon, parce qu'il y avait en elle une loi non écrite, une loi naturelle, une loi divine, qui lui imposait de rendre les derniers honneurs à son frère. Elle paya de sa mort son amour fraternel.

C'est la même chose aujourd'hui. Par delà les lois, les ordonnances, les décrets, portés par des tyrans de droite ou de gauche, qui prétendent être des sources de droit et de moralité, il y a la loi non écrite, non écrite dans les paragraphes humains, mais gravée dans les cœurs par le Dieu tout-puissant. Voilà la loi qui prime. Les autres n'ont de valeur que si elles sont en harmonie avec elle. Trop de ces lois positives sont en contradiction avec cette loi naturelle, avec la justice, avec la charité. S'il y avait aujourd'hui plus d'hommes et de femmes pareils à Antigone, capables, non seulement de désobéir à des lois arbitraires, mais de mourir pour leur conviction chrétienne, le monde irait mieux et la liberté régnerait à la place de l'esclavage.

## APPENDICE I

### **Syllabus adressé aux Recteurs des Séminaires et Universités Catholiques.**

SACREE CONGREGATION  
DES SEMINAIRES  
ET UNIVERSITES

Rome, le 13 avril 1938.

L'année dernière, à la veille de la nativité de Notre-Seigneur, l'auguste Pontife heureusement régnant, dans son allocution aux éminents cardinaux et aux prélats de la Curie romaine, parla avec tristesse de la grave persécution qui sévit, comme tout le monde le sait, contre l'Eglise catholique en Allemagne.

Mais la principale affliction du Saint-Père vient de ce que, pour excuser une si grande injustice, on fait intervenir des calomnies impudentes et qu'on répand partout les doctrines les plus pernicieuses, fausement colorées du nom de science, dans le but de pervertir les esprits et d'en arracher la vraie religion.

En face de cette situation, la Sacrée Congrégation des Etudes enjoint aux Universités et aux Facultés catholiques d'appliquer tous leurs efforts et leur activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur.

Aussi les maîtres devront-ils s'appliquer, de tous leurs moyens, à emprunter à la biologie, à l'histoire, à la philosophie, à l'apologétique, aux sciences juridiques et morales, des armes pour réfuter avec solidité et compétence les assertions insoutenables qui suivent :

1° Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute.

2° Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis.

3° C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale.

4° Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême.

5° La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée.

6° La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial.

7° Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant; toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses s'amplifiant au cours des âges de l'universel vivant.

8° Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat.

A ces propositions si détestables, on pourra d'ailleurs en ajouter facilement d'autres.

Le Très Saint-Père, préfet de notre Sacrée Congrégation, a l'assurance, Eminentissime Seigneur, que vous ne négligerez rien pour amener à leur plein effet les prescriptions contenues dans cette lettre.

ERNEST RUFFINI,  
secrétaire.

## APPENDICE II

### Discours du Saint-Père contre le Racisme.

Le vendredi matin 29 juillet 1938, le Saint-Père, recevant les élèves de la Propagande, se déclara heureux de les recevoir « précisément au moment où l'on parle tant, où l'on parle trop de racisme ». La visite se produisit juste le jour où il avait reçu une importante communication à ce sujet. Après avoir parlé principalement de l'Action Catholique, Pie XI s'exprima de la manière suivante au sujet du racisme : « On oublie fréquemment une chose : c'est qu'avec l'universalité, il y a l'existence, c'est-à-dire une partie de l'essence même de l'Eglise catholique, et avec cette universalité, il y a certainement beaucoup de choses, bien entendu à leur place, et qui pourtant semblent avoir été oubliées : l'idée de race, de descendance ; l'idée de nation et de nationalité. Comment donc ? On oublie les catégories, les universaux, et le monde va très mal, parce que trop d'individus ne savent rien des universaux. On oublie que le genre humain, tout le genre humain, est une seule et grande race universelle, bien que certains écrivains pensent que cette dernière expression est peu sympathique. » Le Pape rappelle qu'il avait entendu lui-même un vieux savant — lequel connaissait bien les universaux — qui préférait l'expression genre humain à celle de race humaine, qui lui semblait plus apte à désigner les races animales. Puis il continua : « Il ne faut cependant pas être trop exigeant. De même que l'on dit genre, on peut dire race. Et l'on doit dire que les hommes sont avant tout un grand et seul genre, une grande et seule famille d'êtres vivants, engendrés et créateurs. Ainsi le genre humain est seul, universel et catholique.

On ne peut toutefois nier que dans cette race universelle il y a la place pour les races spéciales, comme pour tant de variations diverses, comme pour beaucoup de nationalités qui sont encore plus spécialisées ; et comme dans les grandes compositions musicales il y a de grandes variations où toutefois l'on trouve le même motif général qui revient, qui résonne, qui inspire, mais qui a des tons, des intonations, des expressions différents, de même dans le genre humain il existe une seule grande race universelle, catholique, une seule et universelle famille humaine qui a des variations diverses. » Le Saint-Père se demanda après cela pourquoi, par une malheureuse imitation, l'Italie a eu besoin de suivre l'exemple de l'Allemagne. Enfin il termina en relevant que le véritable racisme digne des hommes, de leur catholicisme, se trouve au sein du collège de la Propagande où il y a des élèves de trente-sept nations. La Propagande est le véritable laboratoire pratique du racisme qui répond à la dignité et à la réalité humaines.

Ce discours eut un énorme retentissement. Il provoqua une riposte insolente de la part de M. Mussolini et une campagne de presse odieuse contre le Vatican en Allemagne. Ailleurs il inspira la plus vive admiration, non pas tant pour son contenu que pour le courage inébranlable dont il témoigne.

## APPENDICE III

### Encyclique

**Mit brennender Sorge (14. 3. 37)**

PIE XI, PAPE.

VENERABLES FRERES,  
SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE.

C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps Nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Eglise et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite, au milieu du pays et du peuple auxquels saint Boniface a porté autrefois le lumineux message, la bonne nouvelle du Christ et du Royaume de Dieu.

Cette inquiétude n'a pas été diminuée par ce que les représentants du vénérable Episcopat, venus Nous visiter à Notre chevet de malade, Nous ont fait connaître, conformément à la vérité et comme c'était leur devoir. A des nouvelles bien consolantes et édifiantes sur la lutte pour la foi que mènent leurs fidèles, ils n'ont pu s'empêcher, malgré tout l'amour qu'ils portent à leur peuple et à leur patrie, malgré toute leur application à juger avec mesure, d'en mêler une infinité d'autres, bien dures et bien mauvaises. Après avoir entendu leur exposé, Nous pûmes, dans un élan de vive reconnaissance envers Dieu, Nous écrier avec l'Apôtre de l'Amour: « Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants mar-



chent dans la vérité. » (1) Mais la franchise qui convient à Notre charge apostolique, si pleine de responsabilités, et la décision de mettre sous vos yeux et sous les yeux de tout l'univers chrétien la réalité dans toute sa gravité Nous obligent d'ajouter: « Il n'est pas de plus grand chagrin, ni de douleur plus amère à Notre cœur de pasteur, que d'apprendre que beaucoup abandonnent le chemin de la vérité. » (2).

### 1° Le Concordat du Reich.

Lorsqu'en été 1933, Vénérables Frères, Nous acceptâmes la négociation d'un Concordat, que le gouvernement du Reich, reprenant un projet vieux de plusieurs années, Nous proposait, et quand, à votre universel contentement, Nous la terminâmes par un accord solennel, Nous étions guidé par le souci, que Notre devoir Nous impose, d'assurer en Allemagne la liberté de la mission bienfaisante de l'Eglise et le salut des âmes qui lui sont confiées, mais encore par le désir sincère de rendre au peuple allemand un service essentiel pour son développement pacifique et sa prospérité.

C'est pourquoi, en dépit de nombreuses et graves considérations, Nous Nous sommes alors décidé à ne pas lui refuser Notre consentement. Nous voulions épargner à Nos fidèles fils et filles d'Allemagne, dans la mesure des possibilités humaines, les angoisses et les souffrances que dans l'autre hypothèse les circonstances du temps faisaient prévoir avec pleine certitude. Nous voulions prouver à tous

---

(1) III Ioan, IV.

(2) II Petr. II, 2.

par des actes que, cherchant uniquement le Christ et les intérêts du Christ, Nous ne refusions pas de tendre la main pacifique et maternelle de l'Eglise à quiconque ne la repousse pas.

Si l'arbre de paix, planté par Nous en toute pureté d'intention dans la terre allemande, n'a pas produit les fruits que, dans l'intérêt de votre peuple, Nous désirions si ardemment, personne au monde, ayant des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ne pourra dire aujourd'hui que la faute en est à l'Eglise ou à son Chef. Les expériences des dernières années mettent les responsabilités en pleine lumière: elles révèlent des intrigues qui, dès le début, ne visaient qu'à une guerre d'extermination. Dans les sillons où Nous étions efforcé de semer le germe d'une paix sincère, d'autres répandirent — tel l'« inimicus homo » de la Sainte Ecriture (3) — l'ivraie de la méfiance, du mécontentement, de la haine, de la diffamation, d'une hostilité de principe, soit voilée, soit ouverte, alimentée à mille sources et agissant par tous les moyens contre le Christ et son Eglise. Eux, et eux seuls, avec leurs silencieux ou leurs bruyants complices, sont aujourd'hui responsables si, au lieu de l'arc-en-ciel de la paix, c'est l'orage des funestes luttes religieuses qui se montre à l'horizon de l'Allemagne.

Nous ne Nous sommes par lassé, Vénérables Frères, de représenter aux dirigeants responsables des destinées de votre pays les conséquences qui devaient nécessairement résulter de la tolérance et même de la faveur dont profitent de tels courants d'idées. Nous avons tout fait pour défendre la sainteté de la parole solennellement donnée et l'inviolabilité des engage-

---

(3) Matth. XIII, 25.

ments librement consentis contre des théories et des pratiques qui — au cas où elles seraient officiellement approuvées — tueraient nécessairement toute confiance et ôteraient d'avance toute valeur à tout engagement d'honneur. Quand une fois le temps sera venu de mettre au grand jour sous les yeux du monde ces efforts qui furent les Nôtres, tous les hommes d'intention droite sauront où chercher les défenseurs de la paix et où ses perturbateurs. Tous ceux dont l'esprit n'a pas encore perdu tout sens de la vérité, tous ceux qui conservent au fond du cœur un reste de justice, conviendront que durant ces années, difficiles et lourdes d'événements, qui ont suivi la conclusion du Concordat, chacune de Nos paroles a été prononcée, chacun de Nos actes a été accompli sous la loi de la fidélité aux traités. Mais ils devront constater aussi, non sans étonnement et réprobation profonde, comment de la part de l'autre partie contractante une interprétation qui faussait le contrat ou le détournait de son but, ou le vidait de son contenu et aboutissait finalement à sa violation plus ou moins officielle, devint la loi inavouée selon laquelle on agissait. La modération témoignée par Nous, en dépit de tout, n'était pas inspirée par des considérations d'utilité terrestre, moins encore par une faiblesse inopportune, mais simplement par la volonté de ne pas risquer d'arracher, avec l'ivraie, quelque plante précieuse; par l'intention de ne porter publiquement aucun jugement avant que les esprits n'en fussent venus à comprendre l'inéluctable nécessité de ce jugement; par la résolution de ne nier définitivement la loyauté d'autrui que lorsque l'irréfutable langage de l'évidence aurait arraché le camouflage sous lequel systématiquement on dissimulait l'assaut lancé contre l'Eglise. Aujourd-

d'hui encore, où la lutte ouverte contre l'école confessionnelle, protégée pourtant par le Concordat, où la suppression du libre suffrage à ceux des catholiques qui ont le droit de veiller à l'éducation de la jeunesse, manifestent sur un terrain essentiel de la vie de l'Eglise la gravité impressionnante de la situation et l'angoisse sans exemple des consciences chrétiennes, le souci du salut des âmes Nous pousse à ne pas négliger les possibilités encore existantes, si minimes soient-elles, d'un retour à la loyauté et à un arrangement acceptable suivant le désir du vénérable évêque, Nous continuerons, sans nous lasser, à être auprès des dirigeants de votre peuple le défenseur du droit violé, et, obéissant simplement à Notre conscience et à Notre mission pastorale — sans Nous soucier du succès ou de l'insuccès immédiat, — à Nous opposer à un parti pris qui cherche, par l'emploi, ouvert ou dissimulé, de la force, à étrangler le droit garanti par les traités.

Mais le but de la présente lettre, Vénérables Frères, est autre. De même que vous êtes venus Nous faire, à Notre chevet de malade, une visite affectueuse, de même, à Notre tour, Nous Nous tournons aujourd'hui vers vous, et par vous vers les catholiques d'Allemagne qui, comme tous les fils souffrants et opprimés, sont plus particulièrement présents au cœur du Père commun. En cette heure où votre foi est éprouvée, comme l'or, au feu de la tribulation et de la persécution, tant ouverte que cachée, à l'heure où votre liberté religieuse est victime d'un investissement organisé sous mille formes, à l'heure où pèse lourdement sur vous le manque d'un enseignement fidèle à la vérité et de normales possibilités de défense vous avez doublement droit à une parole de vérité et

de spirituel réconfort de la part de celui dont le premier prédécesseur s'entendit adresser par le Sauveur cette parole si pleine: « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi, à ton tour, confirme tes frères. » (4)

## 2° **Vraie foi en Dieu.**

Prenez garde, Vénérables Frères, qu'avant toute autre chose la foi en Dieu, premier et irremplaçable fondement de toute religion, soit conservée en Allemagne, pure et sans falsification. Ne croit pas en Dieu celui qui se contente de faire usage du mot Dieu dans ses discours, mais celui-là seulement qui à ce mot sacré unit le vrai et digne concept de la divinité.

Quiconque identifie, dans une confusion panthéistique, Dieu et l'univers, abaissant Dieu aux dimensions du monde ou élevant le monde à celles de Dieu, n'est pas de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque, suivant une prétendue conception des anciens Germains d'avant le Christ, met le sombre et impersonnel destin à la place du Dieu personnel, nie par le fait la Sagesse et la Providence de Dieu, qui « fortement et suavement agit d'une extrémité du monde à l'autre » (5) et conduit toutes choses à une bonne fin : celui-là ne peut pas prétendre à être mis au nombre de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'Etat, ou la forme de l'Etat, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine — toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable, — qui-

---

(4) Luc, XXII, 32.

(5) Sap., VIII, 1.

conque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu: celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi.

Prenez garde, Vénérables Frères, à l'abus croissant, dans la parole comme dans les écrits, qui consiste à employer le nom de Dieu trois fois saint comme une étiquette vide de sens que l'on place sur n'importe quelle création, plus ou moins arbitraire, de la spéculation et du désir humain. Agissez sur vos fidèles, afin qu'ils soient attentifs à opposer à une telle aberration le refus qu'elle mérite. Notre Dieu est le Dieu personnel, surnaturel, tout-puissant, infiniment parfait, unique dans la Trinité des Personnes et tripersonnel dans l'unité de l'Essence divine, le Créateur de tout ce qui existe, le Seigneur et Roi et l'ultime consommateur de l'histoire du monde, qui n'admet ni ne peut admettre à côté de lui aucun autre dieu.

Ce Dieu a, en souverain maître, donné ses commandements. Ils valent indépendamment du temps et de l'espace, du pays et de la race. De même que le soleil de Dieu luit sur tout visage humain, de même sa loi ne connaît ni privilège ni exception. Gouvernants et gouvernés, couronnés et non couronnés, grands et humbles, riches et pauvres sont également soumis à sa parole. De la totalité de ses droits de Créateur découle naturellement la totalité de son droit à être obéi par les individus et par les communautés de toute espèce. Cette obéissance exigée embrasse toutes les branches de l'activité dans lesquelles des questions morales réclament la mise en accord avec la loi de Dieu, et par conséquent l'intégration

de la changeante loi humaine dans l'ensemble de l'immuable loi divine.

Seuls des esprits superficiels peuvent tomber dans l'erreur qui consiste à parler d'un Dieu national, d'une religion nationale; seuls ils peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, le Créateur de l'univers, le Roi et le Législateur de tous les peuples, devant la grandeur duquel les nations sont « comme une goutte d'eau suspendue à un seau » (6) dans les frontières d'un seul peuple, dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race.

Les évêques de l'Eglise du Christ, établis « pour ce qui se rapporte à Dieu » (7), doivent veiller à ce que de pernicieuses erreurs de cette sorte, que des pratiques encore plus pernicieuses ont coutume de suivre, ne prennent pas pied parmi les fidèles. Il appartient à la sainteté de leur charge de tout faire, autant qu'il dépend d'eux, pour que les commandements de Dieu soient considérés et observés, comme étant le fondement obligatoire de toute vie privée et publique moralement ordonnée; pour que les droits de la Majesté divine, le Nom et la parole de Dieu ne soient pas profanés (8); pour mettre fin aux blasphèmes qui, par la parole, la plume et l'image sont multipliés aujourd'hui comme le sable de la mer; pour que, à côté de l'obstination et des provocations de ceux qui nient Dieu, qui méprisent Dieu, qui haïssent Dieu, ne se relâche jamais la prière réparatrice des fidèles, qui tel un encens, d'heure en heure, monte vers le Très-Haut et arrête sa main vengeresse.

Nous vous remercions, Vénérables Frères, Nous

---

(6) Is., XL, 15.

(7) Hebr., V, 1.

(8) Tit., II, 5.

remercions vos prêtres et tous vos fidèles, qui, dans la défense des droits de la divine Majesté contre un nouveau paganisme agressif, et favorisé, hélas ! de bien des manières par des hommes influents, ont rempli et continuent à remplir leur devoir de chrétiens. Ce remerciement va plus chaleureux encore et mêlé d'une admiration reconnaissante, à ceux qui, dans l'accomplissement de ce devoir, ont été jugés dignes de s'attirer pour l'amour de Dieu le sacrifice et la souffrance.

### 3° La vraie foi au Christ.

Aucune foi en Dieu ne peut se maintenir longtemps pure et sans alliage si elle n'est soutenue par la foi au Christ. « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils voudra le révéler. » (9) « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » (10) Personne ne peut donc dire : je crois en Dieu, cela me suffit en fait de religion. La parole du Sauveur ne laisse aucune place à des échappatoires de cette sorte. « Qui renie le Fils n'a pas non plus le Père, et qui confesse le Fils a aussi le Père. » (11)

En Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, est apparue la plénitude de la Révélation divine. « En beaucoup de manières et à diverses reprises, Dieu a parlé à nos pères par les prophètes. Quand les

(9) Luc, X, 22.

(10) Ioan, XVII, 3.

(11) I Ioan, II, 23.



temps furent accomplis, il nous a parlé par son Fils. » (12) Les livres sacrés de l'Ancien Testament sont entièrement parole de Dieu et forment une partie substantielle de sa Révélation. En harmonie avec le développement graduel de la Révélation plane sur eux une lumière encore voilée, celle des temps qui ont préparé le plein jour de la Rédemption. Comme il ne saurait en être autrement dans des livres historiques et didactiques, ils reflètent, dans plus d'un détail, l'humaine imperfection, la faiblesse et le péché. A côté d'innombrables traits de grandeur et de noblesse, ils nous décrivent aussi le peuple choisi, porteur de la Révélation et de la Promesse, s'égarant sans cesse loin de son Dieu pour se tourner vers le monde. Pour les yeux qui ne sont pas aveuglés par le préjugé ou par la passion resplendit cependant d'autant plus lumineusement, dans cette humaine prévarication, telle que l'histoire biblique nous la rapporte, la lumière divine du plan sauveur qui triomphe finalement de toutes les fautes et de tous les péchés. C'est précisément sur ce fond souvent obscur que ressort dans de plus frappantes perspectives la pédagogie de salut de l'Eternel, tour à tour avertissant, admonestant, frappant, relevant et béatifiant ses élus. Seuls l'aveuglement et l'orgueil peuvent fermer les yeux devant les trésors d'enseignement sauveur que recèle l'Ancien Testament.

Qui veut voir bannies de l'Eglise et de l'école l'histoire biblique et la sagesse des doctrines de l'Ancien Testament blasphème le Nom de Dieu, blasphème le plan de salut du Tout-Puissant, érige une pensée humaine étroite et limitée en juge des desseins divins sur l'histoire du monde. Il renie la foi au Christ

---

(12) Hebr., I, 1 sq.

véritable, tel qu'il est apparu dans la chair, au Christ qui a reçu son humaine nature d'un peuple qui devait le crucifier. Il demeure sans rien y comprendre devant le drame universel du Fils de Dieu, qui opposait au sacrilège de ses bourreaux la divine action sacerdotale de sa mort rédemptrice, donnant ainsi, dans la nouvelle alliance, son accomplissement, son terme et son couronnement à l'ancienne.

Le point culminant de la Révélation atteint dans l'Évangile de Jésus-Christ est définitif; il oblige pour toujours. Cette Révélation ne connaît pas de complément apporté de main d'homme ; elle n'admet pas davantage d'être évincée et remplacée par d'arbitraires « révélations » que certains porte-parole du temps prétendent faire dériver de ce qu'ils appellent le Mythe du sang et de la race. Depuis que le Christ, l'Oint du Seigneur, a accompli l'oeuvre de la Rédemption, et que, brisant le règne du péché, il nous a mérité la grâce de devenir enfants de Dieu, depuis ce temps aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, que le Nom de Jésus (13). Aucun homme, quand même toute la science, tout le pouvoir, toute la force extérieure du monde seraient incarnés en lui, ne peut poser un fondement autre que celui qui a déjà été posé : le Christ (14). Celui qui, dans une sacrilège méconnaissance des différences essentielles entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants de hommes, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous les temps, aux côtés du Christ, bien plus, au-dessus de lui ou contre lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant, auquel

---

(13) Act., IV, 12.

(14) I Cor., III, 11.

s'applique le mot effrayant de l'Écriture : « Celui qui habite dans les cieus se moque d'eux. » (15)

#### 4° **Vraie foi dans l'Église.**

La foi au Christ ne saurait se maintenir pure et sans alliage si elle n'est protégée et soutenue par la foi dans l'Église, « colonne et fondement de la vérité » (16). C'est le Christ lui-même, Dieu éternellement béni, qui a dressé cette colonne de la foi. L'ordre qu'il a donné d'écouter l'Église (17), d'accueillir dans les paroles et les commandements de l'Église ses propres paroles et ses propres commandements (18), vaut pour les hommes de tous les temps et de tous les pays. L'Église fondée par le Rédempteur est une, la même pour tous les peuples et pour toutes les nations. Sous sa coupole, qui, comme le firmament, recouvre la terre entière, il y a une patrie pour tous les peuples et toutes les langues, il y a place pour le développement de toutes les qualités particulières, de tous les avantages, de toutes les tâches et vocations concédées par le Dieu Créateur et Sauveur tant aux individus qu'aux communautés ethniques. Le cœur maternel de l'Église est assez grand et assez large pour voir dans l'épanouissement voulu de Dieu de ces caractères et de ces dons propres à chacun, la richesse de la variété, plus que le péril des divergences. Elle se réjouit des supériorités spirituelles des individus et des peuples. Elle voit, avec une joie et

---

(15) Ps., II, 4.

(16) I Tim., III, 15.

(17) Matth., XVIII, 17.

(18) Luc, X, 16.

une fierté toutes maternelles, dans les succès remportés par eux, des fruits d'éducation et de progrès qu'Elle bénit et encourage, partout où Elle peut le faire en conscience. Mais Elle sait aussi qu'à cette liberté des limites sont tracées par la majesté du commandement divin qui a voulu et fondé cette Eglise essentiellement une et indivisible. Qui touche à cette unité et à cette indivisibilité enlève à l'Epouse du Christ un des diadèmes dont Dieu lui-même l'a couronnée. Il assujettit sa structure divine, qui repose sur des fondements éternels, aux critiques et aux retouches d'architectes que le Père des cieux n'a pas autorisés à bâtir.

La divine mission de l'Eglise qui, agissant parmi les hommes, est obligée d'agir par les hommes, peut être douloureusement obscurcie par ce qu'il s'y mêle d'humain, de trop humain, et qui, sans cesse et sans cesse renaissant, se développe comme l'ivraie au milieu du froment du Royaume de Dieu. Quiconque connaît la parole du Sauveur sur le scandale et les scandaleux sait quel jugement l'Eglise, et avec elle chacun de ses fils, doit porter sur ce qui fut et sur ce qui est un péché. Mais celui qui, en regard de ces condamnables désaccords entre la foi et la vie, entre les paroles et les actes, entre la conduite extérieure et les sentiments intérieurs chez des individus — si nombreux fussent-ils, — oublie ou passe volontairement sous silence la somme énorme de vertus authentiques, d'esprit de sacrifice, d'amour fraternel, d'héroïques élans vers la sainteté, celui-là fait preuve d'un aveuglement et d'une injustice déplorables. Si ensuite il devient pleinement évident que la mesure sévère dont il use vis-à-vis de l'Eglise abhorrée, il oublie de l'appliquer aux communautés d'un autre genre qui lui

sont proches par le sentiment ou par l'intérêt, alors son appel à un sens de la pureté prétendument blessé et offensé l'apparente à ceux qu'une paille dans l'œil de leur frère, selon le mot incisif du Sauveur, empêche de voir la poutre qui est dans le leur. Cependant, bien que ne soit pas très pure l'intention de ceux qui se font une vocation, maintes fois même un vil métier, de scruter ce qu'il y a d'humain dans l'Eglise, et bien que les pouvoirs sacerdotaux communiqués par Dieu ne dépendent pas de la valeur humaine du prêtre ni de son élévation morale, il n'en demeure pas moins vrai qu'à aucune époque de l'histoire aucun individu, dans aucune communauté, ne peut se libérer du devoir d'examiner loyalement sa conscience, de se purifier impitoyablement, de se renouveler énergiquement en lui-même, dans son esprit et dans ses actes. Dans Notre Encyclique sur le Sacerdoce, Nous avons attiré l'attention avec une insistance pressante sur le devoir sacré, pour tous ceux qui appartiennent à l'Eglise, et surtout pour tous ceux qui font partie de l'état sacerdotal et religieux, et de l'apostolat laïque, de mettre leur foi et la conduite de leur vie dans cette harmonie qu'exige la loi de Dieu et que réclame l'Eglise avec une énergie inlassable. Et aujourd'hui encore Nous répétons avec une gravité profonde: il ne suffit pas de faire partie de l'Eglise du Christ. Il faut encore être un membre vivant de cette Eglise, en esprit et en vérité. Et ne le sont que ceux qui se maintiennent en état de grâce et vivent continuellement en présence de Dieu, dans l'innocence ou dans une sincère et effective pénitence. Alors que l'Apôtre des nations, le « vase d'élection », réduisait son corps en esclavage sous la verge de la mortification afin de n'être pas lui-même réprouvé après avoir prêché aux

autres (19), peut-il y avoir, pour ceux à qui sont confiés la mise en valeur et l'accroissement du Royaume de Dieu, une autre méthode de travail que celle qui unit le plus intimement leur apostolat et leur propre sanctification ? Ainsi seulement l'on peut montrer à l'humanité d'aujourd'hui et en première ligne aux contradicteurs de l'Eglise que le « sel de la terre », que le levain du christianisme ne s'est pas affadi, mais qu'il est apte et tout prêt à apporter aux hommes d'aujourd'hui, prisonniers du doute et de l'erreur, plongés dans l'indifférence et l'abandon, las de croire et éloignés de Dieu, le renouvellement et le rajeunissement spirituel dont ils ont — qu'ils en conviennent ou non — un besoin plus pressant que jamais. Une chrétienté ayant repris conscience d'elle-même dans tous ses membres, rejetant tout partage, tout compromis avec l'esprit du monde, prenant au sérieux les commandements de Dieu et de l'Eglise, se conservant dans l'amour de Dieu et l'efficace amour du prochain, pourra et devra être pour le monde, malade à mort, mais qui cherche qu'on le soutienne et qu'on lui indique sa route, un modèle et un guide, si l'on ne veut pas qu'une indigne catastrophe, un écroulement dépassant toute imagination ne fonde sur lui.

Toute réforme vraie et durable, en dernière analyse, a eu son point de départ dans la sainteté, dans des hommes qui étaient enflammés et poussés par l'amour de Dieu et du prochain. Généreux, prêts à écouter tout appel de Dieu et à le réaliser aussitôt en eux, et cependant sûrs d'eux-mêmes parce que sûrs de leur vocation, ils ont grandi jusqu'à devenir les lumières et les rénovateurs de leur temps. Là, au contraire, où le zèle réformateur n'a pas jailli de la pureté

---

(19) I Cor., IX, 27.

personnelle, mais qui était l'expression et l'explosion de la passion, il a troublé au lieu de clarifier, détruit au lieu de construire et il a été plus d'une fois le point de départ d'aberrations plus fatales que les maux auxquels il comptait ou prétendait remédier. Certes, «l'Esprit de Dieu souffle où il veut (20) : des pierres, il peut faire surgir ceux qui préparent les voies à la réalisation de ses desseins (21). Il choisit les instruments de sa volonté d'après ses propres plans et non d'après ceux des hommes. Mais Celui qui a fondé l'Eglise, qui l'a appelée à l'existence sous le souffle de la Pentecôte, ne saurait briser les assises fondamentales de l'institution de salut voulue de lui-même. Qui-conque est mû par l'esprit de Dieu a spontanément l'attitude qui convient, intérieurement et extérieurement, vis-à-vis de l'Eglise, ce fruit sacré de l'arbre de la Croix, ce don fait par l'Esprit de Dieu, le jour de la Pentecôte, au monde désorienté.

Dans vos contrées, Vénérables Frères, retentissent des voix, dont le chœur va sans cesse se renforçant, qui invitent à sortir de l'Eglise. Parmi les meneurs, il en est plus d'un qui, par leur position officielle, cherchent à faire naître l'impression que cette sortie de l'Eglise et l'infidélité qu'elle comporte envers le Christ-Roi constituent une preuve particulièrement convaincante et méritoire de la fidélité envers l'Etat d'aujourd'hui. Par des mesures de contrainte cachées ou apparentes, par l'intimidation, par la perspective de désavantages économiques, professionnels, civiques et autres, l'attachement des catholiques à leur foi, et en particulier la fidélité de certaines classes de fonctionnaires catholiques, est soumise à une pression

---

(20) Ioan, III, 8.

(21) Matth., III, 9; Luc, III, 8.

aussi contraire au droit qu'à la dignité humaine. Toute Notre paternelle complaisance et Notre plus profonde compassion vont à ceux qui doivent payer si cher leur fidélité au Christ et à l'Eglise : mais, dès l'instant où il y va des suprêmes et des plus hauts intérêts, où il s'agit de se sauver ou de se perdre, le croyant n'a devant lui qu'une voie du salut, celle du courage héroïque. Si le tentateur ou l'oppresseur vient lui proposer comme un marché de Judas la sortie de l'Eglise, alors il ne peut — même au prix des plus lourds sacrifices terrestres — que lui opposer le mot du Sauveur : « Retire-toi, Satan ; car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. » (22) Et se tournant vers l'Eglise, il lui dira : O toi qui es ma mère depuis les jours de mon enfance, ma consolation dans la vie, mon avocate à l'heure de la mort, « que ma langue adhère à mon palais » si, cédant à des promesses ou à des menaces terrestres, je venais à trahir les vœux de mon baptême. Quant à ceux qui s'imaginent qu'ils pourraient unir à l'abandon extérieur de l'Eglise la fidélité intérieure à cette même Eglise, puisse leur servir de salutaire avertissement cette parole du Sauveur : « Celui qui m'aura renié devant les hommes, je le reniera moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. » (23)

### 5° **Vraie foi à la Primauté.**

La foi à l'Eglise ne pourra se maintenir pure de toute falsification si elle n'est appuyée sur la foi à la primauté de l'évêque de Rome. Dans le même instant où Pierre, devant tous les disciples et apôtres, con-

(22) Matth., IV, 10; Luc, IV, 8.

(23) Luc, XII, 9.



fessait la foi au Christ, Fils du Dieu vivant, il recevait en réponse, comme récompense de sa foi et de sa confession, la parole qui fondait l'Eglise, l'unique Eglise du Christ, sur le roc de Pierre (24). Ainsi est consacrée la connexion entre la foi au Christ, à l'Eglise et la foi à la Primauté. Une autorité véritable et conforme à la loi est partout un lieu d'unité, une source de force, une garantie contre la division et la ruine, une caution pour l'avenir : mais cela se vérifie dans le sens le plus haut et le plus sublime là où, comme dans l'Eglise et dans l'Eglise seule, cette autorité a reçu la promesse de la conduite du Saint-Esprit et de son invincible assistance. Si des hommes qui ne sont pas même unis dans la foi au Christ viennent vous présenter la séduisante image d'une Eglise nationale allemande sachez que ce n'est autre chose qu'un reniement de l'unique Eglise du Christ, l'évidente trahison de cette mission d'évangélisation universelle à laquelle, seule, une Eglise mondiale peut suffire et s'adapter. L'histoire vécue par d'autres Eglises nationales, leur engourdissement, la façon dont elles ont été enchaînées ou domestiquées par les pouvoirs terrestres prouvent la stérilité sans espoir à laquelle est voué avec une immanquable certitude tout sarment qui se sépare du cep vivant de l'Eglise. Celui qui, dès le début, oppose à des développements erronés de cette espèce un « non » vigilant et inexorable, celui-là sert non seulement la pureté de sa foi au Christ, mais aussi la santé et la force vitale de son peuple.

---

(24) Matth., XVI, 18.

**6° Pas de fausses interprétations des mots  
et concepts sacrés.**

Il vous faudra veiller d'un œil particulièrement attentif, Vénérables Frères, à ce que les concepts religieux fondamentaux ne viennent pas à être vidés de leur contenu essentiel et détournés vers un sens profane.

« Révélation », au sens chrétien du mot, désigne la parole dite par Dieu aux hommes. Employer ce même mot pour les « suggestions » du sang et de la race, pour les irradiations de l'histoire d'un peuple, c'est, à coup sûr, créer une équivoque. Une fausse monnaie de cette sorte ne mérite pas de passer dans l'usage des fidèles du Christ.

La « foi » consiste à tenir pour vrai ce que Dieu a révélé et propose par son Eglise à la croyance des hommes. C'est la « conviction solide des choses invisibles » (25). La joyeuse et fière confiance dans l'avenir de son peuple, qui tient au cœur de chacun, signifie tout autre chose que la foi dans le sens religieux du mot. Donner l'un pour l'autre, vouloir remplacer l'un par l'autre et exiger là-dessus d'être reconnu par les disciples du Christ comme un « croyant », c'est un jeu de mots vide de sens, quand ce n'est pas la confusion voulue des concepts, ou quelque chose de pire.

« Immortalité », dans le sens chrétien, veut dire : continuation de la vie de l'homme après la mort terrestre, dans sa personnalité individuelle, pour son éternelle récompense, ou pour son éternel châtement. Quiconque ne veut désigner par le mot « immortalité » que la continuation ici-bas de la vie collective dans la

---

(25) Hebr., XI, 1.

durée de son peuple pour un avenir d'une longueur indéterminée, celui-là renverse et falsifie l'une des vérités fondamentales de la foi chrétienne, il touche aux bases mêmes de la conception religieuse de l'univers, qui exige un ordre moral dans le monde. S'il ne veut pas être chrétien, qu'il renonce au moins à enrichir le vocabulaire de son incroyance en puisant au trésor des concepts chrétiens.

Le « péché originel » est la faute héréditaire, bien que non personnelle, des descendants d'Adam, qui « ont péché en lui » (26). C'est la perte de la grâce — et, par conséquent, de la vie éternelle, — jointe à la propension au mal, que chacun doit, avec l'aide de la grâce, de la pénitence, de la lutte, de l'effort moral, refouler et surmonter. La passion et la mort du Fils de Dieu ont racheté le monde de la malédiction héréditaire du péché et de la mort. La foi à ces vérités, qui sont aujourd'hui en butte, dans votre patrie, à la facile raillerie des adversaires du Christ, appartient au contenu inaliénable de la religion chrétienne.

La Croix du Christ, encore que son nom seul soit déjà devenu pour beaucoup une folie et un scandale (27), demeure pour le croyant le signe sanctifié de la Rédemption, l'emblème de la force et de la grandeur morale. Nous vivons sous son ombre. Nous mourons dans son baiser. Il faut qu'elle se dresse sur notre tombe, pour proclamer notre foi, pour témoigner de notre espérance dans la lumière éternelle.

L'humilité, dans l'esprit de l'Évangile, et la prière pour obtenir le secours de la grâce de Dieu peuvent parfaitement s'unir à l'estime de soi-même, à la confiance en soi, à l'héroïsme. L'Église du Christ, qui à

---

(26) Rom., V, 12.

(27) I Cor., I, 23.

travers tous les temps et jusqu'au présent le plus récent compte plus de confesseurs et de martyrs volontaires que toute autre collectivité morale, n'a besoin de recevoir de personne des leçons sur l'héroïsme des sentiments et des actes. Dans sa misérable façon de railler l'humilité chrétienne, comme une dégradation de soi-même et une attitude sans courage, l'odieux orgueil de ces novateurs se couvre lui-même de ridicule.

On peut appeler « grâce », dans un sens impropre, tout don du Créateur à la créature. Toutefois la « grâce », au sens propre et chrétien du mot, comprend des témoignages surnaturels de l'amour de Dieu, la faveur et l'action de Dieu par laquelle il élève l'homme à cette intime communauté de vie avec lui, que le Nouveau Testament nomme « l'adoption des enfants de Dieu ». « Voyez de quel grand amour le Père a fait preuve envers nous, puisque nous pouvons nous appeler, et que nous sommes en fait, enfants de Dieu. » (28) Rejeter cette élévation gratuite et surnaturelle au nom d'un prétendu caractère allemand est une erreur : c'est combattre ouvertement une vérité fondamentale du christianisme. Mettre sur le même plan la grâce surnaturelle et les dons de la nature, c'est un abus du vocabulaire créé et consacré par la religion. Les pasteurs et gardiens du peuple de Dieu feront bien d'opposer une action vigilante à ce larcin fait aux choses saintes et à cette confusion des esprits.

---

(28) I Ioan., III, 1.

**7° Morale et ordre moral.**

Sur la foi en Dieu, gardée intacte et sans tache, repose la moralité de l'humanité. Toutes les tentatives pour ôter à la morale et à l'ordre moral le fondement, solide comme le roc, de la foi et pour les établir sur le sable mouvant des règles humaines, conduisent tôt ou tard individus et sociétés à la ruine morale. L'insensé qui dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu, marchera dans les voies de la corruption morale (29). Le nombre de ces insensés, qui aujourd'hui entreprenant de séparer moralité et religion, est devenu légion. Ils ne voient pas ou ne veulent pas voir que bannir le christianisme confessionnel, c'est-à-dire la conception claire et précise du christianisme, de l'enseignement et de l'éducation, de l'organisation de la vie sociale et publique, c'est aller à l'appauvrissement spirituel et à la décadence. Aucune puissance coercitive de l'Etat, aucun idéal purement humain, si noble et si élevé soit-il en lui-même, ne sera jamais capable de remplacer en fin de compte les suprêmes et décisives impulsions que donne la foi en Dieu et au Christ. Si, à celui qui est appelé à faire les plus grands sacrifices, à immoler son « moi » au bien commun, on ôte l'appui de l'éternel et du divin, la foi reconfortante et consolante au Dieu qui récompense tout bien et punit tout mal, alors, pour un grand nombre, le résultat final sera, non pas l'acceptation du devoir, mais la fuite devant lui. La consciencieuse observation des dix commandements de Dieu et des préceptes de l'Eglise (qui ne sont, eux, que des déterminations pratiques des règles de l'Évangile) est pour chaque individu une incomparable école de discipline individuelle,

---

(29) Ps. XIII, 1 sq.

d'éducation morale et de formation du caractère, une école qui exige beaucoup, mais pas trop. Le Dieu plein de bonté, qui, comme législateur, dit : « Tu dois », donne aussi par sa grâce « le pouvoir et le faire ». Laisser inutilisées des forces de formation morale d'une efficacité aussi profonde, les exclure même positivement de l'éducation du peuple, c'est contribuer d'une façon injustifiable à la sous-alimentation religieuse de la nation. Livrer la morale à l'opinion subjective des hommes, qui change suivant les fluctuations des temps, au lieu de l'ancrer dans la sainte volonté du Dieu éternel et dans ses commandements, c'est ouvrir la porte toute grande aux forces destructrices. L'abandon, qui en résulte, des éternels principes d'une morale objective, pour l'éducation des consciences, pour l'ennoblissement de tous les domaines et de toutes les organisations de la vie, c'est un péché contre l'avenir du peuple, un péché dont les générations futures devront goûter les fruits amers.

### **8° Reconnaissance du droit naturel.**

Tel est le fatal entraînement de nos temps, qu'il détache du fondement divin de la Révélation, non seulement la morale, mais aussi le droit théorique et pratique. Nous pensons ici en particulier à ce qu'on appelle le droit naturel, inscrit de la main même du Créateur sur les tables du cœur humain (30) et que la saine raison peut y lire quand elle n'est pas aveuglée par le péché et la passion. C'est d'après les commandements de ce droit de nature que tout droit positif, de quelque législateur qu'il vienne, peut être ap-

---

(30) Rom., II, 14 sq.

précié dans son contenu moral, et, par là même, dans l'autorité qu'il a d'obliger en conscience. Des lois humaines qui sont en contradiction insoluble avec le droit naturel sont marquées d'un vice originel qu'aucune contrainte, aucun déploiement extérieur de puissance ne peut guérir. C'est à la lumière de ce principe qu'il faut juger l'axiome : « Le droit, c'est l'utilité du peuple ». On peut, certes, donner à cette proposition un sens correct, si on lui fait dire que ce qui est moralement défendu ne peut jamais servir au véritable bien du peuple. Cependant, le paganisme ancien reconnaissant déjà que l'axiome, pour être pleinement exact, doit être, en réalité, retourné, et s'exprimer ainsi : « Il est impossible qu'une chose soit utile si elle n'est pas en même temps moralement bonne. Et ce n'est point parce qu'elle est utile qu'elle est moralement bonne, mais parce qu'elle est moralement bonne elle est utile. » (32) Affranchi de cette règle morale, ce principe signifierait, dans la vie internationale, l'état de guerre perpétuel entre les différentes nations. Dans la vie nationale, il méconnaît, par l'almagame qu'il fait des considérations de droit et d'utilité, le fait fondamental, que l'homme, en tant que personne, possède des droits qu'il tient de Dieu et qui doivent demeurer vis-à-vis de la collectivité hors de toute atteinte qui tiendrait à les nier, à les abolir ou à les négliger. Mépriser cette vérité, c'est oublier que le véritable bien commun est déterminé et reconnu, en dernière analyse, par la nature de l'homme, qui équilibre harmonieusement droits personnels et obligations sociales, et par le but de la société, déterminé aussi par cette même nature humaine. La société est voulue par le Créateur comme le moyen

---

(31) Cicéron, *De officiis*, III, 30.

d'amener à leur plein développement les dispositions individuelles et les avantages sociaux que chacun, donnant et recevant tour à tour, doit faire valoir pour son bien et celui des autres. Quant aux valeurs plus générales et plus hautes, que seule la collectivité, et non plus les individuels isolés, peut réaliser, elles aussi, en définitive, sont, par le Créateur, voulues pour l'homme, pour son plein épanouissement naturel et surnaturel et l'achèvement de sa perfection. S'écarter de cet ordre, c'est ébranler les colonnes sur lesquelles repose la société, et donc compromettre la tranquillité, la sécurité et l'existence même de la société.

Le croyant a un droit inaliénable à professer sa foi et à la vivre comme elle veut être vécue. Des lois qui étouffent ou rendent difficiles la profession et la pratique de cette foi sont en contradiction avec le droit naturel.

Des parents sérieux, conscients de leur devoir d'éducateurs, ont un droit primordial à régler l'éducation des enfants que Dieu leur a donnés, dans l'esprit de leur foi, en accord avec ses principes et ses prescriptions. Des lois ou d'autres mesures qui éliminent dans les questions scolaires cette libre volonté des parents, fondée sur le droit naturel, ou qui la rendent inefficace par la menace ou la contrainte, sont en contradiction avec le droit naturel et sont foncièrement immorales. L'Eglise, à qui revient, de par sa mission, le soin de garder et d'expliquer le droit naturel, divin dans son origine, ne peut s'empêcher de déclarer les toutes récentes inscriptions aux écoles, faites dans l'absence notoire de toute liberté, un résultat de la contrainte, auquel les caractères du droit font totalement défaut.



**9° A la jeunesse.**

Comme Vicaire de Celui qui a dit au jeune homme de l'Évangile : « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements » (32), Nous adressons une parole particulièrement paternelle à la jeunesse.

Des milliers de voix font retentir aujourd'hui à vos oreilles un Évangile qui n'a pas été révélé par le Père des cieux. Des milliers de plumes écrivent au service d'un prétendu christianisme, qui n'est pas le christianisme du Christ. La presse et la radio vous envahissent quotidiennement de productions hostiles à la foi et à l'Église, impudemment agressives envers tout ce qui doit vous être le plus vénérable et le plus sacré.

Beaucoup, beaucoup d'entre vous, à cause de leur fidélité à la foi et à l'Église, à cause de leur affiliation à des associations religieuses, garanties par le Concordat, ont dû et doivent encore, Nous le savons, subir cette tragique épreuve de voir incomprise, suspectée, outragée, niée même, leur fidélité à la patrie, souffrir en outre toutes sortes de dommages dans leur vie professionnelle et sociale. Nous ne sommes pas non plus sans savoir qu'il y a dans vos rangs plus d'un obscur soldat du Christ qui, le cœur en deuil, mais la tête haute, supporte son sort et trouve son unique consolation dans la pensée de souffrir des affronts pour le Nom de Jésus (33).

Aujourd'hui, la voyant sous la menace de nouveaux dangers et de nouvelles tracasseries, Nous di-

---

(32) Matth., XIX, 17.

(33) Act., Ap. V, 41.

sons à cette jeunesse : Si quelqu'un voulait vous annoncer un Evangile autre que celui que vous avez reçu sur les genoux d'une pieuse mère, des lèvres d'un père croyant, ou par l'enseignement d'un éducateur fidèle à son Dieu et à son Eglise, «qu'il soit anathème» (34). Si l'Etat fonde une jeunesse nationale, cette organisation obligatoire doit être ouverte à tous, et c'est alors — sans préjudice des droits des associations religieuses — pour les jeunes gens eux-mêmes et pour les parents qui en répondent devant Dieu, un droit incontestable et inaliénable d'exiger que cette organisation d'Etat soit purgée de toutes les manifestations d'un esprit ennemi du christianisme et de l'Eglise, manifestations qui, tout récemment encore et aujourd'hui même, mettent la conscience des parents chrétiens dans une insoluble alternative, puisqu'ils ne peuvent donner à l'Etat ce qu'il exige qu'en dérochant à Dieu ce qui est à Dieu.

Nul ne songe, certes, à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique, dans le noble amour de la liberté, l'inviolable fidélité à la patrie. Ce contre quoi Nous Nous élevons, et Nous devons Nous élever, c'est l'antagonisme volontairement et systématiquement suscité entre ces préoccupations d'éducation nationale et celles du devoir religieux. Voilà pourquoi nous crions à cette jeunesse : Chantez vos hymnes à la liberté, mais n'oubliez pas pour autant la liberté des enfants de Dieu ! Ne laissez pas la noblesse de cette irremplaçable liberté s'avilir dans l'esclavage du péché et de la sensualité. Qui chante l'hymne de la fidélité à la patrie terrestre ne doit pas, par l'infidélité à son Dieu, à son Eglise, devenir un déserteur et

---

(34) Gal., 1, 9.

un traître à sa patrie céleste. On vous parle beaucoup de la grandeur héroïque, que l'on oppose consciemment et mensongèrement à l'humilité et à la patience évangéliques. Pourquoi donc vous taire qu'il y a aussi un héroïsme des luttes morales ? que la conservation de l'innocence baptismale constitue un haut fait d'héroïsme qui devrait recevoir dans l'ordre religieux, et naturel aussi, l'hommage qu'il mérite ? On vous parle beaucoup des faiblesses humaines qui ternissent l'histoire de l'Eglise. Pourquoi donc vous taire les exploits qui jalonnent sa route au cours des siècles, les saints qu'elle a enfantés, la bénédiction qui a découlé pour la civilisation occidentale de l'union vivante entre cette Eglise et votre peuple ? On vous parle beaucoup d'exercices sportifs. Pratiquée avec mesure et contenue dans de justes limites, l'éducation physique est un bienfait pour la jeunesse. Pour ce qui est du temps à y consacrer, on lui donne maintenant trop souvent une telle ampleur qu'on ne tient plus compte ni du développement harmonieux du corps et de l'esprit, ni des égards dus à la vie de famille, ni du précepte de la sanctification du dimanche. Avec une indifférence qui confine au mépris, on enlève au jour du Seigneur son caractère sacré et son recueillement, naguère si conforme aux meilleurs traditions allemandes. Nous attendons avec confiance de la jeunesse croyante et catholique que, dans le milieu peu favorable des organisations de l'Etat, elle fasse énergiquement valoir son droit à une chrétienne sanctification du dimanche, que pour l'exercice du corps elle n'oublie pas son âme immortelle, qu'elle ne se laisse pas vaincre par le mal, mais qu'elle vise, au contraire, à triompher du mal par le bien (35), que sa plus haute et plus sainte am-

---

(35) Rom., XII, 21.

bition demeure celle de remporter la couronne dans le stade de la vie éternelle (36).

### 10° Aux prêtres et aux religieux.

Nous adressons une parole spéciale de félicitation, d'encouragement, d'exhortation aux prêtres d'Allemagne, auxquels, dans un temps difficile et des conjonctures délicates, il incombe, sous la dépendance des évêques, d'indiquer au troupeau du Christ le droit chemin, par la parole et par l'exemple, par le dévouement quotidien, par une apostolique patience. Ne vous laissez pas, bien-aimés Fils, qui participez avec Nous aux saints mystères, d'exercer, à la suite du Souverain Prêtre éternel, Jésus-Christ, la charité et la sollicitude du bon Samaritain. Que votre conduite de chaque jour se conserve sans tache devant Dieu dans la poursuite incessante de votre perfection et sanctification, dans une miséricordieuse charité à l'égard de tous ceux qui vous sont confiés, de ceux-là en particulier qui sont exposés, qui sont faibles, qui chancellent. Soyez les guides des fidèles, le soutien de ceux qui trébuchent, les docteurs de ceux qui doutent, les consolateurs des affligés, les aides et les conseillers désintéressés de tous. Les épreuves et les souffrances que votre peuple a traversées dans le temps d'après-guerre n'ont point passé sur son âme sans y laisser de trace. Elles ont laissé derrière elles des angoisses et des amertumes qui ne peuvent guérir que lentement et dont on ne pourra triompher vraiment que dans un esprit de charité effective et désintéressée. Cette charité, arme indispensable de l'apôtre, surtout dans

---

(36) I Cor., IX, 24 sq.

le monde d'aujourd'hui bouleversé et égaré par la haine, Nous vous la souhaitons et Nous l'implorons du Seigneur dans une mesure débordante. Cette apostolique charité vous fera, sinon oublier, du moins pardonner beaucoup d'amertumes imméritées et aujourd'hui plus nombreuses que jamais sur votre chemin de pasteurs d'âmes et de prêtres.

Cette charité intelligente et compatissante envers les égarés, envers ceux-là mêmes qui vous outragent, ne signifie nullement et ne peut nullement signifier un renoncement quel qu'il soit à la proclamation, à la revendication, à la défense courageuse de la vérité et à sa franche application à la réalité qui vous environne. Le premier don de l'amour du prêtre à son entourage, celui qui s'impose le plus évidemment, c'est celui qui consiste à servir la vérité, toute la vérité, à dévoiler et à réfuter l'erreur sous quelque forme, sous quelque masque ou déguisement qu'elle se présente. Une défaillance sur ce point ne serait pas seulement une trahison envers Dieu et envers votre sainte vocation, ce serait aussi une faute contre le bien véritable de votre peuple et de votre patrie. Vers tous ceux qui ont gardé vis-à-vis de leurs évêques la fidélité promise au jour de leur ordination, vers tous ceux qui, en exerçant conformément à leur devoir leur tâche de pasteurs, ont eu et ont encore à supporter la souffrance et la persécution, vers tous vont — et pour certains jusque dans leur cellule de prison, dans leur camp de concentration — la reconnaissance et l'approbation du Père de la chrétienté.

Aux religieux et religieuses catholiques s'adresse également Notre paternelle reconnaissance, à laquelle se joint la part très infime que Nous prenons au sort de beaucoup d'entre eux qui, en vertu de mesures

administratives hostiles aux Ordres religieux, ont été arrachés au labeur béni et aimé de leur vocation. Si quelques-uns ont succombé et se sont montrés indignes de leur sainte profession, leur faute, que l'Eglise aussi châtie, ne diminue pas le mérite de l'immense majorité qui, dans l'abnégation et la pauvreté volontaires, s'est efforcée par son dévouement à servir Dieu et la patrie. Par leur zèle, leur fidélité, leur vertu, leur active charité, la promptitude de leur dévouement, les Ordres voués au soin des âmes, au service des malades et à l'enseignement, ne cessent d'apporter une glorieuse contribution au bien privé et public. Nul doute qu'un jour un avenir plus calme leur rendra meilleure justice que le présent trouble où nous vivons. Nous avons confiance que les chefs des communautés religieuses sauront prendre occasion des difficultés et des épreuves pour obtenir du Tout-Puissant, par un redoublement de zèle, par une vie de prière plus intense, par la sainte austérité de leur vocation et la parfaite discipline religieuse, un renouveau de bénédictions et de fécondité sur leur pénible labeur.

### **11° Aux fidèles du laïcat.**

Nous avons devant les yeux la foule immense de Nos fidèles et de Nos filles, auxquels la souffrance de l'Eglise en Allemagne et leur propre souffrance n'ont rien ôté de leur dévouement à la cause de Dieu, ni de leur tendre amour pour le Père de la chrétienté, ni de leur obéissance envers les évêques et les prêtres, ni de leur joyeuse résolution de demeurer toujours, et quoi qu'il advienne, fidèles à leur croyance, à l'héritage sacré de leurs ancêtres. A eux tous, Nous envoyons d'un cœur ému Notre paternel souvenir.

Et d'abord aux membres des associations reli-

gieuses qui, courageusement et au prix, souvent, de douloureux sacrifices, sont restés fidèles au Christ et ne se sont pas montrés disposés à abandonner les droits qu'un accord solennel leur avait, à l'Église et à eux, garantis selon les règles de la loyauté et de la bonne foi.

Nous adressons un salut particulièrement cordial aux parents catholiques. Les droits et les devoirs d'éducateurs à eux conférés par Dieu sont précisément dans le moment présent l'enjeu d'une lutte telle qu'on en peut à peine imaginer une qui soit plus lourde de conséquences. L'Église ne peut attendre pour commencer à gémir et se plaindre que les autels soient dévastés, que des mains sacrilèges aient incendié les temples. Si l'on tente, par une éducation ennemie du Christ, de profaner ce tabernacle qu'est l'âme de l'enfant consacrée par le baptême, si de ce temple vivant de Dieu on veut arracher la lampe éternelle de la foi du Christ pour lui substituer la lumière trompeuse d'une contrefaçon de la foi qui n'a plus rien à voir avec la foi de la Croix, alors la violation spirituelle du temple est proche, alors c'est pour quiconque confesse le Christ un devoir de dégager nettement sa responsabilité de celle du camp adverse, de libérer sa conscience de toute coopération coupable à une telle machination et à une telle corruption. Et plus les ennemis s'efforcent de déguiser sous de beaux semblants leurs sombres desseins, plus il y a lieu d'y opposer une méfiance vigilante, une vigilance provoquée à la méfiance par une expérience trop amère.

Le maintien pour la forme d'une leçon de religion — leçon au surplus contrôlée et entravée par des hommes sans mandat, — et cela dans le cadre d'une école qui, dans les autres domaines de l'éducation, travaille systématiquement et haineusement à l'en-

contre de cette même religion, ne suffit pas à fournir à un fidèle du Christ une excuse légitime pour donner son suffrage complaisant à une telle école destructrice de la religion. Nous savons, chers parents catholiques, que d'une pareille complaisance il ne peut être question pour vous. Nous savons qu'un vote libre et secret parmi vous équivaudrait à un plébiscite victorieux en faveur de l'école confessionnelle. Et c'est pourquoi Nous ne Nous laisserons jamais de représenter franchement aux autorités responsables et l'iniquité des mesures de contrainte employées jusqu'à présent et le devoir de respecter la liberté de l'éducation. Cependant, n'oubliez jamais ceci : de la responsabilité qui, par la volonté de Dieu, vous lie vis-à-vis de vos enfants, nulle puissance terrestre n'a le pouvoir de vous délier. Aucun de ceux qui aujourd'hui vous oppriment dans l'exercice de vos droits d'éducateurs et prétendent vous relever de vos devoirs d'éducateurs ne pourra répondre à votre place au Juge éternel lorsqu'il vous interrogera : « Où sont-ils, ceux que je t'avais donnés ? » Puisse chacun de vous être en mesure de lui répondre : « De ceux que tu m'as donnés, je n'en ai perdu aucun. » (37)

Vénérables Frères, Nous en sommes certain, les paroles que dans une heure décisive Nous vous adressons, à vous et, par vous, aux catholiques de l'empire allemand, trouveront dans les cœurs et dans les actes de Nos fidèles enfants l'écho qui doit répondre à la tendre sollicitude du Père commun. S'il est une chose que Nous implorons du Seigneur avec une ardeur singulière, c'est bien celle-ci : que Nos paroles parviennent aussi à l'oreille et au cœur, qu'elles éveillent les réflexions de ceux qui ont déjà commencé à se laisser

---

(37) Ioan., XVIII, 9.



prendre aux appâts et aux menaces des adversaires du Christ et de son saint Evangile.

Nous avons pesé chacun des mots de cette lettre à la balance de la vérité, et de l'amour aussi. Nous ne voulions, ni par un silence inopportun devenir complice de l'équivoque, ni par trop de sévérité exposer à l'endurcissement le cœur d'aucun de ceux qui vivent sous Notre responsabilité de Pasteur et auxquels Notre amour de Pasteur ne s'applique pas moins du fait que, pour l'heure, ils se fourvoient dans les chemins de l'erreur et de l'infidélité. Et quand bien même beaucoup d'entre eux, s'adaptant à la mentalité de leur nouvel entourage, n'auraient plus pour la maison paternelle abandonnée par eux et pour le Père lui-même que des paroles de défiance, d'ingratitude, ou même d'insulte, quand ils oublieraient tout ce qu'ils ont rejeté, le jour viendra où l'angoisse de l'éloignement de Dieu et du désarroi de leur âme s'abattra sur ces fils aujourd'hui perdus, où la nostalgie les ramènera « au Dieu qui réjouissait leur jeunesse », à l'Eglise dont la main paternelle leur avait enseigné le chemin qui conduit au Père des cieux. Hâter cette heure, c'est l'objet de Notre continuelle prière.

Comme d'autres époques de l'histoire de l'Eglise, celle-ci sera le prélude d'une nouvelle ascension et d'une purification intérieure, à la seule condition que les fidèles se montrent assez fiers dans la confession de leur foi au Christ, assez généreux en face de la souffrance pour opposer à la force matérielle des oppresseurs de l'Eglise l'intrépidité d'une foi profonde, la fermeté inébranlable d'une espérance sûre de l'éternité, l'irrésistible puissance d'une charité agissante. Que le saint temps du Carême et de Pâques, qui prêche le renouvellement intérieur et la pénitence, qui plus que d'ordinaire dirige le regard du chrétien vers la

croix, mais aussi vers la gloire du Ressuscité, soit pour tous et pour chacun de vous une occasion joyeusement saluée, ardemment exploitée, de vous emplir le cœur et l'âme de cet esprit d'héroïsme, de patience, de victoire qui rayonne de la croix de Jésus-Christ. Alors, Nous en sommes certain, les ennemis de l'Eglise, qui s'imaginent que leur heure est venue, reconnaîtront bientôt qu'ils s'étaient réjouis trop vite et qu'ils avaient trop tôt pris en main la bêche du fossoyeur. Alors le jour luira où, succédant aux hymnes de triomphe prématurés des ennemis du Christ, s'élèvera vers le ciel, du cœur et des lèvres des fidèles, le Te Deum de la délivrance : un Te Deum de reconnaissance envers le Très-Haut, un Te Deum d'allégresse à la vue du peuple allemand tout entier, même avec ses membres aujourd'hui fourvoyés, revenant à la religion, et, dans une foi purifiée par la souffrance, ployant de nouveau le genou devant le Roi des temps et de l'éternité, Jésus-Christ, se disposant enfin, dans la lutte contre ceux qui nient Dieu et ruinent l'Occident chrétien, à reprendre, en harmonie avec tous les hommes de bonne volonté de tous les peuples, la mission que les plans de l'Eternel lui ont assignée.

Celui qui sonde les cœurs et les reins (38) Nous est témoin que Nous n'avons pas de plus intime désir que le rétablissement en Allemagne d'une paix véritable entre l'Eglise et l'Etat. Mais si — sans Notre faute — cette paix ne doit pas s'établir, alors l'Eglise de Dieu défendra ses droits et ses libertés au nom du Tout-Puissant dont le bras, même aujourd'hui, n'est pas raccourci. Confiant en lui, « Nous ne cessons de prier et d'implorer (39) pour vous, enfants de l'Eglise,

---

(38) Ps. VII, 10.

(39) Col., I, 9.

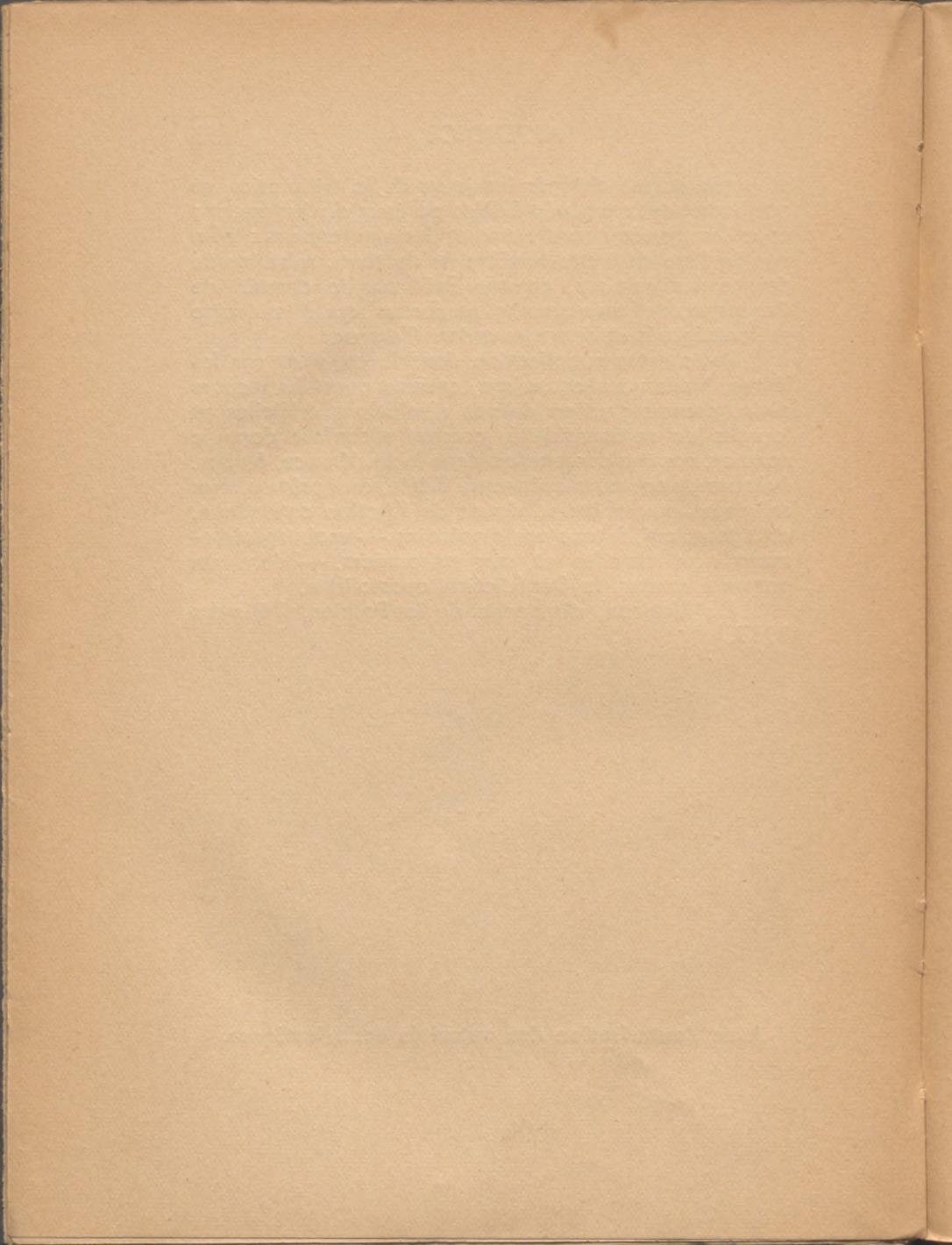
afin que soient abrégés les jours de la tribulation et que vous soyez trouvés fidèles au jour du jugement ; pour les persécuteurs aussi et les oppresseurs : afin que le Père de toute lumière et de toute miséricorde daigne les éclairer, comme Saül sur le chemin de Damas, eux et tous ceux, si nombreux, qui à leur suite se sont égarés et demeurent dans l'erreur.

Avec cette supplication dans le cœur et sur les lèvres, Nous vous accordons, comme gage du secours divin, comme soutien de vos résolutions difficiles et lourdes de responsabilité, comme réconfort dans le combat, comme consolation dans la souffrance, à vous, évêques et pasteurs du peuple fidèle, aux prêtres, aux religieux, aux apôtres laïques de l'Action catholique, et à tous, oui, à tous vos diocésains — mais spécialement aux malades et aux prisonniers, — dans un paternel amour, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, dimanche de la Passion, 14 mars 1937.



**Avec l'autorisation des autorités ecclésiastiques.**



## TABLE

Préface .....	5
I. Les Privilèges de la race nordique ....	7
II. Eugénisme et stérilisation .....	26
III. Antisémitisme .....	47
IV. Education raciste .....	66
V. Religion raciste .....	84
VI. Droit pénal raciste et guerre totale .....	101
VII. Appendice I. Le syllabus antiraciste ...	114
II. Discours antiraciste du Saint- Père .....	116
III. L'Encyclique « Mit brennender Sorge » .....	118



# Si je t'oubliais

Le grand roman biblique  
de **Henriette Brey**

---

Adaptation de Marie-Ange  
330 pages, couverture artisti-  
que                      broché : 20,— Fr.

D'une puissante originalité, d'une prodigieuse force évocatrice, ces pages imprégnées de l'inégalable poésie des livres bibliques évoquent avec une prenante réalité toute une période historique.

Avec une profonde connaissance de l'histoire du peuple israélite et une sûre psychologie de l'âme juive, l'auteur nous fait vivre l'époque lointaine où, de Jérusalem en flammes les Hébreux s'en allèrent captifs des Babyloniens.

Nous voyons se dérouler pendant un demi-siècle, les luttes, les épreuves, les découragements, les espoirs et le triomphe du peuple ployé sous un joug étranger.

En lisant ce livre on comprend qu'une volonté plus forte que celle des hommes conduit les peuples vers leur destin et, à l'heure actuelle, c'est un utile enseignement.

La traduction n'ôte rien à la beauté de cet ouvrage. Elle semble, au contraire, donner plus de charme à ce roman qu'on pourrait appeler un poème.

---

Editions « ALSATIA », Paris, (6<sup>e</sup>), 1, rue Garancière

VIENT DE PARAÎTRE :

MICHEL GASNIER, O. P.

# Le Message de Lourdes

Préface du T. R. P. JANVIER

DES CHOSES INÉDITES

SUR LE MYSTÈRE DE LOURDES...

Il y a quelques années, un livre paraissait en librairie, dont la thèse suscita curiosité et polémique. L'auteur voyait dans les Apparitions de Lourdes une sorte de jeu sacré en 18 tableaux qui mimaient, évoquaient et commentaient les 15 mystères du Rosaire, précédés du prélude des 3 Ave. *La Revue de Lourdes* écrit : « Les gens superficiels ne comprendront pas ; vous les verrez sourire. C'est là, en fait, une thèse très pertinente, présentée dans une œuvre magistralement neuve et hardie. »

Un volume de 212 pages, superbe couverture. *Prix : 16,50 fr.*

---

EDITIONS «ALSATIA», 1, rue Garancière, PARIS, 6<sup>e</sup>

**UNE BELLE COLLECTION D'OUVRAGES  
POUR ENFANTS :**

- JE ME CONFESSE.** Texte d'*Agnès Goldie*. Il-  
**JE COMMUNIE.** Illustrations par *Jeanne*  
*Hebbelynck*. Présentement traduit en espa-  
gnol, hollandais, allemand. — Tirage offset  
9 couleurs. — Chaque album ..... *broché* 9,50  
*relié* 12,50
- LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU :** ex-  
pliqués aux enfants par *Goldie-Anker*, *broché* 9,50  
*relié* 12,50
- VIE DU PÈRE DE FOUCAULD (1858 - 1916),**  
par *Agnès Goldie*. — 1 vol. de 96 pages, avec  
hors-texte ..... 6,—
- SAINTE MARGUERITE - MARIE,** par *Agnès*  
*Goldie* ..... 6,—  
C'est un livre de toute beauté qui s'adresse aux jeunes  
en leur parlant en un langage simple et gracieux du  
Cœur de Jésus, ce cœur qui a tant aimé les enfants.
- RÈGNE SUR NOUS, SEIGNEUR !** par *Agnès*  
*Goldie* ..... 6,—  
Ouvrage non moins charmant et édifiant que le pré-  
cédent. L'auteur montre aux petits lecteurs la lutte  
incessante entre le bien et le mal. Le bien triomphera,  
car tous les enfants se rangeront de son côté.
- LE MONT SAINT-MICHEL,** par *Agnès Goldie* .. 6,—  
Récit historique, ayant pour sujet le Mont Saint-  
Michel, qui ne saurait manquer de passionner les  
jeunes lecteurs. C'est un livre qu'ils liront avec beau-  
coup d'intérêt et de profit.
- NOTRE PARTICIPATION A LA MESSE** expli-  
quée aux enfants en 9 réunions de croisade,  
par *Agnès Goldie*. — 1 vol. de 96 pages .... 6,—



Autres ouvrages parus aux

Editions « ALSATIA », Paris, 6<sup>e</sup>, 1, rue Garancière

---

---

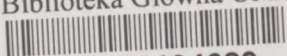
LA BELLE VIE EN COMMUN — par le R. P. LUCAS. Adaptation du R. P. MULLER S. Sp. ....	20,—
NON... LA CONFESSION N'EST PAS UNE CORVÉE — par le R. P. LUCAS. Adaptation de L. MULLER S. Sp. ....	8,—
MA JOIE DE COMMUNIER — par le R. P. LUCAS. Adaptation de L. MULLER S. Sp. ....	8,—
EPREUVES SALUTAIRES — par le R. P. LUCAS. Adaptation de L. MULLER S. Sp. ....	8,—
MYSTÈRE AU SEUIL DU PARADIS — par le R. P. LUCAS. Adaptation de L. MULLER S. Sp. ....	8,—
VOYAGES EN CHRÉTIENTÉ — par le R. P. LORSON S. J. Ouvrage couronné par l'Académie Française .....	18,—
JÉSUS ET SON PAYS — par M.-H. LELONG O. P., ill.....	18,—
LA MESSE VIVANTE — par M.-H. LELONG O. P. ....	16,50
SOUVENIRS D'UN BRANCARDIER DE LOURDES — par André REBSOMEN .....	18,—
PSYCHOLOGIE DE L'ASCÈSE — par P. LINDWORSKY, professeur de psychologie à l'Université allemande de Prague. Adaptation d'Albert DESGUIGUES .....	12,—
DIALOGUE SUR LA SAINTETÉ — par Ida Friederike Coudenhove .....	10,—
LA VOCATION DES VEUVES — par F. DESPLANQUES S. J.	10,—
LE CATHOLICISME D'UN PASTEUR ANGLICAN — par M.-H. LELONG O. P. ....	3,—
JEHANNE, FILLE DE DIEU — par MARTEAU DE LANGLE DE CARY .....	16,50
COMMENTAIRE DES LEÇONS D'HISTOIRE SAINTE ....	43,—
PETIT MANUEL ILLUSTRÉ D'HISTOIRE SAINTE .....	6,50
HISTOIRE SAINTE ILLUSTRÉE .....	15,50

---

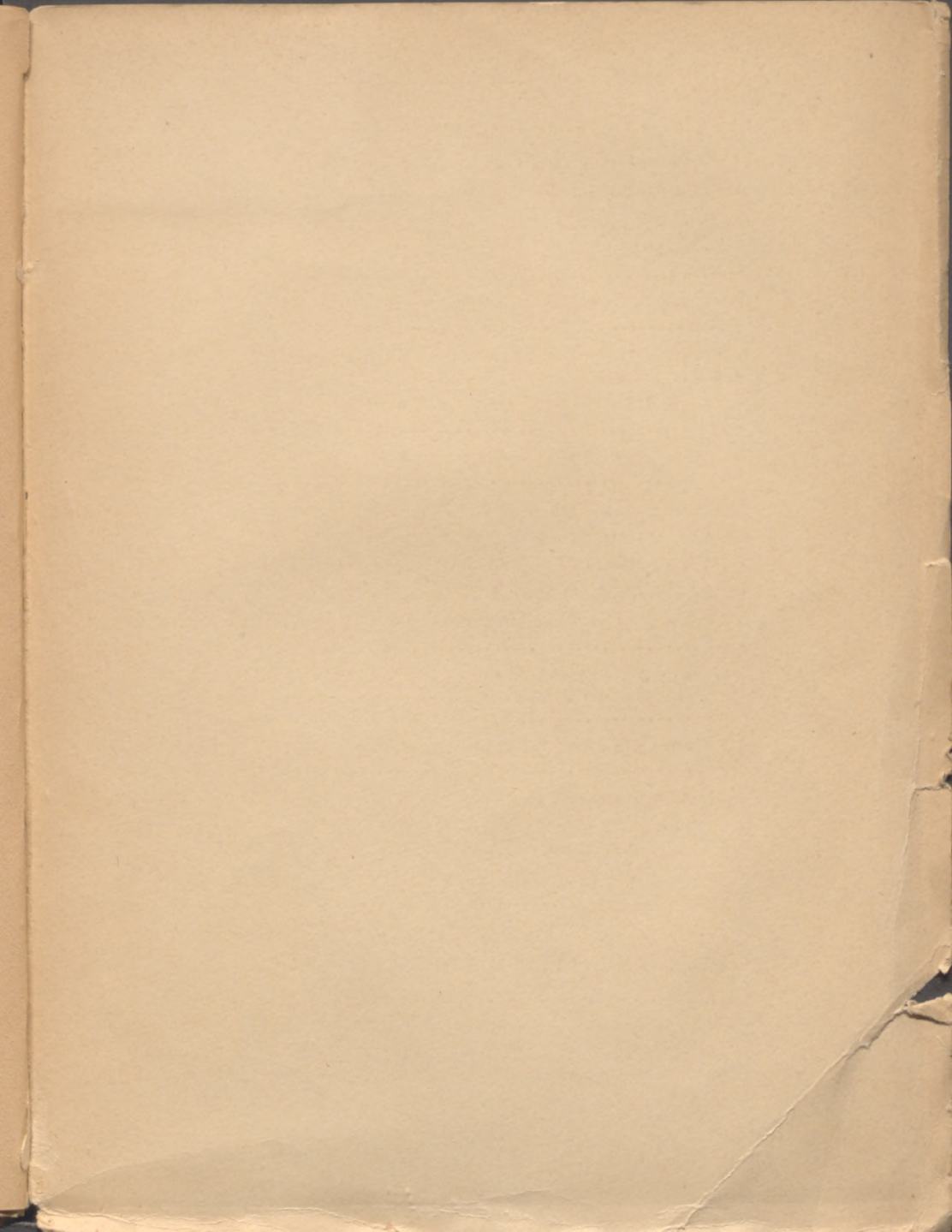
---

35, -

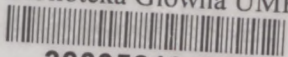
Biblioteka Główna UMK



300052134689



Biblioteka Główna UMK



300052134689

Biblioteka  
Główna  
UMK Toruń

1466620